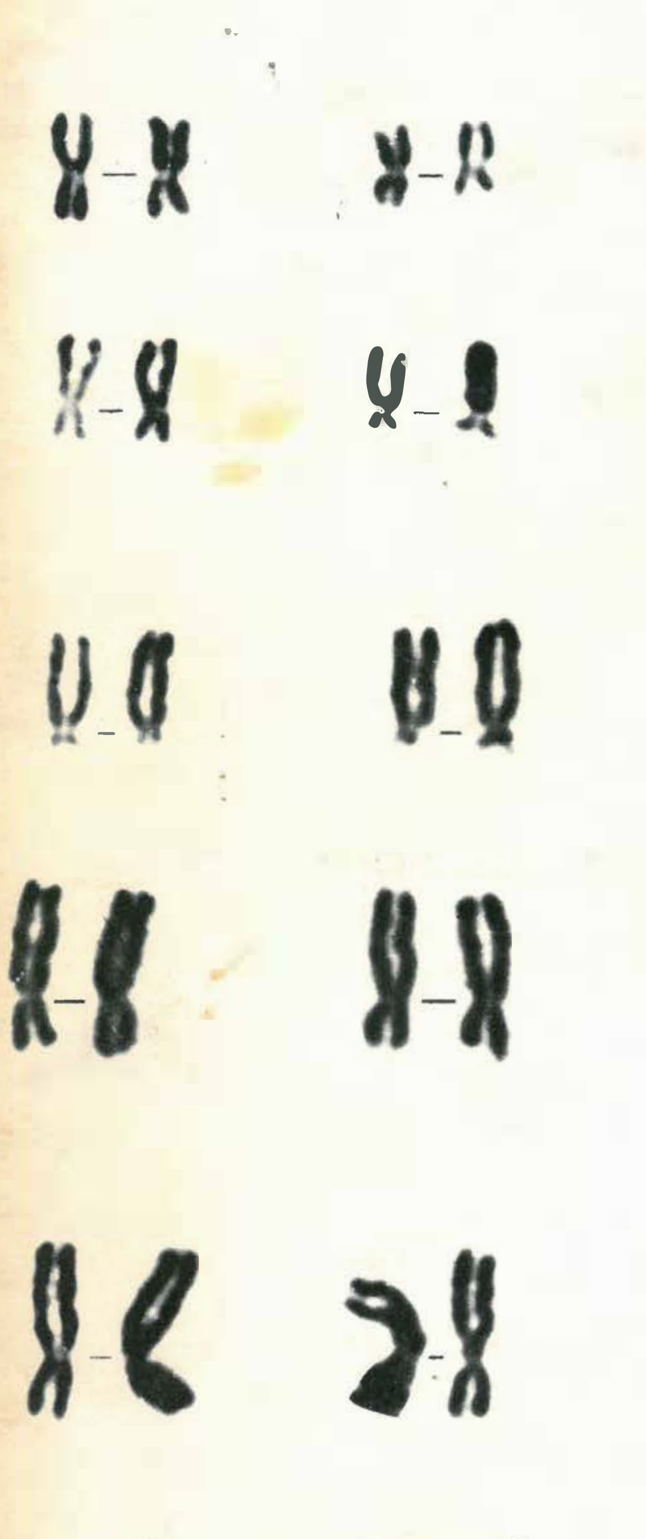
numéro 14 / Janvier-Février 1971 / 10 F.

l'eugénisme.





qu'est-ce que NOUVELLE ECOLE

*

Le mouvement des connaissances s'amplifie au XX° siècle à une vitesse vertigineuse. Et l'on ne peut que s'en féliciter. Ce développement présente pourtant deux graves défauts.

Il manque d'équilibre. Le progrès des connaissances techniques, notre savoir sur le monde, est allé beaucoup plus vite que notre savoir sur nous-mêmes. Certaines recherches ont été délibérément freinées, certains domaines sont encore régis par des systèmes dogmatiques ou des idées reçues.

Par ailleurs, au fur et à mesure que la connaissance avance et se formule dans l'abstrait, le savoir sur les choses paraît se détacher des choses. Il se retourne parfois contre elles. Certaines théories ne semblent élaborées que pour nier des lois naturelles immuables, les valeurs fondamentales d'une civilisation occidentale trois fois millénaire, ou les simples évidences du sens commun.

Dans ce flot de théories d'une égale assurance, mais bien souvent contradictoires, se dessine peu à peu une tendance à l'ahurissement dont les esprits sont victimes. Un nouveau sophisme, profondément négateur celui-là, tend à décourager la raison en utilisant les mots pour eux-mêmes. Et la connaissance se détruit à ce mot d'ordre : tout égale tout.

La revue *NOUVELLE ECOLE* se fixe par conséquent une double tâche :

1. Etudier et analyser un certain nombre de thèses et de faits nouveaux, émanant d'autorités incontestables, qui apportent au monde contemporain des éléments essentiels de connaissance, mais qui restent noyés dans le fatras des derniers dogmatismes, parce qu'ils remettent en cause des idéologies périmées.

Ces analyses se doublent des synthèses nécessaires à faire le point dans tous les domaines. Tant il est vrai qu'une démarche rationnelle, jointe à un certain recul vis-à-vis de l'accessoire, permet de discerner combien l'essentiel est lié dans l'histoire, la philosophie, la biologie, les sciences humaines et physiques, ou le mouvement des idées.

2. Dégager ensuite la signification profonde, épuiser toutes les conséquences de l'état réel des connaissances actuelles. Montrer, à l'exclusion de tout argument politique ou polémique, mais avec l'esprit d'initiative, de tolérance et de réflexion propre aux Occidentaux, comment les faits confirment ou bien démentent des théories qui n'auraient, de toute façon, jamais dû s'en écarter. ■

what is NOUVELLE ECOLE

The evolution of knowledge has been moving forward at a breathtaking speed in the 20th century. This is a development on which we can only congratulate ourselves. And yet, it brings with it two serious disadvantages.

First of all, it lacks balance. Technical know-how, our understanding of the world, has advanced more rapidly than our understanding of ourselves. Dogmatism and unchallenged ideas still hold sway in certain fields.

Moreover, as the formulation of knowledge in the abstract increases, our knowledge about things seems to become divorced from the practical reality of the things themselves. It sometimes turns against them. Some theories seem elaborated expressly to contradict the immutable natural laws, the values underlying the 3 000 years of Western civilization, or simply the evidence of common sense.

From the deluge of theories, all proposed with equal conviction, yet completely contradictory, there is slowly emerging a tendency toward the state of mental bewilderment to which the mind is reduced. A new and profoundly negative sophism is working against rationality by using words for their own sake. And knowledge is destroyed with the slogan : every thing equals every thing else.

The review *NOUVELLE ECOLE* (« New School ») has therefore a two-fold task :

1. To study and analyse first of all a certain number of theories and new facts, from acknowledged authorities, which brings to the world of today elements essential to understanding, but which have remained submerged beneath the clutter of the latest dogmatisms because they reopen the debate on out-dated ideologies.

These analyses are companied by the syntheses necessary to bring out their application in all fields of knowledge : since it is true that a reasoned analysis, coupled with a certain detachment from incidental points, shows the closeness of the link between the essential matter of History, philosophy and biology, social sciences and physical sciences, or the movement of ideas.

2. Secondly, to seek to bring out the profound significance, to follow up all the implications of the real state of knowledge today. To show, not by political nor polemical arguments, but with the initiative, tolerance and thoughtfulness which characterise the Western mind, how the facts confirm or deny these theories which should never have moved so far from factual evidence. ■

que sera NOUVELLE ECOLE

El crecimiento de las ciencias ha ido adelante en el siglo XX con deslumbrante velocidad. Nada mejor. Pero tal desarollo padece graves invonvenientes.

Primero le falta equilibrio. El progreso de los concimientos técnicos y de nuestra experiencia del mundo ha superado nuestro saber sobre nosotros mismos. Hay investigaciones que han sido entorpecido deliberadamente. Sistemas dogmàticos o ideas conformistas dominan todavìa varios campos del saber.

Ademàs, a medida que nuestro conocimiento progresa y halla su forma en el abstracto, el saber sobre las cosas parece que se aparta de las mismas. Le ocurre volverse en contra de ellas. Algunas teorias parecen haber sido elaborado unicamente para negar leyes naturales e inmutables, los valores fundamentales de nuestra civilizaciòn occidental vieja de tres mil años, o las sencillas evidencias del sentido comùn.

Ese alud de teorìas dadas todas por ciertas, pero a menudo contradictorias, origina una tendencia al desconcierto que afecta a las mentes. Un sofisma nuevo, y por creces sumamente negativo, esta obrando en contra la razòn, en utilizar las palabras por ellas mismas. Y el saber queda destruido por el conocido dicho : todo es igual a todo.

La revista *NOUVELLE ECOLE* («Nueva Escuela ») se han atribuido pués una dobla tàrea :

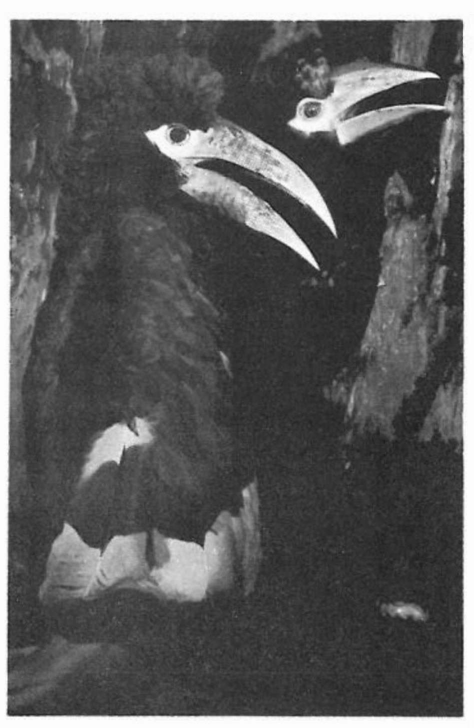
1. Estudiar y analizar algunas teorìas y algunos hechos nuevos, procediente de indiscutibles autoridades, los cuales facilitan a nuestro mundo contemporàneo elementos esenciales del saber, pero que quedan inmersos en el fàrrago de los ùltimos dogmatismos, por el motivo que ponen sobre el tapete las ideogogìas càducas.

A estas analises les acompañan, claro esta, las sintesis necesarias a su aplicaciòn a todas las disciplinas. Pués es verdad que un procedimiento racional, permaneciendo alejado del accesorio, permite percibir el caractér comùn del esencial en la historia, la filosofìa, la biologìa, las ciencias humanas y fìsicas, o el movimiento de las ìdeas.

2. Por ende poner en evidencia el significado profundo y reconocer todas las consecuencias del estado verdadero del saber de hoy. Mostrar, con exclusividad de la argumentacion polìtica o polémica, pero con la iniciativa, la tolerencia y la reflexiòn caracterìsticas del pensamiento occidental, como los hechos confirman o desvirtuan teorìas que debieràn haber separado. ■



Science et Nature



PAR LA PHOTOGRAPHIE ET PAR L'IMAGE

« La plus belle revue du monde »
GEORGES BECKER

Revue publiée sous le patronage et avec le concours du

MUSEUM NATIONAL D'HISTOIRE NATURELLE



ABONNEMENTS
57, rue Cuvier, Paris-5e

ADMINISTRATION
12 bis, place Henri-Bergson, Paris-8e
Téléphone : 522.18.48.





De haut en bas et de gauche à droite :

Fou de Bassan.
La Cour royale du paon.
Singes capucins échangeant des confidences.
Babouin.
Bébé-phoque.



was ist NOUVELLE ECOLE

Mit atemberaubender Geschwindigkeit erweitert sich der Bereich menschlichen Wissens im 20. Jahrhundert. Genugtuung über die Leistungen auf diesem Gebiet ist völlig berechtigt. Und dennoch bringt die Entwicklung zwei schwerwiegende Probleme mit sich.

Zum einen geschieht sie ungleichmässig. Technisches Wissen und Naturerkenntnis schritten weitaus schneller voran als die Wissenschaft vom Menschen. Manche Forschung wird bewusst gebremst, mancher Bereich durch Dogmengebäude und tradierte Klischees verstellt.

Zum anderen scheint in dem Masse, in dem der Prozess der Verwissenschaftlichung und damit der Abstraktion voranschreitet, das Wissen um die Dinge sich von den Objekten selbst zu lösen. Bisweilen wendet es sich sogar gegen diese. Manche Theorien scheinen geradezu darauf angelegt, die unwandelbaren Naturgesetze, die grundlegenden Werte der dreitausendjährigen okzidentalen Zivilisation oder die schlichte Evidenz des Menschenverstands zu verneinen.

In der Flut von Theorien, alle vorgebracht mit gleichem Wahrheitsanspruch, aber einander widersprechend, zeichnet sich allmählich eine Tendenz zur Verwirrung des Denkens ab. Eine neue, alles negierende Sophistik wendet sich gegen die Vernunft, indem sie die Worte um ihrer selbst willen benutzt. Und die Wissenschaft zerstört sich selbst unter der Parole : Alles its allem gleichwertig.

Die Zeitschrif *NOUVELLE ECOLE* (« Neue Schule ») setz sich daher eine doppelte Aufgabe :

1. Neue Fakten und Theorien anerkannter Fachleute sollen studiert und analysiert werden, die zum Verständnis der modernen Welt Wesentliches beitragen, die aber bisher im Wortgetöse der gängigen Dogmatismen untergingen, weil sie die überholten Ideologien infragestellten.

Diese Analysen erfordern notwendig zugleich Synthesen, um ihre Bedeutung in allen Wissensbereichen darzustellen. Denn eine rationale Forschung, die von Nebensächlichkeiten abzusehen vermag, lässt die enge Verbindung zwischen den wesentlichen Gegenständen von Geschichts-wissenschaft, Philosophie, Biologie, von Human-und Naturwissenschaften deutlich werden.

2. Schliesslich gilt es, gründliche Bezeichnungen der Sachverhalte unter Ausnutzung der modernsten Forschungsergebnisse zu erarbeiten. Unter Ausschluss tagespolitischer und polemischer Argumentation, jedoch engagiert, in Toleranz und der für das abendländische Denken verpflichtenden Tradition folgend, soll untersucht werden, wie weit die Theorien von den Fakten bestätigt oder widerlegt werden. ■

cos'e' NOUVELLE ECOLE

Il complesso delle conoscenze umane si sviluppa, nel XX° secolo, con un ritmo vertiginoso. E non possiamo che congratularcene. Tuttavia questo sviluppo presenta due gravi difetti.

Non é equilibrato, nel senso che il progresso delle conoscenze techniche, il nostro sapere sul mondo, si é sviluppato molto più velocemente del nostro sapere su noi stessi. Certe ricerche sono state deliberatamente frenate, certe discipline sono ancora dominate da sistemi dogmatici, o da tradizioni metodologiche sclerotizzate.

D'altro canto, man mano che la conoscenza avanza e stabilisce le proprie formulazioni astratte, sembra che il sapere sulle cose si distacchi dalle cose stesse. Certe teorie sembrano elaborate al solo scopo di negare certe leggi scientifiche verificate e immutabili, e i valori fondamentali di una civiltà occidentale trimillenaria, o le semplici evidenze del senso comune.

All' interno di questa ondata di teorie dotate di una identica arroganza, ma molto spesso contradittorie, si forma man mano una tendenza oggettiva all' annientamento dello spirito critico. Una nuova sofistica, profondamente negatrice, tende a scoraggiare la ragione utilizzando le parole per se stesse, e distruggendo la conoscenza razionale con la parola d'ordine : tutto é uguale a tutto, tutto si équivale.

La rivista *NOUVELLE ECOLE* («Nuova Scuola») si pongono un doppio obiettivo :

1. Studiare e analizzare un certo numero di tesi e di fatti nuovi, emanazione di autorità scientifiche ad altissimo livello, che apportano al mondo contemporaneo quegli elementi essenziali di conoscenza, che attualmente restano sommersi dalla massa degli ultimi dogmatismi, in quanto rimetterebbero in causa alcune ideologie sorpassate.

Queste analisi sone seguite da sintesi, necessarie a fare il punto in tutte le discipline. Noi riteniamo che un approccio razionale, congiunto a un certo distacco nei confronti del contingente e dell' accessorio, permette di discernere come l'essenziale sia legato, nella storia, la filosofia, la biologia, le scienze umane, politiche e sociali, il movimento delle idee.

2. Enucleare succesivamente il significato profondo, esaurire tutte le consequenze dello stato effettivo delle conoscenze attuali. Mostrare, escludendo ogni argomento politico o sterilmente polemico, e con lo spirito di iniziativa, di tolleranza e di riflessione proprio agli Occidentali, come i fatti confermino o invece smetiscano le teorie, che non avrebbero dovuto mai allontanarsene. ■

COMITE DE PATRONAGE

BELGIQUE	*secrétaire général de la rédaction* : Luc Pauwels (Wijnegem). *directeur de la diffusion* : Claude Vanderperren (Bruxelles). *bureaux : NOUVELLE ECOLE.* 10, rue Guillaume De-Muylder / 1160 - Bruxelles (tél. : 73.14.20).
ITALIE	*secrétaire général de la rédaction* : Dr. Antonio Lombardo (Florence). *bureaux : NOUVELLE ECOLE.* Viale Regina Margherita, 35 B / Catania 95123.
ALLEMAGNE	*secrétaire général de la rédaction* : Dr. Henning Eichberg (Hambourg). *bureaux : NOUVELLE ECOLE.* 7 - Stuttgart / Mezger-strasse, 34.
GRECE & PAYS des BALKANS	*secrétaire général de la rédaction*: Marc Michel (Athènes). *bureaux : NOUVELLE ECOLE.* Anagnostopoulou, 18 / Athènes 136 (tél. : 738.320).
ESPAGNE	*secrétaire général de la rédaction :* Dr. Angel Bayod Monterde (Saragosse).

En couverture :

✱ Les chromosomes transmettent l'information génétique. Ils perpétuent et redistribuent le matériel héréditaire. Leur nombre est constant pour chaque espèce. (Palais de la Découverte)

✱ Sports d'hiver près des tumuli de Badelunda, région de Västeras (Suède). Le site date du VIIème siècle. (Rapho).

NOUVELLE ECOLE

NOUVELLE ECOLE paraît tous les deux mois / la mise en pages et la maquette sont réalisées par Alain de Benoist

le directeur administratif, Philippe Milliau, est assisté de France Ferlat (secrétariat), Bernard Mazin (relations publiques), Jean-Yves Le Gallou (promotion) et Lucien Morineau (comptabilité)

chaque numéro est vendu 10 F / les conditions d'abonnement se trouvent en page 97

crédits photos pour ce numéro : Palais de la Découverte (pp. 19, 35, 42) / Rapho (pp. 13, 31, 49) / Roger-Viollet (pp. 16, 19, 41, 56, 71) / Keystone (p. 52) / Jürgen Spanuth (pp. 75, 81, 84, 85, 88) et archives (pp. 9, 25, 32, 52, 57, 62)

publicité : 1 500 F la page en noir / tarifs détaillés sur demande / chargé de la publicité : Philippe Milliau

la revue est tirée sur les presses des éditions «La Source d'Or», à Marsat (63) / / dépôt légal : 1er trimestre 1971 / commission paritaire : numéro 46 384

responsable de la publication : Alain de Benoist

rédaction et administration : boîte postale 129-07 Paris 7

sommaire

numéro quatorze / janvier-février 1971 / hiver / quatrième année





«Faire du mal à ce qui est bon, et du bien à ce qui est mauvais, c'est la même chose» (Beethoven. *Carnets intimes*).

itinéraire

La question s'exprime en chiffres. Le 12 septembre 1967, le professeur Sivadon, président de la Ligue d'Hygiène mentale, déclarait au Congrès de Montpellier, devant des spécialistes venus de 55 pays : «Toutes les vingt secondes, un arriéré mental naît dans le monde. Les arriérés mentaux représentent une population équivalente à celle des Etats-Unis ou de l'Europe des Six». En France, où il naît un inadapté mental toutes les vingt minutes (72 par jour, 25 000 par an), on compte plus d'un million de débiles mentaux incurables. Le taux des naissances anormales atteint 3 p. 100. Aux Etats-Unis (quinze millions d'handicapés définitifs), le coût des maladies mentales s'élève à quelque vingt milliards de dollars par an. En Grande-Bretagne, 16 000 enfants victimes de l'une des 1 500 maladies héréditaires actuellement connues, viennent au monde chaque année.

Un million de Français débiles, cela donne à réfléchir. «Encore cette estimation de l'UNAPEI (Union Nationale des Associations de Parents d'Enfants Inadaptés) est-elle incomplète. A ces déficients mentaux atteints dès leur naissance d'une insuffisance intellectuelle de gravité variable, il faut ajouter les malades atteints dès l'enfance de perturbations le plus souvent secondaires et théoriquement réversibles. Au total, le million de Français frappé est largement dépassé» (Michel-P. Hamelet, in *Le Figaro*. 31 mars 1970). Sur quatre millions de petits Français d'âge pré-scolaire, huit mille sont atteints de surdité congénitale. Selon le professeur Salbreux, neuropsychiatre, 65 p. 100 des infirmes moteurs cérébraux présentent, en plus de leur infirmité motrice, une débilité profonde ou moyenne. «Fait plus grave, les progrès de la médecine conduisent à l'âge adulte, à l'âge de la procréation, un nombre sans cesse plus important d'individus porteurs d'une tare héréditaire, et l'on peut, dès à présent, entrevoir les conséquences de ce viol de la sélection naturelle» (Dr. Escoffier-Lambiotte, in *Le Monde*. 4 décembre 1969).

Le numéro 5 de *NOUVELLE ECOLE* traitait des perspectives démographiques, c'est-à-dire de l'optimum *quantitatif* de population. Celui-ci reprend le sujet sous l'angle *qualitatif*. Il est consacré à l'Eugénisme.

★ ★ ★

Bien qu'il remonte à la plus haute Antiquité, le terme d'eugénisme fait encore froncer quelques soucils. Réflexe conditionné sans doute, mais dont il ne faut pas se dissimuler la cause. Jusqu'en 1945, les recherches eugéniques étaient florissantes dans presque tous les pays, quels que fussent les régimes qui les

gouvernaient. Avec la fin de la guerre, et l'invasion des idéologies, la situation a brutalement changé. Du fait des circonstances, et de quelques groupes de pression déterminés, certains esprits paradoxaux en vinrent à affirmer que ces programmes d'études, sous le prétexte qu'ils avaient été poursuivis en Allemagne (comme ailleurs), devaient être abandonnés.

Cette opinion est insoutenable. «On n'a pas le droit, écrivait Bernard Bavink dès 1948, parce qu'on repousse les méthodes du Troisième Reich, de condamner du même coup l'idée eugénique, qui a été fondée scientifiquement et appliquée pratiquement bien avant 1933, dans de nombreux pays. Rien ne nuit davantage à une bonne causse que son exagération même. C'est une vieille vérité. Mais il faudrait lui en opposer une autre : *abusus non tollit usum*, l'abus que certains font d'une chose n'oblige pas les autres à y renoncer» (*Conquêtes et problèmes de la science contemporaine*).

«L'eugénique, ajoutait-il, est une conséquence pratique inévitable du fait, mis en lumière par la génétique, que le «lamarckisme culturel», comme toute espèce de lamarckisme, est indéfendable théoriquement et, par conséquent, nuisible au point de vue pratique. Dans certains milieux formés par les sciences morales, et notamment chez les théologiens, on refuse encore d'admettre que les lois de la nature ne se laissent pas éliminer par des dogmes qu'on prétend fondés spirituellement, c'est-à-dire sur l'éthique ou la religion. On s'entête à penser que, dans la vie des peuples également, «c'est l'esprit qui crée le corps dont il a besoin», et que, par conséquent, l'évolution purement spirituelle de la civilisation, pourvu qu'elle s'engage dans la bonne voie, produira elle-même ses représentants. Bien que le courant des idées aille actuellement au sens contraire, il importe de répéter ici avec force que la propagation de telles doctrines est, à l'égard des peuples civilisés, un méfait tout aussi grand que les exagérations insensées de la génétique qu'on reproche, à juste titre, au national-socialisme».

★ ★ ★

Ne pas intervenir devant le péril de dégradation génétique serait d'autant plus impardonnable que les moyens dont nous disposons sont considérables. «La biologie est vraiment la science de la seconde moitié du XXème siècle», s'écrit le mathématicien André Lichnerowicz, professeur au Collège de France, membre du directoire du CNRS. Les progrès ont d'ailleurs été rapides. En 1950, le professeur Matthey, de Lausanne, considéré comme l'un des plus grands experts en matière de génétique, pouvait encore écrire : «L'homme a-t-il 47 ou 48 chromosomes ? Relève-t-il du type XO ou XY ? L'examen de la littérature nous laisse une impression de désarroi et la conviction que l'évidence objective est insuffisante. Il fallut attendre le mémoire de Lean et Tjio, publié dans *Hereditas* en 1956, pour être fixés : l'homme a 26 paires de chromosomes, 46 au total. Depuis, les découvertes se sont succédées. «Au rythme d'une ou deux par mois», disaient Lejeune et Turpin en 1960.

Au fur et à mesure que s'étendent nos connaissances, il devient de plus en plus facile d'intervenir avec une plus grande efficacité, au meilleur moment surtout. L'époque où l'on «exposait» les enfants contrefaits appartient à l'histoire. Nous voici à l'ère de la chirurgie génétique.

Les techniques thérapeutiques et opératoires se sont perfectionnées. L'effort porte maintenant sur la prévention. Dès 1966, Steele et Berg ont démontré que les cellules du liquide amniotique, où baigne le foetus, appartiennent à l'enfant et non pas à la mère. Ces cellules peuvent être prélevées en début de grossesse, puis cultivées in vitro, permettant ainsi de déceler d'éventuelles anomalies (*British Medical Journal.* 28 février 1970). Le professeur Henry Nadler, de la Northwestern Medical School de Chicago, a publié l'année dernière les résultats d'un certain nombre d'examens biochimiques et cytologiques. «Dès lors que le diagnostic d'anomalie chromosomique devant entraîner une malformation grave du foetus peut être porté avec une rigoureuse certitude, il est possible d'envisager l'interruption thérapeutique de la grossesse dans un but préventif, avec l'accord formel de la mère dûment informée (Dr. M. Michaud. *Mongolisme et avortement.* 17 juillet 1970).

★ ★ ★

L'aspect moral du problème. De Platon jusqu'à Muller, une question revient sans cesse sous la plume des philosophes et des savants : pourquoi l'homme, qui s'est toujours préoccupé d'améliorer la qualité des espèces qu'il a domestiquées, n'en a-t-il pas fait autant concernant lui-même, espèce auto-domestiquée et dont la qualité laisse à désirer ? La réponse est fort simple. L'homme ne s'est pas donné ce *droit* parce qu'il a considéré, durant des siècles, qu'il était un être à part, gouverné par des lois d'une autre nature, et n'ayant avec les autres espèces que de lointaines affinités. Dans la théologie catholique, c'est à chaque homme de réaliser son salut *individuellement.* Le problème moral résulte ici de la contradiction apparente entre l'intérêt individuel et l'intérêt collectif. Le droit est une technique de normalisation des rapports censée aboutir à des résultats positifs. Quelle est donc la valeur d'une règle morale, la légitimité d'un principe juridique aboutissant, non à une amélioration, mais à une dégradation ?

En 1967, le Haut Comité de la Population et de la Famille avait préconisé une législation plus souple

concernant l'avortement thérapeutique. Depuis, l'Association nationale pour l'étude de l'avortement, la Société française de gynécologie et d'obsétrique, le Planning familial, l'Association mondiale des médecins (62 fédérations nationales représentées), se sont tour à tour prononcés dans le même sens. Mais, en juillet dernier, l'épiscopat français déclarait : «L'avortement thérapeutique insulte gravement à l'honneur du Créateur». La venue au monde d'un être monstrueux, d'un enfant n'ayant d'humain que le nom et pas même conscience de lui-même (dépourvu de cerveau, par exemple), n'insulte-t-elle donc en rien à l'honneur de Celui dont on dit qu'il aurait créé l'homme à son image ? Qui fera croire aux parents d'enfants monstrueux, n'ayant pas forcément vocation au martyre, qu'il était *préférable* que leur progéniture vînt au monde, et criminel qu'on l'évitât ? Qui leur fera croire qu'il est *utile* que des êtres contrefaits souffrent et fassent souffrir autour d'eux, avant d'engendrer la souffrance à leur tour, conformément à la croyance selon laquelle «la souffrance répare les péchés du monde» ?

«Il est humain de sauver l'existence d'enfants frappés par la maladie, remarque le professeur O'Connor, président du Congrès sur les malformations congénitales (La Haye, 1969). Mais il n'est ni humain, ni moralement défendable, de permettre que la cause de leur maladie puisse se perpétuer si nous disposons des connaissances et des moyens qui nous autorisent à l'empêcher». Le professeur Crick, du Laboratoire de biologie moléculaire de Cambridge, prix Nobel 1962 pour ses travaux sur l'hérédité, va plus loin. «De nouvelles définitions légales de la vie et de la mort sont nécessaires, déclare-t-il, si l'on ne veut pas que l'explosion démographique pose un problème de qualité autant que de quantité. Par exemple, on pourrait envisager une nouvelle définition de la naissance, en repoussant la date deux jours après la délivrance. Cela permettrait d'examiner les nouveau-nés, qui ne sont pas des êtres humains au vrai sens du terme, et d'administrer l'euthanasie à ceux qui sont nés avec une difformité, quelle qu'elle soit (..) Mes idées ainsi exprimées impliqueraient, bien sûr, une réévaluation complète de la vie humaine elle-même. Je ne crois pas un mot de ce point de vue traditionnel selon lequel tous les hommes sont nés égaux et sacrés» *(Tribune médicale.* 21 novembre 1970).

★ ★ ★

Au travers du débat sur l'eugénisme, se trouvent posées de plus vastes questions. Et d'abord la vieille controverse de l'hérédité et du milieu. Les deux jouent leur rôle, mais quel est l'élément déterminant ? Quelle est la part respective de l'inné et de l'acquis ? Jusqu'où l'éducation peut-elle compenser le handicap intellectuel ? Peut-on actualiser sans faire appel au potentialisable ? Voilà la question fondamentale. Celle qui met un terme aux discussions interminables, et rend caducs les débats filandreux sur l'injustice sociale et l'«inégalité des chances».

Le point commun de tous les systèmes égalitaires, fondés apparemment sur la revendication quasi-exclusive de «justice sociale», est que l'inégalité des réussites y est toujours considérée comme un scandale. Dans cette conception, la justice n'est plus la garantie d'équité dont chacun est en droit de bénéficier à concurrence de ses capacités, mais la «libération» des assujettis par suppression des «différences scandaleuses». Nombre d'erreurs dramatiques viennent de cette vision, tantôt généreuse et tantôt perverse. A commencer par le concept d'une humanité ontologique, imaginée et jamais vécue, cette philosophie horizontale de l'être, qui ne paraît lumineuse que parce qu'elle est sans épaisseur.

Il ne s'agit pas de justifier les castes et les abus. A dire vrai, d'ailleurs, tout le monde souhaite que l'homme *s'améliore.* Mais personne ne s'entend sur la façon d'y parvenir. Les uns veulent agir par l'éducation sur l'esprit, les autres par le confort sur les moeurs, d'autres *sur l'homme et par l'homme* afin qu'il se dépasse. Ce sont aussi les trois seules philosophies possibles. La philosophie de *l'être,* qui est celle des théologiens et des rêveurs ; la philosophie de *l'avoir,* qui est celle des consommateurs et des possédants ; et la philosophie du *devenir.* Les deux premières s'entretiennent l'une l'autre assez bien, comme en témoigne le conflit du mercantilisme actuel et des éternelles rêveries renouvelées de Savonarole. Toutes deux s'interrogent sur la nature de l'homme. La philosophie du devenir, qui est celle des hommes de forte santé, des «grands tonitruants», se préoccupe surtout de ce qu'elle sera. Ainsi que l'écrivait le Dr. Luc Audouin à *L'Express* (6 avril 1970) : «Sauver la vie n'a de justification que si la vie vaut la peine». Ce qui compte plus encore que la longueur de la vie, c'est sa densité.

L'eugénique est une contrainte. La vie aussi est une contrainte : peut-on refuser son sens, et néanmoins la conserver ? Sur le métier, la nature remet cent fois son ouvrage. L'incessante refonte du protoplasme, au rythme des vies et des morts alternées, préside à l'évolution dont l'homme est issu. L'espèce humaine est actuellement la plus achevée ; c'est aussi celle où l'on arrive le plus tard aux plénitudes de l'âge adulte (proportionnellement à la durée moyenne de la vie). Tout ce qui est achevé, c'est-à-dire meilleur, est travaillé, affiné, incessamment poli et repoli. Il faut être très ferme là-dessus. C'est tout le contraire du principe qui semble prévaloir aujourd'hui : écriture automatique, peinture à pulsions, spontanéisme, gesticulations. Il faut continuer le modelage de la nature, aussi longtemps qu'il le faudra. L'eugénisme vise à améliorer ce qui vient après nous, en même temps qu'il *justifie* ce qui nous a précédés : «Féconder le passé et enfanter l'avenir : que tel soit mon présent» (Nietzsche).

Les groupes humains n'ont pas tant de valeur en eux-mêmes (provincialisme anthropologique somme toute aristotélicien) que par la proportion des *élites* qu'on y trouve. Dans les *Années décisives*, Spengler écrit : «Ce dont un peuple a besoin, autant que de la santé même de la race, c'est l'existence d'une *sélection des meilleurs* qui le guident. Mais une sélection telle qu'elle existait dans le service colonial anglais et dans le corps d'officiers prussiens -ainsi que dans l'Eglise catholique-, et qui prenait en considération uniquement le niveau moral et l'attitude dans les situations difficiles, impitoyablement et sans égard aucun à l'argent ni à l'origine, devient impossible lorsque le matériel auquel on a affaire ne dépasse jamais le niveau moyen : la sélection naturelle doit précéder». Tout homme étant le surhomme de quelqu'un, ce qui compte, c'est l'endroit où l'on domine, pas celui où l'on est dominé : «Une race qu'on *a*, et non une race à laquelle on *appartient*. L'une, c'est l'éthique, l'autre la zoologie».

Mai 1968 : révolte de la jeunesse, mais aussi surgissement des «Katangais» et des drogués, sortis de leurs cryptes comme des escargots après la pluie des sottises et des absurdités. C'est qu'à l'occasion des grands troubles les sociétés sont comme un bocal qu'on agite : les impuretés sont brusquement portées à la surface. A l'avant-scène des révolutions, se trouvent toujours le pire et le meilleur : Saint-Just et les pétroleuses, Robespierre et Marat, Rossel et Louise Michel. Ceux qui ont soif de pureté, et ceux qui ont soif de sang. Cela risque de fausser les analyses. Mais qu'on laisse l'histoire décanter l'événement. Et le déchet biologique retombe au fond. La hiérarchie sociale actuelle n'est pas conforme à la hiérarchie biologique. Elle n'en est pas non plus l'inverse. Ce n'est pas en maintenant le bocal immobile, ni en le renversant qu'on l'assainira, car c'est aux extrêmes que s'observe la plus grande densité d'éléments troubles : *l'écume biologique* à la surface, la *lie biologique* au fond.

L'écume biologique forme le bouillon de culture des parasites légaux et semi-légaux, des exploiteurs directs et indirects de l'opinion, de ceux qui donnent dans le clinquant et s'agglomèrent aux robinets de profit : créateurs de modes absurdes, histrions des arts et des lettres, trafiquants d'exotisme, prestidigitateurs des mass-media, professeurs d'ahurissement. La lie biologique est le bouillon de culture des éléments plus primitifs, que leur incapacité à manier la dialectique confusionniste rejette dans les formes inférieures du parasitisme : parasites de la pègre et du rebut, pensionnaires intermittents des asiles et des prisons, grands prédateurs sociaux, armée de réserve du crime et des épurations. L'écume biologique, par le jeu des snobismes, pousse la lie biologique à la révolte et lui fait croire qu'elle soutient la «cause du peuple». Mais le parasitisme s'exerce dans toutes les espèces, à tous les échelons, même les plus humbles. L'agitation «révolutionnaire» aboutit à l'institutionnalisation de la politique et de l'économie *convulsionnaires*, système anarchique et syncopé organisé, non en fonction des lois de la vie et de la promotion biologique, mais en fonction des lois du pillage et de la dégradation.

La logique de la matière, c'est de s'affiner jusqu'à ce que les sédiments indésirables ne soient plus reconnaissables. Et la matière, c'est de l'énergie. De même la ccivilisation se mesure-t-elle, non seulement à ce qu'elle a de florissant, mais aussi à la quantité d'*énergie* qui perdure en elle. Ecrire une histoire de la peinture italienne, c'est écrire une histoire de l'énergie en Italie, disait Stendhal *(Correspondance)*. Il ajoutait *(Rome, Naples et Florence)* : «J'aime la force, cette force dont une fourmi peut montrer autant qu'un éléphant. ■

NOUVELLE ECOLE



copyright Dominique Buigné. «Hérédité, seul dieu dont on connait le nom» (Oscar Wilde).

thème central

«La multiplication des moyens d'éducation culturelle, écoles, musées, concerts, mesures sociales, etc.. ne pourra jamais modifier le patrimoine héréditaire d'un peuple, car ces moyens -certes bons et nécessaires en soi- influencent exclusivement le *phénotype* et ne modifient en rien le *génotype*. Si l'on veut obtenir une amélioration du génotype (pour la moyenne du peuple), il n'y a qu'un moyen : la sélection positive. Et si l'on veut empêcher du moins son altération, telle qu'elle s'accomplit en Europe depuis cent à cent cinquante ans, il n'y a pas d'autre solution non plus que de mettre fin aux processus qui, dans la civilisation actuelle, donnent lieu à une sélection négative continue.

«Parmi ces processus, et outre les guerres modernes -que tous les eugénistes du monde considèrent depuis longtemps comme la sélection négative la plus implacable qu'on puisse imaginer, puisque c'est surtout les meilleurs qu'elles déciment-, il faut compter en première ligne le fait que les couches de la population de moindre valeur, en particulier les éléments dits asociaux, sont celles qui prolifèrent le plus, tandis que la natalité des couches supérieures est beaucoup plus faible. Tant que cet état de choses dure, toutes les mesures extérieures qui ne s'appliquent qu'au phénotype non seulement ne servent à rien, mais risquent en outre de renforcer la sélection négative, ainsi que l'ont démontré tant de fois les eugénistes les plus compétents de tous les pays (et non pas uniquement, ou principalement, les eugénistes allemands)».

Ces lignes sont extraites du célèbre ouvrage de Bernard Bavink, *Conquêtes et problèmes de la science contemporaine* (2 vol.), paru en 1948 aux éditions de La Baconnière, à Neuchâtel. Auteur de plusieurs autres livres importants (*Précis d'atomistique*. Leipzig, 1922 ; *L'eugénique, nécessité du temps présent*. Leipzig, 1934 ; *Ce qui est essentiel dans le christianisme et ce qui ne l'est pas*. Frankfurt, 1938), Bernard Bavink fut professeur à Bielefeld, et directeur de l'Association Képler pour le progrès des sciences. Il définit ici le problème de l'eugénique tel qu'il se trouvait posé aux lendemains de la seconde Guerre mondiale.

A peine le bruit des armes s'était-il tu que les savants du monde entier, comme ils n'avaient jamais cessé de le faire auparavant, se préoccupaient à nouveau d'une question que la reconstruction de l'Europe dévastée rendait d'autant plus brûlante : l'avenir de la population, sur le double plan de la quantité et de la qualité.

En 1952, le biologiste Jean Rostand faisait paraître *L'hérédité humaine.* «A la lumière de la génétique moderne qui nous enseigne que certaines tares sont transmises du parent à l'enfant avec une régularité quasi mathématique, écrivait-il, l'idéal eugénique apparaît incontestablement bien fondé». Dix ans plus tard, au moment où se déroule le triste procès de la thalidomide, il déclare à l'ORTF : «Le souci d'épargner à un être monstrueux une vie de souffrance est un désir justifié. Dans ce cas-là, comme dans certains autres, tel celui d'une rubéole en début de grossesse, on devrait pouvoir permettre l'avortement médical» (*Le Monde.* 21 août 1962).

Dans la revue *Atlas*, il ajoute en janvier 1969 : «Que l'espèce humaine soit directement menacée dans la qualité de son patrimoine héréditaire, c'est là une conclusion à laquelle il paraît bien difficile d'échapper. En dépit de l'amélioration apparente des humains, due à la meilleure hygiène, à la meilleure nourriture, à la pratique des sports, et qui se traduit par l'élévation de la taille, par les progrès des performances sportives, tout cela n'est qu'apparence. Il y a une contradiction essentielle entre le mieux-être individuel et le bien génétique. Nous payons cher, génétiquement, le progrès médical et social». Enfin, en 1970 : «Je ne suis pas contre une eugénique qui empêcherait l'anormal de naître, et même qui ferait des supernormaux» (déclaration aux *Nouvelles littéraires.* 19 mars 1970).

Que des hommes de science de notre temps, qui comptent parmi les plus libéraux et les plus pondérés, croient nécessaires de mettre en garde leurs contemporains sur ce sujet, qu'ils attirent l'attention sur le péril de *dégradation génétique* qui les menace, est un fait extrêmement révélateur. Il justifie à lui seul les études que nous publions dans les pages qui suivent.

La première de ces études, dûe à Jean-Jacques Mourreau, est un survol historique de l'idée eugéniste. Elle montre que, depuis les temps les plus reculés jusqu'à nos jours, sous tous les régimes et dans tous les pays, cette idée a toujours compté au nombre des préoccupations des hommes les plus sages et les plus éclairés. Elle s'achève sur un examen de la situation telle qu'elle se présentait, à la veille de la dernière guerre, dans les principaux pays occidentaux. Le second texte, rédigé par Yves Christen, rappelle les données essentielles de la génétique moderne, et examine, sous l'angle scientifique, les perspectives médico-sociales de l'eugénique d'aujourd'hui.

Jean-Jacques Mourreau, 25 ans, est assistant général en planning industriel à Strasbourg. Il s'est spécialisé dans trois domaines : archéologie, biologie, religions. Yves Christen, 23 ans, né à Marseille, achève une maîtrise de génétique, biochimie et biologie animale (zoologie, embryologie, biochimie stucturale et métabolique). ■

N. E.



thème central

Jean-Jacques MOURREAU

L'EUGENISME : SURVOL HISTORIQUE

Etymologiquement, les termes d'*eugénique* et d'*eugénisme*, le premier désignant l'ensemble des principes et des applications visant à l'amélioration des populations, le second concernant plutôt les préoccupations générales et la philosophie qui s'y rapportent, viennent du grec *eugènes*, qui signifie «de bonne souche», «de bonne descendance», «bien né». Assurer une «bonne descendance» n'est pas, en effet, une préoccupation propre à l'époque moderne. Des lois «eugéniques» étaient en vigueur chez la plupart des peuples de l'Antiquité. Presque partout, l'alcoolisme, la tuberculose, la lèpre, l'épilepsie, des contrefaçons trop marquées, étaient considérés comme des contre-indications au mariage et à la procréation (1).

législations idéales

Lycurgue, dans une certaine mesure, peut être considéré comme le premier eugéniste. Ce réformateur semi-légendaire, en qui les Doriens de Sparte voyaient l'un des fondateurs de leur cité, introduisit à Lacédémone une législation dont Plutarque nous a laissé la description. «Quand un enfant lui naissait, écrit-il, le père n'était pas maître de l'élever. Il le prenait et le portait dans un lieu appelé Lesché, où siégeaient les plus anciens de la tribu. Ils examinaient le nouveau-né. S'il était bien conformé et robuste, ils ordonnaient de l'élever, et lui assignaient l'un des neuf mille lots de terre. Au contraire, s'il était difforme et mal venu, ils l'envoyaient en un lieu appelé les Apothètes, qui était un précipice du Taygète. Ils jugeaient en effet qu'il valait mieux pour lui-même et pour l'Etat qu'on ne le laissât point vivre, du moment qu'il était mal doué dès sa naissance quant à sa force et sa santé» (*Vie des hommes illustres* : Lycurgue). L'historien ajoute : «De là vient aussi que les femmes ne lavaient pas les nouveaux-nés avec de l'eau, mais avec du vin. Car ceux qui sont sujets à l'épilepsie et aux maladies, dit-on, meurent de convulsions sous l'effet du vin pur, tandis que ceux dont la complexion est plus saine en reçoivent une plus grande vigueur, et s'en trouvent mieux trempés» (Ibid.).

A Athènes, Solon, devenu archonte en 594, prit des mesures du même ordre. La législation dont il est l'auteur favorisait le mariage et l'éducation de la jeunesse. Athènes se donna-t-elle, comme sa rivale, des lois ordonnant la suppression des enfants difformes et contrefaits ? Nous n'avons pas de certitude sur ce point. Mais nous savons, comme le soulignait Fustel de Coulanges, «qu'Aristote et Platon l'inscrivirent dans leurs législations idéales» (*La cité antique.* Hachette, éd. 1900. Livre III, Chap. XVIII).

La République de Platon, les *Politiques* d'Aristote, font en effet une large place à l'eugénisme. Platon écrit : «Que font les éleveurs quant ils veulent accoupler leurs animaux pour en avoir des petits ? Ils choisissent dans le troupeau ceux qui l'emportent sur les autres. De même, dans l'espèce humaine, si l'on veut qu'elle ne dégénère point, on s'arrangera pour favoriser l'union des meilleurs spécimens de l'un et

(1) Dans le cas-limite de la dynastie des Ptolémées, l'inceste était pratiqué pour conserver les qualités de la souche royale égyptienne. Cette règle prévalait également dans les civilisations précolombiennes : l'Inca épousait sa soeur pour préserver sa lignée. Siegfried, héros germanique, fait de même : l'endogamie, sous sa forme extrême, prend ainsi la puissance du symbole et du mythe.

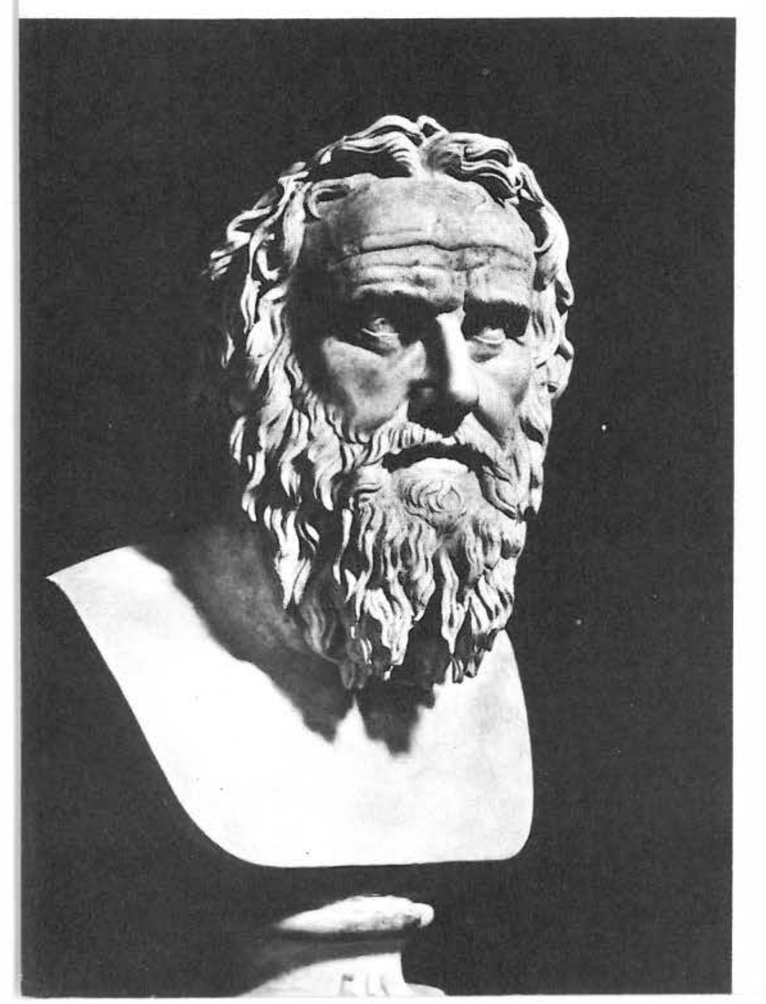
l'autre sexe, et pour raréfier celle des plus mauvais. Les enfants des «meilleurs» seront élevés par l'Etat, tandis que ceux des «plus mauvais» seront relégués en quelque endroit mystérieux et retiré». Platon fixe ensuite les limites d'âge qui lui paraissent souhaitables pour le mariage : de 20 à 40 ans pour les femmes, de 30 ou 35 à 55 ans pour les hommes. Au-delà, les relations sexuelles ne devront plus donner de fruits. L'enfant qui viendrait à naître malgré les précautions prises et l'interdiction prononcée, serait *exposé*, c'est-à-dire presque toujours sacrifié. Les nouveaux-nés difformes, voire ceux des couches inférieures de la société, n'auront pas leur place dans la cité.

Même souci chez Aristote, qui s'inquiète également de l'âge du mariage : de 18 à 40 ans pour les femmes, de 37 à 50 ans pour les hommes. Ces unions seront placées sous la tutelle de la cité, et les futurs époux examinés par des médecins qui décideront si les candidats sont aptes à la procréation. Les enfants seront conçus de préférence en hiver. Les femmes qui les porteront éviteront les tâches fatigantes, mais se garderont de rester oisives. Les enfants contrefaits, ceux qui naîtraient en dehors des règles énoncées par ailleurs, seront exposés. Dans certains cas, Aristote prévoit le recours à l'avortement.

Un poète, Théognis de Mégare, s'indigne de ce que trop souvent la valeur biologique soit moins considérée que la valeur de l'argent. «On n'achèterait pas des bestiaux sans bien les examiner, écrit-il, ni un cheval sans savoir s'il descend d'une race généreuse, mais l'on voit un honnête citoyen recevoir pour épouse une méchante femme, née d'un père indigne.. La fortune confond toutes les races, et cet odieux mélange abâtardit l'espèce humaine» (cité par Jean Rostand. *L'hérédité humaine*. Presses Universitaires de France, éd. 1952, 6ème éd. rév. en 1965).

Comme à Sparte, le *pater familias* romain doit «reconnaître» son enfant, c'est-à-dire l'identifier non seulement comme le sien, mais comme un nouveau-né bien venu, digne de prendre sa place dans la lignée. S'il ne le reconnaît pas, l'enfant est exposé. Les autorités elles-mêmes peuvent intervenir. Citant Cicéron, Fustel de Coulanges indique que «l'Etat avait le droit de ne pas tolérer que ses citoyens fussent difformes ou contrefaits. En conséquence, il ordonnait au père à qui naissait un tel enfant de le faire mourir» (op. cit.).

Lycurgue.



Platon.



Dans un ouvrage récent, M. Philippe Ropartz évoque une coutume romaine très significative. «L'enfant nouveau-né, indique-t-il, était présenté à son père qui était libre de l'accepter, et de le *poser sur ses genoux*, ou de le refuser ; dans ce cas l'enfant était tué» (*L'eugénisme*, in *La biologie*. Denoël & Centre d'Etude et de Promotion de la Lecture, éd. 1970, p. 218). Ce rite, dont on trouvera plus loin la réplique, était si important que la plupart des philologues s'accordent pour expliquer étymologiquement la *gens* romaine par ce *genus*, genou paternel, symbole de vie et de mort.

Chez les anciens Germains, les enfants malformés ou débiles étaient supprimés. La décision appartenait au chef de famille (voir G. Banu. *L'hygiène de la race.* Masson & Cie, éd. 1939). D'anciennes lois scandinaves autorisaient d'ailleurs l'exposition, laquelle, compte-tenu des conditions climatiques, entraînait presque toujours la mort. Bien entendu, cette pratique ne touchait que les enfants malconformés, dont la santé était la plus incertaine : les enfants les plus robustes ne pouvaient être exposés que dans des circonstances exceptionnelles, imposant une sélection plus dure encore (famine par exemple). Dans l'ensemble, les enfants étaient considérés comme le bien le plus précieux de la communauté, celui qui garantissait son avenir et sa continuité. Le rite de la reconnaissance était identique à celui des Romains. «Avoir abandonné et laissé mourir un enfant était considéré comme criminel, s'il avait déjà reçu un nom, et *si son père l'avait tenu sur ses genoux, manifestant ainsi qu'il le reconnaissait* ; il était alors devenu membre de la famille, et attenter à sa vie était un meurtre» (*Les Vikings.* Hatier, éd. 1968). Ces coutumes se maintinrent jusqu'au Moyen-Age. Profondément enracinées dans les moeurs des hommes du nord, mais considérées comme «païennes», elles furent à grand peine tolérées par les évangélisateurs chrétiens, puis supprimées (voir Lucien Musset. *Les peuples scandinaves au Moyen-Age.* Presses Universitaires de France, éd.).

«propositions condamnables»

Nous manquons de renseignements sur l'existence de préoccupations ou de pratiques eugéniques durant la période qui va de la chute de l'Empire romain jusqu'à la Renaissance. Il est d'ailleurs très probable que ces préoccupations furent nulles. L'Eglise faisait régner sa loi. Et de nombreux facteurs de «contre-sélection» intervenaient couramment : guerres interminables où tombaient les meilleurs, célibat de rigueur pour l'élite intellectuelle recluse dans les monastères. «Le célibat religieux, écrivait Vacher de Lapouge, a retiré du monde les êtres les plus scrupuleux, les plus fervents. Il a laissé le soin de la reproduction à ceux qui avaient le moins de vertu, le moins de religiosité, le moins d'empire sur eux-mêmes. Il est arrivé ce qui devait arriver» (*Les sélections sociales*).

Il faut attendre la Renaissance pour voir reparaître l'idée eugénique, de pair avec la redécouverte de l'héritage antique. Rabelais et Montaigne se prononcent pour la sélection des plus doués. Les Utopistes, bâtisseurs de mondes nouveaux, ne sont pas éloignés d'en faire autant. Francis Bacon de Vérulan, ancien chancelier d'Angleterre, se livre à une méditation sur le mariage. Il estime que l'union de l'homme et de la femme ne doit pas être «un marché», mais «une affaire d'Etat, de religion et de morale naturelle» ayant pour but la procréation d'une race forte et intelligente (*La nouvelle Atlantide*). Thomas Campanella, dans sa *Cité du soleil*, prévoit l'instauration d'un «ministère d'amour», qui devra veiller à la qualité des mariages et de leurs fruits. Dans *Utopia*, Thomas Morus va jusqu'à imaginer, déjà, les visites médicales prénuptiales.

Mais, pour que l'eugénisme cesse d'être une doctrine utopique, il faut encore attendre quelques siècles, le temps que les chercheurs, bravant souvent les interdits dogmatiques, parviennent à une meilleure connaissance de l'homme et de l'univers. Georges-Louis Buffon, qui voulait «améliorer la condition humaine par la connaissance de la nature et de ses lois», fut l'un d'entre eux. En 1751, la Sorbonne releva, du point de vue des théologiens, seize «propositions condamnables» dans son oeuvre.

«C'est du nord que vient la lumière !», s'écriait Voltaire. Il ne faut donc pas s'étonner de ce que la plus ancienne loi eugénique des temps modernes soit d'origine suédoise. Adoptée en 1757, elle stipule que les mariages entre épileptiques sont interdits, et précise aux fins de justification : «La maladie nommée épilepsie idiopathique est transmise par les parents aux enfants, ainsi qu'aux enfants des enfants».

A la fin du XVIIIème siècle, un médecin allemand, Johann Peter Frank, publie un *Système complet de police médicale*, en six volumes, qui constitue probablement le premier manuel d'eugénique systématique. Rédigé en latin, l'ouvrage paraît en 1779. Les milieux scientifiques lui font le meilleur accueil, mais les conseils qu'ils contient ne seront suivis d'aucune application pratique. Le *Système complet* mérite pourtant bien son nom. Le problème de l'hérédité, la dégénérescence, la sélection et la contre-sélection, y font l'objet d'études minutieuses. On y trouve aussi diverses considérations sur la reproduction eugénique, la démographie, la prévention des naissances. Johann Peter Frank énumère les différents facteurs étiologiques anti-sélectifs : militarisation intensive, alcoolisme, maladies vénériennes, etc.. Il propose l'institution d'un impôt spécial frappant uniquement les célibataires. «Je crois fermement, proclame-t-il, qu'il n'y a pas de moyens plus puissants pour stimuler la vigueur et la santé de l'espèce humaine, qu'une sélection sévère parmi ceux qui, de nos jours, répandent exclusivement la mauvaise semence sur le champ de la vie collective, et rendre impossible à tous les dégénérés et les misérables de continuer à sacrifier une moitié de l'humanité, en fonction de leurs impulsions déraisonnées» (cité par G. Banu. op. cit.).

Quelques dizaines d'année plus tard, vers 1802, un professeur de l'Universite de Heidelberg, Franz Mai, formule des voeux analogues. Il n'est pas plus écouté que Johann Peter Frank. En 1803, c'est un publiciste français, Robert Le Jeune, qui fait paraître un essai mi-sérieux mi-humoristique, qu'il intitule *La Mégalanthropogénésie.* Il y propose «le mariage d'hommes éminents et de femmes distinguées en vue de faire naître des enfants d'esprit». Pour appuyer son argumentation et convaincre ses lecteurs, il retrouve instinctement les exemples déjà cités, dans l'Antiquité, par Théognis de Mégare et Platon. «Tandis qu'on n'épargne rien en Europe, écrit-il, pour relever la beauté des coursiers, améliorer les bêtes de laine et perpétuer la race des bons limiers, n'est-il pas honteux que l'homme soit abandonné par l'homme ? ».

sélection naturelle

A partir de cette date, l'eugénisme entre peu à peu dans les préoccupations du siècle. L'Europe commence à s'interroger sur son passé et son avenir. Des écrivains fougueux, rarement pourvus de connaissances scientifiques, mais désireux de retracer en de grandes fresques la genèse de la civilisation, publient des essais d'«histoire des races et des civilisations». C'est le cas des romans de Lord Beaconsfield et Disraéli, publiés entre 1844 et 1847, de l'*Histoire de la culture humaine*, de GustaveLemm en 1845, et surtout du célèbre *Essai sur l'inégalité des races humaines*, composé entre 1848 et 1851 par le comte Arthur de Gobineau. Sur un plan plus scientifique, l'hérédité pathologique fait l'objet d'études très poussées sous l'influence des plus grands savants français : Pujol en 1790, Portel en 1808, Lereboullet en 1834, Piorry en 1840. En 1850, Lucas fait paraître un *Traité philosophique et physiologique de l'hérédité naturelle dans les états de santé et de maladie.* En 1857, c'est Morel qui publie son *Traité des dégénérescences physiques, intellectuelles et morales dans l'espèce humaine et des causes qui produisent ces variétés maladives.*

Parallèlement, battues en brèche depuis le début du XVIIIème siècle, les pieuses conceptions qui établissaient une ligne de démarcation bien nette entre l'homme et les autres espèces animales, subissent un revers décisif, avec la parution en Grande-Bretagne d'un ouvrage intitulé *On the Origin of Species by Means of Natural Selection or the Preservation of Favoured Races in the Struggle for Life.* Son auteur y établit clairement les bases de l'évolution biologique ; il montre l'importance de la sélection naturelle dans la formation des espèces. C'est Charles Darwin. En dépit de l'hostilité du clergé anglais, qui n'a pas lu dans la Bible que «l'homme descend du singe», *L'origine des espèces* fera l'objet de cinq éditions successives entre 1860 et 1882, soit 24 000 exemplaires au total, chiffre considérable pour l'époque.

Les thèses de Darwin (1809-1882) apportent la preuve que «l'homme n'est pas «un empire dans un empire», mais un animal que les particularités de sa structure et la vie en société ont rendu capable d'opérations intelligentes» (André Cresson. *Darwin, sa vie, son oeuvre.* Presses Universitaires de France, éd. 1956). Les eugénistes vont y trouver quelques unes des références qui leur manquaient. Ces thèses permettent en effet de supposer «un jeu automatique de la variabilité, de l'hérédité et de la concurrence vitale, assurant l'élimination des inaptes, la conservation des suffisamment aptes, et la multiplication des plus aptes» (Ibid.). Dans *The Descent of Man and Selection in Relation To Sex* (1871), Darwin développera d'ailleurs des considérations d'ordre directement eugénique, telles que celle-ci concernant le mariage : «Les deux sexes devraient s'interdire le mariage lorsqu'ils se trouvent dans un état trop marqué d'infériorité de corps et d'esprit» (cité par Jean Rostand. op. cit.).

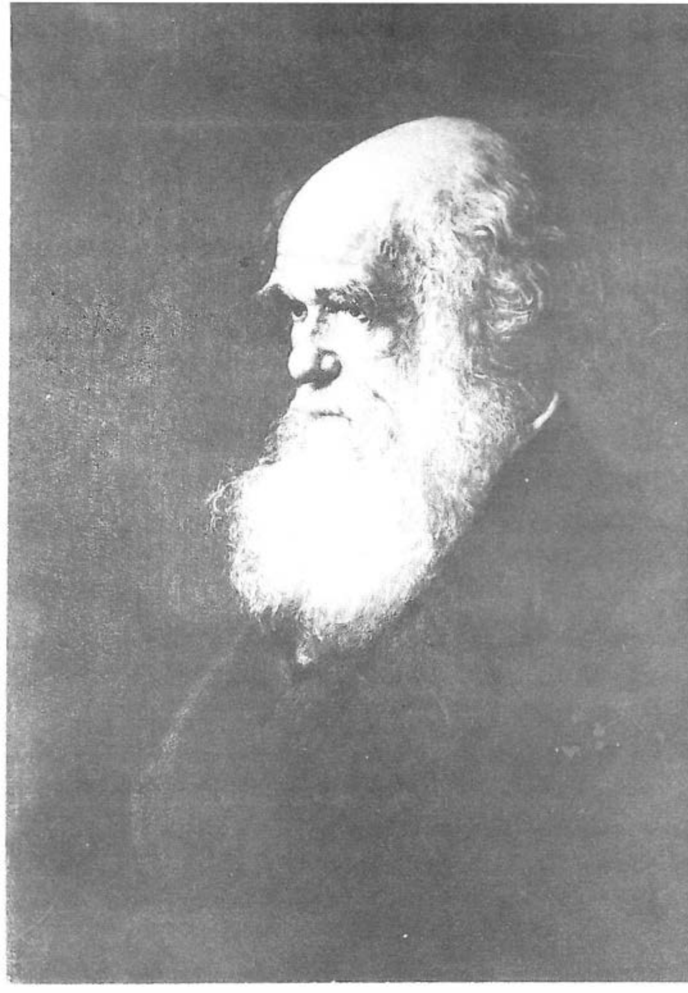
Mendel et les lois de l'hybridation

Autre évènement marquant de l'époque : la publication, en 1865, des lois fondamentales d'une science nouvelle, dont la portée va être considérable, la génétique. Mais on n'en mesurera pas tout de suite l'importance. En effet, le mémoire publié par Johann Gregor Mendel dans les comptes-rendus de la société d'histoire naturelle de Brünn, sous le titre de *Versuche über Pflanzenhybriden* («Essai sur l'hybridité des plantes»), ne recueille aucune attention au moment de sa parution. L'illustre botaniste autrichien Carl Wilhelm von Nägeli, alors professeur de physiologie végétale à l'Université de Munich, en reçoit un exemplaire, mais n'y porte pas le moindre intérêt (voir Jean Rostand. *Esquisse d'une histoire de la biologie.* Gallimard, éd. 1945). Ce n'est qu'en 1900, seize ans après la mort du moine morave (le 6 février 1884, à l'âge de 62 ans), que trois botanistes européens, le Néerlandais Hugo de Vries, les Allemands Correns et Tschermark, redécouvrent indépendamment les uns des autres les fameuses lois de l'hybridation sur lequelles repose toute la génétique moderne. En 1902, leur valeur pour l'espèce humaine sera confirmée. Par la suite, les travaux de Thomas Hunt Morgan, d'Eugen Fischer, d'Hermann J. Muller, et de bien d'autres, contribueront à leur approfondissement.

Au moment où le siècle dernier s'achève, tous les éléments sur lesquels l'eugénique moderne va s'appuyer sont donc en place. Une antique tradition, remontant aux origines de notre civilisation, témoigne du *souci constant* des hommes d'Europe d'améliorer leur «nature» et de la préserver des malfaçons. Grâce à Darwin, la *sélection* a été identifiée comme un *facteur d'évolution* et de progrès. Grâce à Mendel, et à tous ceux qui l'ont suivi, les chercheurs savent désormais quelles sont les lois qui président à l'élaboration du génotype, et connaissent la façon dont le stock héréditaire est transmis. A *l'eugénique négative* des Anciens va pouvoir se substituer une *eugénique préventive* puis une *eugénique positive*, visant, non plus à éliminer les défauts les plus criants, mais bien à améliorer la condition biologique de l'humanité.



Mendel.



Darwin.

L'eugénique, au sens propre du terme, ne date guère que de la fin du XIXème siècle. Comme toutes les sciences, elle a un «père», sur le nom de qui les spécialistes s'accordent. Ce père est un Britannique : Francis Galton.

Issu d'une famille connue pour ses aptitudes intellectuelles, et qui atteste à elle seule la réalité de l'hérédité psychologique, Francis Galton est le cousin de Charles Darwin. Né en 1822, il a reçu une double formation : médecine et mathématiques. La statistique le passionne. Séduit par les résultats que peuvent donner les applications de la fonction Gauss-Laplace, il dresse les premières cartes météorologiques en utilisant précisément les nouvelles méthodes de la statistique (par la suite, il découvrira les anticyclones). Puis il se tourne vers un autre domaine, qui l'intéresse tout autant : l'hérédité. Joignant les connaissances du médecin à celles du statisticien, il entreprend d'étudier la pérennité des qualités et des aptitudes mentales, telles qu'elles se sont manifestées dans certaines familles au fil des générations. Ses recherches commencent en 1863. Elles aboutissent, en 1869, à la publication d'un ouvrage fondamental, *Hereditary Genius* («Le génie héréditaire»).

hérédité et milieu

Dans *Hereditary Genius*, Galton démontre que les principales aptitudes mentales sont fortement influencées par l'hérédité, qu'elles se conservent d'une génération à l'autre selon des lois difficiles à étudier, mais néanmoins rigoureuses. Il en tire la conclusion que l'amélioration de la descendance est possible grâce à des mariages entre «époux de grande valeur». De ce livre, où l'usage de la méthode statistique appliquée à l'étude de l'hérédité, se conjugue à l'usage de la science génétique appliquée à l'histoire, Darwin déclare : «Je ne crois pas avoir, au cours de ma vie, jamais rien lu d'aussi attrayant et original».

Par une curieuse coïncidence, Galton fait paraître *Hereditary Genius* la même année où Karl Marx publie son manifeste, *Der Kapital* (tandis que Nietzsche accepte la chaire de philologie de l'Université de Bâle). Deux interprétations diamétralement opposées de l'évolution et de l'histoire voient ainsi le jour en même temps. «Pour l'un, notera C. D. Darlington, cette évolution dépend d'un élément interne, l'hérédité, tandis que pour l'autre, elle est fonction du milieu, ou, pour être plus précis, du milieu social» *(Le mystère de la vie.* Fayard, éd. 1957).

Le milieu, Galton n'en nie pas l'importance. Mais il le remet à sa juste place. Répondant à ses contradicteurs, il déclare : «Loin de moi la pensée de dire quoi que ce soit qui puisse sous-estimer la valeur du milieu en elle-même, puisqu'elle comprend, par exemple, toutes sortes d'améliorations sanitaires. Mais je désire proclamer que toutes ces améliorations sont des auxiliaires puissants de ma cause. Néanmoins, je considère la race comme plus importante que le milieu. La race a un double effet : elle crée des individus plus intelligents et meilleurs, qui deviennent plus compétents que leurs prédécesseurs pour faire des lois et

établir des coutumes, dont les effets réagiront favorablement sur leur propre santé et sur le milieu où évolueront leurs enfants. La force vitale constitutionnelle, la force pure, l'intelligence et les qualités morales persistent dans une race, comme on peut le voir chez les chiens, malgré de nombreuses générations issues d'un milieu quelconque, tandis qu'un milieu de choix non aidé par la sélection, ne peut guère faire plus sur une race inférieure que d'en écarter la maladie».

Six ans plus tard, Galton découvre une méthode qui va lui permettre d'apprécier plus nettement la part de l'hérédité dans la formation du caractère. Dans un article publié en 1875, il écrit : «L'histoire des jumeaux nous fournit le moyen d'opérer une distinction entre les effets des tendances héritées des parents, et ceux des circonstances dans lesquelles ils sont amenés à se développer, autrement dit entre les effets de la nature et ceux de la nutrition» (cité par Jean Sutter. *L'eugénique. Problèmes, méthodes, résultats.* Cahiers de l'INED, numéro 11. Presses Universitaires de France, éd. 1950).

Galton et l'eugénique

Il publie le résultat de son enquête en 1883, dans *Inquiries Into Human Faculty.* «Je m'étais demandé, écrit-il, si un progrès continu de l'éducation ne pouvait pas compenser un état stationnaire, voire rétrograde, des conditions dues aux dons de la nature. J'ai cherché la réponse en étudiant l'histoire des jumeaux. Or celle-ci m'a prouvé que les effets de la nature sont infiniment plus puissants que ceux de la nutrition (..) Le véritable fondement et les fruits de la pensée humaine dépendent avant tout de la race..». Dans le même ouvrage, Galton utilise pour la première fois le mot *eugénique*, qu'il substitue à celui de *viriculture* communément employé jusque là. Il en donne une définition : «La science de l'amélioration de la race, qui ne se borne nullement aux questions d'unions judicieuses, mais qui, particulièrement dans le cas de l'homme, s'occupe de toutes les influences susceptibles de donner aux races les mieux douées un plus grand nombre de chances de prévaloir sur les races moins bonnes» (2).

L'année suivante, tout en poursuivant ses recherches, Galton profite de l'Exposition internationale de Londres pour ouvrir un petit laboratoire de biométrie. Désireux de «conquérir les spécialistes des questions de population» (Jean Sutter. op. cit., p. 20), il lance en 1891, au moment où se tient le 7ème Congrès international d'hygiène et de démographie, une *Adresse aux démographes*, dans laquelle, sans traiter explicitement de l'eugénique, il insiste sur la fécondité différentielle des différentes classes sociales au sein d'une nation, et sur les différences de fécondité entre les nations elles-mêmes. Dans le premier cas, souligne Jean Sutter, Galton montre «que certaines classes, souvent les plus intéressantes, disparaissent, et que, dans le second, une race peut arriver à en supplanter d'autres» (Ibid.). Il conclut en affirmant que l'amélioration des dons naturels des générations futures est pratiquement à notre portée : «Nous pouvons ne pas être capables de provoquer l'original, mais nous pouvons guider».

L'*Adresse aux démographes* est le contraire d'un succès. Mais Galton ne se décourage pas. En 1904, il estime le moment venu d'agir publiquement. Il donne alors une nouvelle définition de l'eugénique : «Etude des facteurs socialement contrôlables qui peuvent élever ou abaisser les qualités raciales des générations futures, aussi bien physiquement que mentalement», laquelle est restée en vigueur depuis (Jean Sutter. Ibid.). La même année, Galton expose ses objectifs au cours d'une conférence devant les membres de la Société britannique de sociologie, sur le thème *Eugenics, Its Definitions, Scope and Aims.* Cette fois, on l'acclame. On l'applaudit, on parle de lui.

L'eugénique commence à passer dans les faits. Galton fait un don important à l'Université de Londres. Il signe à cette occasion un contrat qui prévoit que la somme versée sera utilisée pour la création d'un office d'enregistrement eugénique, où seront catalogués tous les faits susceptibles de servir au développement de la science nouvelle, et pour l'ouverture d'une Chaire nationale d'eugénique, où seront étudiés, durant trois ans, l'influence des facteurs influant sur la race et la santé.

En 1905, Galton publie *Studies in National Eugenics.* Reprenant les thèses qu'il a déjà avancées, il propose la création d'un «certificat de capacité» destiné à favoriser les mariages eugéniques. Parallèlement, il supervise la transformation de la revue *Biometrika* qui, sous l'influence de ses partisans, prend une orientation eugéniste de plus en plus marquée. L'office d'enregistrement eugénique est bientôt constitué ; en 1907, il est rattaché au laboratoire de biométrie, que dirige l'un des collaborateurs et amis de Galton, Karl Pearson. L'ensemble constitue le Galton Laboratory for National Eugenics. Nouvelle conférence cette même année, sur «Probabilités et fondements de l'eugénique». Galton y montre que l'eugénique est l'une des branches essentielles de la biométrie, et en souligne le caractère rigoureusement scientifique.

Puis c'est la fondation de l'Eugenic Educational Society, dont les statuts sont déposés en 1908. Cette association se donne pour objectif la propagation des idées eugénistes auprès du grand public. Elle publie

(2) Dans l'ouvrage de M. Jean Sutter, déjà cité, cette citation devient : «La science capable d'améliorer les lignées humaines, non seulement par de judicieuses unions, mais par toutes les influences qui donnent aux forces les plus convenables une meilleure chances de s'épanouir» (p. 20).

une revue, *The Eugenics Review*, dont le premier numéro sort l'année de la naissance de la Société. Le tirage est important, l'influence immense. Le monde anglo-saxon est à la pointe de l'eugénique moderne. Bientôt, d'autres sociétés font leur apparition, non seulement en Grande-Bretagne, mais aussi dans les Dominions britanniques, et jusqu'aux Etats-Unis. Francis Galton meurt en 1911, au moment où son oeuvre connaît un rayonnement d'une portée peu commune. Il n'a pas oeuvré en vain.

la «grande santé»

Sur le continent, l'eugénisme exerce également une influence non négligeable sur la plupart des philosophes et des écrivains. En 1885, Frédéric Nietzsche entame la rédaction d'une oeuvre qu'il n'aura pas le temps d'achever, et dont nous ne connaissons que des fragments, *La volonté de puissance*. Le «philosophe-médecin», l'annonciateur du «surhomme» et de la «grande santé», ne pouvait que participer du courant «sélectionniste». Il en devient, comme devait le souligner Alfred Ploetz, l'un des principaux précurseurs. «Malédiction, s'écrie-t-il ! Les meilleurs disparaissent sans laisser d'enfants». Et encore : «Il faut traiter les criminels comme des malades ; donc avoir la même horreur de les voir se reproduire. C'est la première amélioration des moeurs que je souhaite. Ni le malade, ni le criminel, ne doivent être reconnus aptes à la reproduction».

Nietzsche a des mots très durs sur le mariage. «Je voudrais que l'on parlât du droit au mariage, et qu'il fût rarement accordé, écrit-il. Dans le mariage, il n'y a que des devoirs, et pas de droits». Il énonce des propositions concrètes. «Pour l'avenir du mariage : aggravation des impôts (sur les successions) et prolongation de l'obligation militaire pour les célibataires à partir d'un certain âge, et selon une progression à déterminer (à l'intérieur de la collectivité). Avantages de toutes sortes pour les pères de nombreux garçons ; en certains cas, le vote plural. Certificat prénuptial : signé par les autorités communales ; les fiancés et les médecins auront à répondre à diverses questions précises (antécédents familiaux)».

Sur la sélection : «Il y a une question qui revient sans cesse se poser à nous, question insidieuse et perfide peut-être ; disons la à l'oreille de ceux qui ont droit à ces questions inquiétantes, aux âmes les plus fortes de maintenant, à celles qui se possèdent le mieux : ne serait-il point temps, vu le développement auquel est arrivé le type de «l'homme grégaire» en Europe, de tenter la sélection méthodique, artificielle et consciente du type opposé et de ses vertus ? » Et, plus loin : «Le nouveau problème. Qui sait si l'on ne pourrait pas élever jusqu'à un niveau supérieur une partie de l'humanité aux dépens de l'autre partie ? Sélection..»

Affirmant que «l'homme est un fil tendu entre l'animal et le surhomme», il écrit : «Il est de notre nature de créer un être qui nous soit supérieur, de créer ce qui nous dépasse ! C'est l'instinct de la reproduction, l'instinct de l'action et de l'oeuvre. Comme toute volonté suppose une fin, l'homme suppose un être qui n'existe pas encore, mais qui est la fin de son existence. Voilà le véritable libre arbitre ! C'est dans cette fin que se résument l'amour, la vénération, la perfection aperçue. l'ardente aspiration».

Georges Vacher de Lapouge

En 1895, à Berlin, Alfred Ploetz (1860-1940), autre précurseur de l'eugénique moderne, d'un point de vue scientifique cette fois, publie le premier volume de ses *Grundlagen einer Rassenhygiene : Die Tüchtigkeit unserer Rasse und der Schutz der Schwachen*.

Un an plus tard, un professeur d'anthropobiologie de l'Université de Montpellier, futur théoricien du sélectionnisme, Georges Vacher de Lapouge, publie un «cours libre de science politique» professé en 1888-89, *Les sélections sociales*. «Il est probable, affirme-t-il, que si, dans l'espèce humaine, la fonction de reproduire était réservée par un privilège exclusif aux individus d'élite, de la race supérieure, au bout d'un siècle ou deux, on coudoierait des hommes de génie dans la rue, et que les équivalents de nos plus illustres savants seraient utilisés aux travaux de terrassement. Mais il est très douteux que, même dans un million d'années, l'éducation intégrale des individus puisse produire un résultat semblable (..) A trois générations par siècle, il suffirait de quelques centaines d'années pour peupler la terre (par l'emploi de la sélection) d'une humanité morphologiquement parfaite (..) Ce délai pourrait être abrégé dans des proportions considérables en employant la fécondation artificielle. Ce serait la substitution de la reproduction zootechnique et scientifique à la reproduction bestiale et spontanée, dissociation définitive de trois choses déjà en voie de se séparer : amour, volupté, fécondité». Il conclut en ces termes : «Les chances de succès offertes au peuple qui saura utiliser la sélection contre ses concurrents sont trop tentantes pour ne pas amener promptement des efforts dont l'idée même entre avec difficulté dans nos esprits. La clef qui ouvre les portes de l'avenir est jetée dans le champ clos. Qui saura s'en emparer, s'en servir ? ».

En Belgique, Gustave Molinari reprend les idées que Galton développe à Londres, Ploetz à Berlin, Vacher de Lapouge à Paris. Dans *La viriculture*, parue en 1897, il s'interroge sur les motifs qui ont pu retarder l'avènement de la science nouvelle.

«On se demande, écrit-il, comment il se fait que l'homme se soit appliqué à perfectionner les espèces inférieures, et qu'il n'ait pas songé à améliorer la sienne. Tandis que, depuis un siècle, de nombreuses espèces végétales et animales ont été transformées, tandis que les éleveurs ont acquis des connaissances expérimentales qui leur ont permis de produire des boeufs sans cornes, d'augmenter la vitesse des chevaux de course et la finesse de la laine de moutons, enfin de prédire jusqu'à coup sûr quel sera le produit d'une sélection végétale ou animale, la science de la reproduction de l'homme est encore demeurée à l'état embryonnaire : nous connaissons, encore est-ce d'une manière imparfaite, les effets de la consanguinité, nous savons que des unions entre races trop distantes donnent des produits vicieux et plus ou moins stériles, voilà tout ou à peu près tout. Les causes de ce retard d'une science plus importante, à coup sûr, que l'élevage du bétail, sont de diverses sortes. C'est d'abord la croyance, qui a prévalu jusqu'à ces derniers temps, que l'homme se trouve placé au-dessus des lois qui régissent les autres espèces, et qu'on essaierait en vain de lui en faire l'application ; que ce serait d'ailleurs porter atteinte à sa dignité. Cette conception fausse qui isolait l'homme pour l'élever davantage, a certainement contribué à retarder les progrès des connaissances nécessaires à la conservation et au perfectionnement de l'espèce (*La viriculture. Ralentissement du mouvement de la population, dégénérescences, causes et remèdes.* Guillaumin & Cie, éd. 1897).

Plus loin, Molinari montre la nécessité d'une *information eugénique*, venant doubler les mesures pratiques susceptibles d'être adoptées. Cette information se fera «en signalant, par des observations nouvelles et précises, les conséquences nuisibles des unions entre individus atteints de maladies ou de vices héréditaires. La science éclairera les consciences. Elle leur démontrera que c'est un véritable crime de donner le jour à des êtres voués à une vie de souffrance ou à une mort prématurée. Une opinion se créera alors, qui condamnera avec une juste et inexorable sévérité des unions dont la fécondité malsaine propage des affections destructrices de la race» (Ibid.).

Dès lors, le mouvement est lancé. En 1899, l'Allemand C.S. Schwalbe fonde la *Zeitschrift für Morphologie und Anthropologie, Erb und Rassenbiologie.* En 1905, ce sont Alfred Ploetz et Fritz Lenz, qui créent la Deutsche Gesellschaft für Rassenhygiene, société dont l'organe sera la revue *Archiv für Rassen und Gesellschaftbiologie.* Aux Etats-Unis, l'Eugenics Records Office est fondé en 1910. Deux ans plus tard, à Londres, le premier Congrès international d'eugénique réunit plus de 700 délégués venus de tous les pays. En 1913, un nouveau journal, la *Zeitschrift für Menschliche Vererbungs- und Konstitutionslehre*, fait son apparition à Berlin ; ses fondateurs sont Just et K.H. Bauer. A Paris, on assiste à la création de la Société française d'eugénique, et l'on apprend la création d'un Comité permanent international d'eugénique où l'Allemagne, la Belgique, le Danemark, les Etats-Unis, la Norvège et l'Italie sont représentés. Et en 1914, tandis qu'à Londres le Congrès international de médecine consacre tous ses travaux à l'eugénique, des rapports sur l'hérédité psychologique et la rééducation des délinquants mineurs sont présentés à Berne, au Congrès international de neurologie, psychiatrie et psychologie.

réalisation sociale

En 1915, le Parti démocrate norvégien présente un projet de réalisation sociale directement inspiré des théories eugénistes. Le Premier ministre est socialiste. C'est lui qui s'est personnellement occupé de la question, après que son Parti eut affirmé : «La prévention des maladies raciales est l'une des fonctions incombant à l'Etat».

L'eugéniste Mjöen, dont on connaît la formule selon laquelle il faut distinguer le «droit de vivre sa vie» et le «droit de donner la vie», a participé à ce projet, qui comprend huit points : 1) créer une institution à discipline biologique pour la recherche des facteurs sociaux pernicieux, qui portent préjudice au bon état de la population ; 2) faire un recensement de la valeur biologique et psychologique de la population tout entière ; 3) instituer un enseignement dans les écoles supérieures de jeunes filles pour étudier les problèmes de la maternité, et les rendre plus aptes à devenir de bonnes mères ; 4) prévoir une institution qui diffuserait les connaissances concernant le renouvellement démographique, l'alimentation et la santé de la population ; 5) veiller au contrôle biologique de l'immigration ; 6) prévoir un système judiciaire inspiré des principes biologiques, selon la formule «ne pas traiter le crime, mais le criminel» ; 7) organiser un système éducatif capable de former les caractères et de développer au maximum les aptitudes mentales ; 8) instituer un service de santé publique spécialement axé sur l'action prophylactique et préventive, comprenant non seulement la lutte contre les maladies sociales et leurs cures, mais aussi l'établissement de stations de soins gratuits, la déclaration de l'état de santé avant le mariage, l'assurance-maternité, etc..

Ainsi que le souligne M. Jean Sutter, «un tel programme englobe les meilleurs principes eugénistes, et édifie la politique d'une nation uniquement sur des bases biologiques. Il explique pourquoi la Norvège passait à juste titre, avant la seconde Guerre mondiale, pour un pays où les lois sociales jouaient avec une extrême efficacité, tout en respectant la liberté de chacun. Les résultats obtenus dans la ville d'Oslo peuvent encore passer comme modèles pour beaucoup de nations» (op. cit.).

Le premier grand conflit mondial de 1914-18 interrompt certains programmes en cours. Mais conférences, congrès et travaux reprennent dès la fin des hostilités. En 1919, le Comité international d'eugénique tient à Londres sa seconde réunion. Un office international permanent d'anthropologie est créé à Paris, en 1921. En 1923, tandis que le Congrès international de propagande, d'hygiène sociale et d'éducation prophylactique, sanitaire et morale, entend de nombreuses communications portant sur l'eugénique, une Association d'eugénique panaméricaine est constituée à New-York. L'année suivante, en 1924, c'est la question du certificat prénuptial qui fait l'objet des travaux du Congrès international d'anthropologie, réuni à Prague.

Le physiologue français Charles Richet, prix Nobel 1913, publie en 1919 un ouvrage intitulé *La sélection humaine.* Se ralliant avec enthousiasme aux théories de Galton, devenu membre de la Société Française d'eugénique, il affirme : «La sélection sera l'unique souci, le grand effort des générations futures». Pour écarter du mariage les sujets inaptes, il propose même une méthode pour le moins radicale : que les deux époux traversent un fleuve à la nage, sans que l'on puisse leur porter secours : «Tant pis pour les débiles qui seront emportés par le courant !».

En septembre 1923, le second Congrès international d'eugénique s'ouvre à New-York. Il examine quatre sujets : l'hérédité humaine comparée, l'eugénique et la famille humaine, les différences raciales entre les hommes, l'eugénique et l'Etat. Il traite également de l'influence dysgénique de l'alcool et des substances radioactives, et préconise la stérilisation (ou l'éloignement) pour prévenir la reproduction des anormaux.

En 1925, pour faire face aux nouvelle charges qui lui incombent, l'ancien Comité eugénique, déjà transformé en Commission internationale d'eugénique, change encore de nom. Il devient la Fédération internationale des organisations eugéniques, et travaille désormais en étroite collaboration avec la Croix-Rouge.

Etats-Unis : stérilisations

Aux Etats-Unis, A.E. Wiggan fait paraître *The New Decalogue of Science*, ouvrage assez curieux dont l'auteur propose aux hommes de bonne volonté, et surtout aux savants, «dix commandements» qu'il énumère «au nom de l'amélioration de la population» : 1) le devoir eugénique ; 2) le devoir de recherche scientifique ; 3) le devoir de socialisation de la science ; 4) le devoir de mesurer les hommes ; 5) le devoir d'humaniser l'industrie ; 6) le devoir de reproduction différentielle ; 7) le devoir de *truster* l'intelligence ; 8) le devoir d'art ; 9) le devoir d'internationalisme ; 10) le devoir de «reconstruction philosophique». Il s'agit là d'un véritable appel à la construction d'un nouvel humanisme. Pour Jean Sutter, «cet ouvrage, écrit par un précurseur avec une élévation intellectuelle et morale peu ordinaire, établit véritablement un pont solide entre l'eugénique et les savants qui, dix ans plus tard, reprendront le même langage» (op. cit.).

C'est également en Amérique que le mouvement pour les *stérilisations*, mouvement dont les motivations ne furent pas seulement scientifiques, mais aussi morales (puritanisme), prend le plus d'ampleur. «La vie saine de la communauté doit avoir la préséance sur le droit de reproduction de l'individu», dit Charles B. Davenport. En application de ce principe, des mesures individuelles, puis collectives, sont adoptées dans un certain nombre d'Etats.

Entre 1899 et 1912, le Dr. H.C. Sharp, médecin de l'hospice d'aliénés de l'Etat d'Indiana, effectue 236 vasectomies sur des arriérés mentaux. Un eugéniste écrit alors : «Il n'y a pas de défense pour l'Etat, ni honte ou regrets pour les intimes de l'individu, à faire de telles opérations». En 1907, ce même Etat de l'Indiana vote (à une forte majorité) une loi prévoyant la stérilisation des «dégénérés héréditaires». L'exemple est suivi. D'abord par la Californie, où 6 000 opérations sont pratiquées entre 1909 et 1929, puis par vingt-huit autres Etats. En 1935, le total des stérilisations s'élèvera à 21 539, dont plus de la moitié en Californie. En 1936, on en comptera près de 1 600 par an pour l'ensemble du pays (statistique dressée par Henry H. Laughlin, secrétaire de l'Eugenics Research Association). En 1928, la province canadienne d'Alberta promulguera une loi du même genre, prévoyant la stérilisation pour les malades ayant séjourné dans un hôpital psychiatrique, puis rendus à la vie normale.

Dès la fin du XIXème siècle, la législation américaine s'était d'ailleurs préoccupée des débiles et malades mentaux. Le Connecticut en 1896, le Kansas en 1903, le New-Jersey, l'Ohio, le Michigan et l'Indiana, au cours des deux années suivantes, avaient adopté des dispositions interdisant le mariage, non seulement aux faibles d'esprit, mais aussi aux aliénés, aux syphilitiques, aux alcooliques, aux épileptiques, et à certaines catégories de criminels.

En 1926, la revue *Volk und Rasse* fait paraître son premier numéro à Munich. Cette même année, au mois d'octobre, le Congrès de sexologie de Berlin évoque à son tour le problème de la stérilisation eugénique. En Grande-Bretagne, Leonard Darwin publie *The Need of Eugenic Reform*, sorte de manifeste qui pourrait, «aujourd'hui encore, passer pour la Bible de l'eugénique classique» (Jean Sutter. op. cit.). En 1927, la Conférence panaméricaine d'eugénique, où les Républiques sud-américaines sont massivement représentées, se réunit à La Havane. A Bâle, en 1929, l'Association pour le droit de vote aux femmes se prononce en faveur du certificat prénuptial.

En 1928, les autorités du canton de Vaud, en Suisse, obtiennent que l'article 97 du Code civil helvétique soit complété par le paragraphe suivant : «Une personne atteinte de maladie ou d'infirmité mentale peut être l'objet de mesures d'ordre médical pour empêcher la survivance d'enfants, si cette personne est reconnue incurable et si, selon toute prévision, elle ne peut avoir qu'une descendance tarée. L'intervention médicale n'a lieu qu'avec l'autorisation du Conseil de santé. Le Conseil de santé lui-même ne donne cette autorisation qu'après enquête, et sur préavis conforme de deux médecins désignés par lui».

le sens de l'évolution

Tandis qu'à Berlin, une nouvelle revue, intitulée *Eugenik*, voit le jour à son tour, à l'occasion de la réunion des Sociétés d'hygiène sociale, en 1930, le professeur Grotjahn préconise, de façon pressante, l'adoption d'un carnet de santé individuel. Il en donne une définition qui n'est pas sans rappeler celle de Schallmayer (1891) : «Chaque citoyen, indépendamment de son état momentané de santé ou de maladie, sera pourvu d'un carnet officiel, que le médecin demandera toutes les fois qu'il sera appelé près d'un patient, et où il notera son nom, la date de la visite, et le diagnostic». G. Banu indique qu'à cette date, et depuis 1922, les ouvriers soviétiques «sont porteurs d'un *journal sanitaire*, qui contient un grand nombre de rubriques concernant les parents, les maladies familiales, les antécédents pathologiques paternels, l'état de nutrition, les mensurations anthropologiques, etc..» (*L'hygiène de la race.* op. cit.).

Cette même année, paraît aux Etats-Unis un ouvrage collectif, *Human Biology and Racial Welfare*, auquel n'ont pas collaboré moins de 28 personnes. Parmi elles, se trouvent peu d'eugénistes, mais un grand nombre de savants éminents : des psychologues, comme R.M. Yerkes et E.R. Embree, des anthropologues, comme A. Hrdlicka et C. Wissler, des physiologues, Alexis Carrel, W.B. Cannon, C.S. Sherrington, des astronomes, R.A. Millikan et H.N. Russel, le biogéographe Ellsworth Huntington, les philosophes et sociologues John Dewey, W. Healy, W.H. Wheeker, des biochimistes, etc.. E.R. Embree, définissant l'objet de leurs préoccupations communes, écrit : «Quand on examine les moyens en notre possession contenus dans la physique, la médecine, la biologie, la psychologie et les sciences sociales (..), on en arrive à se demander s'il n'est pas possible de faire une nouvelle poussée en avant dans l'évolution humaine». Il ajoute : «C'est le moment de discuter de l'importance relative de l'hérédité et de l'éducation, de la nature vis-à-vis du milieu. Tout grand progrès social doit à la fois tenir compte du biologique et du social (..) La question fondamentale est la suivante : pouvons-nous, en quelque manière que ce soit, contrôler le sens de l'évolution de la race ? ».

Au même moment, à Washington, plus de 2 000 savants, représentant 50 nations, participent au premier Congrès d'hygiène mentale. Cette nouvelle discipline, qui vient heureusement compléter l'hygiène sociale, n'est pas sans rapports avec l'eugénique. Son but : «Prévenir les maladies mentales qui se développent si facilement au milieu des difficultés de la vie moderne et, lorsqu'elles sont apparues, les traiter le plus possible dans le cadre social» (G. Banu. op. cit.). En août 1932, le troisième Congrès international d'eugénique a lieu à New-York. Plus de 28 nations, membres de la Fédération internationale, sont représentées.

les années décisives

En 1933, le philosophe allemand Oswald Spengler achève son livre intitulé *Années décisives.* Outre des analyses clairvoyantes, à certains égards même prémonitoires, on y trouve des réflexions témoignant du souci qu'inspire à l'auteur le problème de la sélection.

«Une race forte, écrit-il, implique non seulement une natalité inépuisable, mais encore une dure sélection par la résistance de la vie, le malheur, les maladies et la guerre. Considérée à ce point de vue, la médecine du XIXème siècle (..) est également un phénomène de vieillesse. Elle prolonge même la mort. Elle remplace le nombre d'enfants par le nombre de vieillards. Elle entrave la sélection naturelle, et, ce faisant, elle contribue à la décadence de la race. En Angleterre et dans le pays de Galles, le nombre d'aliénés a monté, dans l'espace de vingt ans, de 4,6 à 8,6 par mille. En Allemagne, le nombre d'arriérés est presque d'un demi-million ; aux Etats-Unis, il a dépassé un million. D'aprés un rapport de l'ancien président Hoover, parmi la jeunesse américaine jusqu'à 21 ans, 1 360 000 souffrent de défauts du langage et de l'ouïe, 1 000 000 souffrent de maladies de coeur, 875 000 sont inéducables ou ont des tendances criminelles, 450 000 sont arriérés, 300 000 sont estropiés, 600 000 sont aveugles. Mais, à cela, il faut ajouter l'immense quantité d'anormaux au point de vue intellectuel, moral et physique, d'hystériques, de ceux qui sont atteints de maladies nerveuses et mentales, et qui ne peuvent ni engendrer ni enfanter une progéniture normale. Cette progéniture-là devient le prolétariat révolutionnaire avec sa haine de ratés, et forme le bolchévisme de salon des esthètes et des littérateurs, qui goûtent le charme d'une telle mentalité, et lui font une propagande». Il conclut : «Ce dont un peuple a besoin autant que de la santé même de la race, c'est l'existence d'une sélection des meilleurs qui le guident» (*Années décisives.* Mercure de France, éd. 1934).



Quelques mois plus tard, l'Allemagne adopte une «Loi pour la prévention d'une descendance héréditairement malade», qui est adoptée le 14 juillet 1933, et entre en vigueur le 1er janvier 1934 (3). Le premier paragraphe en résume clairement l'objectif et la portée : «Celui qui est malade héréditairement peut être stérilisé par opération chirurgicale, s'il y a une grande probabilité, fonction de l'expérience du corps médical, que ses descendants soient atteints de troubles héréditaires graves du corps ou de l'esprit.

«Au sens de cette loi, on entend par *malade héréditairement* celui qui souffre de l'une des affections suivantes : 1) faiblesse mentale congénitale ; 2) schizophrénie ; 3) folie circulaire (manie dépressive) ; 4) épilepsie héréditaire ; 5) danse de saint-Guy héréditaire (chorée de Huntington) ; 6) cécité héréditaire ; 7) surdité héréditaire ; 8) malformation corporelle héréditaire grave. En outre, il peut être procédé à la stérilisation dans certains cas d'alcoolisme invétéré».

Durant la première année d'application, en 1934, les tribunaux allemands ordonnent la stérilisation dans 56 244 cas, et la refusent dans 3 692 autres (Henri Decugis. *Le destin des races blanches*, préface d'André Siegfried. Félix-Alcan, éd. 1936).

Toujours en Allemagne, cette même année 1934, le professeur Otmar von Verschuer, directeur de l'Institut d'anthropologie, d'hérédité humaine et d'eugénique de Berlin, fonde à Leipzig la revue *Der Erbartz*. Bernard Bavink publie *L'eugénique, nécessité du temps présent*. Aux Etats-Unis, dans *Dynamics of Population*, Lorimer et Osborn insistent sur le rôle de la science démographique dans l'élaboration concrète de l'eugénique. Le certificat prénuptial devient obligatoire en Argentine. La conférence panaméricaine d'eugénique se réunit à Buenos Aires.

une aristocratie biologique

La législation allemande n'est ni la seule, ni la plus spectaculaire. Le Parlement norvégien, qui faisait déjà figure de précurseur en ce domaine, adopte à son tour, le 1er juin 1934, une loi sur la stérilisation. Les modalités d'application sont relativement simples. L'autorisation d'opérer ne peut être accordée que par un directeur général sanitaire. Si l'intervention concerne une personne mineure, débile ou aliénée, il faut la permission d'un conseil de surveillance. présidé par le directeur général sanitaire, et comprenant quatre autres personnes désignées par le souverain (dont une femme, un magistrat, et deux médecins). Pour les adultes, la stérilisation peut être pratiquée chaque fois qu'il ne subsiste aucun espoir d'amélioration ou de guérison ; lorsqu'il n'y a aucune probabilité que l'intéressé puisse se soigner, lui et ses enfants ; lorsqu'il risque de commettre des crimes et délits de nature sexuelle. La demande doit être déposée par le directeur de la police du district où le malade est domicilié, ou, s'il est hospitalisé, par le directeur de l'établissement.

A son tour, le 18 mai 1934, la Suède se dote d'une législation eugénique. Modifiant les dispositions de 1922, selon lesquelles la stérilisation ne pouvait être opérée que sur la demande de l'intéressé, la nouvelle loi stipule que l'intervention sera désormais obligatoire dans un certain nombre de cas. L'individu irrémédiablement taré devra choisir entre l'asile (ou l'hospice) et la stérilisation. Des considérations d'ordre social interviennent dans la décision : la stérilisation peut être ordonnée, non seulement lorsque le risque existe qu'une tare soit transmise aux enfants, mais aussi chaque fois que ces derniers, par suite d'un grave déséquilibre mental des parents, ne pourraient être élevés convenablement.

L'homme, cet inconnu, d'Alexis carrel, paraît en 1935. L'ouvrage, qui sera traduit en plus de vingt langues et reste aujourd'hui l'un des livres les plus lus, contribue à la diffusion, dans les milieux les plus divers, des idées eugénistes. Après bien d'autres, Carrel constate : «La vie moderne nous a apporté un danger plus subtil, mais plus grave encore que celui de la guerre : l'extinction des meilleurs éléments de la race» (*L'homme, cet inconnu*. Plon, éd. 1935). Examinant. la question sous l'angle purement médical, il aboutit aux mêmes conclusions que Nietzsche : une nouvelle élite doit apparaître. L'eugénique est le moyen le plus sûr pour y parvenir : «Pour la perpétuation d'une élite, l'eugénisme est indispensable. Il est évident qu'une race doit reproduire ses meilleurs éléments» (Ibid.).

Songeant à l'avenir, Alexis Carrel écrit : «L'établissement d'une aristocratie biologique héréditaire serait une étape importante vers la solution des grands problèmes de l'heure présente». «Nous savons, explique-t-il, que la sélection naturelle n'a pas joué son rôle depuis longtemps. Que beaucoup d'individus ont été conservés grâce aux efforts de l'hygiène et de la médecine. Que leur multiplication a été nuisible à la race. Mais nous ne pouvons pas prévenir la reproduction des faibles, qui ne sont ni fous ni criminels. Ni

(3) Il ne faut pas confondre cette loi sur la stérilisation des malades héréditaires avec une autre loi, datant du 14 novembre 1933, relative à la castration des récidivistes de crimes de moeurs. Cette dernière exige pour être appliquée que le criminel ait déjà été condamné pour grave attentat aux moeurs, que sa condamnation pour récidive soit au moins de six mois de prison ferme, et qu'il s'agisse d'un délinquant de moeurs dangereuses confirmées.

supprimer les enfants de mauvaise qualité, comme on détruit, dans une portée de petits chiens, ceux qui présentent des défauts. Il y a un seul moyen d'empêcher la prédominance des faibles. C'est de développer les forts. L'inutilité de nos efforts pour améliorer les individus de mauvaise qualité est devenue évidente. Il vaut beaucoup mieux faire grandir ceux qui sont de bonne qualité» (Ibid.).

Le 18 octobre 1935, l'Allemagne adopte la «Loi pour la protection de la santé héréditaire du peuple allemand», ou Loi de santé du mariage. Otmar von Verschuer en rappelle les principales dispositions dans son *Manuel d'eugénique et d'hérédité humaine* (Georges Montandon, trad. Masson, éd. 1943) :

«Aucun mariage ne peut être conclu : a) quand un des fiancés souffre d'une maladie à danger de contagion, qui fasse craindre un dommage notable pour la santé du conjoint ou de ses descendants ; b) quand un des fiancés est interdit, ou momentanément sous tutelle ; c) quand un des fiancés, sans être interdit, souffre d'une maladie mentale qui fasse apparaître le mariage comme indésirable pour la communauté ethnique ; d) quand un des fiancés souffre d'une maladie héréditaire au sens défini par la Loi pour la prévention d'une descendance héréditairement malade, à moins que l'un des conjoints ne soit stérile».

Dès avant la promulgation de cette loi, certaines unions entre parents très proches, entre mineurs et personnes frappées d'incapacité, étaient interdites. L'autorisation du représentant légal était nécessaire pour ceux dont la capacité faisait l'objet d'une quelconque restriction. La propagation «volontaire» des maladies vénériennes, la «contamination consciente», tombaient également sous le coup de la loi.

Plusieurs autres pays prennent au même moment des mesures du même ordre. Le 11 mai 1935, le Parlement danois modifie les dispositions de 1929 sur la stérilisation et la castration. Ces interventions peuvent être désormais pratiquées en cas de maladie mentale, d'épilepsie, ou de tare susceptible d'être transmise à la descendance ; et chaque fois que les tribunaux estimeront qu'un individu mentalement anormal, mais non faible d'esprit, pourra «tirer bénéfice» de l'opération. Le 13 juin, c'est le gouvernement finlandais qui adopte à son tour une loi sur la stérilisation. Celle-ci est préconisée dans les cas d'idiotie, de déficiences mentales confirmées, pour les aliénés, les épileptiques et les criminels sexuels. Comme dans les pays voisins, elle peut aussi frapper les éléments asociaux et, d'une façon plus générale, tous ceux qui pourraient transmettre des prédispositions héréditaires pathologiques. Des enquêtes préliminaires sont effectuées sur la requête d'un Commissariat à la santé. La demande est faite par un bureau médical, et l'autorisation délivrée par l'Association nationale des médecins.

différenciation croissante

La mise en application de ces mesures pratiques n'est pas sans poser des problèmes. Médecins et savants s'appliquent à les résoudre. Publications, congrès, ouvrages théoriques se multiplient. En 1937, Otmar von Verschuer et J. Schottky lancent la revue *Fortschritte der Erbpathologie, Rassenhygiene und ihrer Grenzgebiete.* L'année suivante, Lovell fait paraître *Science et civilisation.* Puis, en 1939, c'est la sortie de *Biologie sociale et amélioration de la population,* ouvrage magistral auquel 23 chercheurs britanniques (dont F.A.E. Crew, C.D. Darlington, J.B.S. Haldane) ont collaboré. En 1940, F. Osborn traite de «démographie qualitative» dans *Preface to Eugenics* (Harper & Bros, éd. New-York).

En 1936, un livre assez volumineux, intitulé *Le destin des races blanches,* paraît à Paris sous la signature de Henri Decugis. La préface est due à André Siegfried. L'auteur s'attache à dresser le «bilan du monde civilisé», et analyse les causes de son déclin. Abordant les problèmes démographiques, il livre des statistiques alarmantes, sur l'accroissement du nombre des malades mentaux et des tarés, et conclut à l'urgence d'une législation eugénique en France.

«Aujourd'hui, écrit-il, les nations civilisées soignent leurs individus tarés et anormaux dès l'enfance. Loin de les laisser comme autrefois périr et s'éliminer d'eux-mêmes par le jeu de la sélection naturelle avant d'avoir atteint l'âge de la procréation, elles les protègent, depuis un siècle, par d'admirables institutions charitables. Il ne saurait être question de renoncer à cette oeuvre humanitaire, mais il est indispensable d'apercevoir toutes les conséquences de cette sélection à rebours. Elles se font maintenant sentir. La multiplication des êtres dégénérés a pris de nos jours des proportions tellement effrayantes, que l'existence même des Etats civilisés est menacée de la façon la plus certaine. Il leur est impossible de rester sans rien faire, s'ils veulent continuer d'exister. Un danger aussi mortel doit être combattu énergiquement avant qu'il ne soit trop tard, sinon l'infection causée par la lie de la population empoisonnera la race toute entière». Citant les travaux du Dr. Hermann Werner Siemens, il ajoute : «Plus un peuple progresse en civilisation, et plus la différenciation croissante des fonctions sociales rend nécessaire à son existence même le travail d'un certain nombre d'individus de valeur supérieure, capables de diriger les branches variées de son activité» (op. cit.).

Un an plus tard, tandis que le premier Congrès latin d'eugénique se tient à Paris, l'Estonie adopte une loi recommandant la stérilisation ou l'interruption de la grossesse, lorsque l'un des époux souffre de faiblesse

mentale, ou d'une malformation physique héréditaire incurable. Dans tous les cas, l'hérédité de la tare doit être démontrée. Les propositions émanent de commissions spécialisées ; la décision appartient au directeur du Ministère de l'hygiène et de l'assistance publique.

Dans *Hérédité et politique* (1938), J.B.S. Haldane se penche à son tour sur les problèmes liés à la génétique des populations. Il examine leurs incidences sur la politique. Malgré des réserves sur certaines applications, réserves dues à des réticences idéologiques (Haldane est alors membre du Parti communiste), il ne conteste pas l'utilité de l'eugénique. «Nous pouvons attribuer à l'eugénique négative une certaine valeur, souligne-t-il. Mais nous concevons que l'eugénique négative ne consiste pas seulement à vouloir stériliser les inaptes. Nous concevons la possibilité, par des voies plus satisfaisantes, d'empêcher de se reproduire les personnes qui portent des gènes dominants indésirables» (*Hérédité et politique.* Paul Couderc, trad. Presse Universitaires de France, éd. 1948).

M. J. Muller et Jean Rostand.

Un autre partisan, enthousiaste, de l'eugénique positive, est mis cette même année à la portée du public français. Il s'agit du biologiste américain Hermann J. Muller, dont l'un des ouvrages principaux, traduit par Jean Rostand, paraît à Paris sous le titre : *Hors de la nuit. Vue d'un biologiste sur l'avenir.*

Elève de Thomas Hunt Morgan, Muller estime que l'on peut favoriser la reproduction des sujets porteurs des fréquences géniques les plus intéressantes. Il préconise l'eutélégenèse, c'est-à-dire l'insémination artificielle avec la semence d'hommes particulièrement doués. Cette forme de sélection, qui n'est autre que l'«anthropotechnie» de Vacher de Lapouge, permettrait d'améliorer sensiblement le niveau intellectuel des populations. En un siècle d'application intensive, estime Muller, la majorité des individus de l'espèce pourraient déjà atteindre le niveau des plus grands génies actuels. Projet irréalisable ? Muller, comme Vacher de Lapouge, fait appel à la lucidité de ses contemporains. Il faut qu'ils choisissent entre deux attitudes : ou bien se désintéresser de la question, et courir à la ruine biologique ; ou bien prendre en mains leur destin, pour se dépasser eux-mêmes, et connaître des sommets inconnus. L'eugénique, conclut H.J. Muller, doit devenir «la direction totale et consciente de l'évolution biologique de l'homme» (*Hors de la nuit.* Jean Rostand, trad. Gallimard, éd. 1938).

Deux ans après avoir traduit *Hors de la nuit*, Jean Rostand publie la première édition d'une oeuvre qui va devenir un classique, *L'homme.* Situant l'homme dans le monde vivant, il s'interroge sur la cause des diversités qui prévalent au sein de l'espèce humaine, soulève la question des origines, et celle du devenir. Un chapitre entier est consacré à «la sélection humaine». «Considérant certains *pedigrees* humains, écrit Rostand, on s'aperçoit que deux individus atteints de cataracte congénitale ont jugé bon de s'unir pour produire quatre enfants aveugles sur cinq, et que ces aveugles, fils d'aveugles, ont encore procréé des aveugles. Dans ces conditions, comment s'empêcher de penser que la seule excuse des parents est dans leur ignorance, et dans l'ignorance de leur entourage ? » (*L'homme.* Gallimard, éd. 1940).

Evoquant l'eugénique positive, Jean Rostand affirme qu'elle représente «un très grand espoir, peut-être le plus ambitieux de tous les espoirs humains». «Là encore, précise-t-il, et comme pour l'eugénique négative, il appartiendra à la collectivité de se prononcer, et d'opter, ou pour la stagnation, voire la déchéance génétique, ou pour le progrès infini (..) A elle d'assumer ses responsabilités. Quand elle sera pleinement avertie des possibilités de grandeur que lui ouvrirait la sélection organique, elle les balancera avec ses scrupules et ses dégoûts, et se prononcera en connaissance de cause pour ou contre cette discipline reproductrice par quoi elle aurait quelque chance d'atteindre à ses sommets» (Ibid.).

tour d'horizon

Au moment où se font entendre les premières et sinistres rumeurs de la seconde Guerre mondiale, l'idéal eugénique est presque universellement admis. L'oeuvre de Francis Galton est répandue dans le monde entier. Loin d'être l'apanage d'un pays, des mesures eugéniques extrêmement concrètes, sanctionnées par les législations en vigueur, ont été adoptées par des nations où règnent des systèmes politiques très différents. Un tour d'horizon mondial suffit à s'en convaincre.

En 1940, la Grande-Bretagne, patrie de Galton, ne compte pas moins de cinq institutions entièrement consacrées à l'eugénisme : l'Eugenics Society, le Galton Laboratory of National Eugenics, dont les travaux sont particulièrement suivis par le monde scientifique, les «champs d'expérience» de Wimbledon, la Rockefeller's School of Hygiene de Londres, et la Cambridge University Eugenics Society. D'autres sociétés ont été constituées en Australie et au Canada ; en République sud-africaine, un cours d'eugénique est professé à l'Université du Witwatersrand.

Parmi les nombreuses publications paraissant à Londres, les plus lues sont l'*Eugenics Review*, organe de l'Eugenics Society, qui compte dans son comité de patronage les plus grands noms du monde scientifique

au Royaume-Uni, les *Annals of Eugenics* et *The Journal of Genetics*, publiés par l'Université de Cambridge, et bien entendu *Biometrika*, fondée par Galton et Pearson, qui paraît sous les auspices de l'University College de Londres.

Peu avant l'ouverture des hostilités, le gouvernement britannique a constitué une commission de spécialistes, chargée d'élaborer un projet de loi sur la stérilisation. Cette décision a provoqué d'abondants commentaires, attestant l'intérêt que le grand public porte à la question. Dans une motion adressée au Parlement, la Conférence permanente du Conseil national des femmes a demandé que la stérilisation soit pratiquée d'office dans certaines circonstances (unions entre sujets souffrant de troubles mentaux confirmés). En 1935, l'*Eugenics Review* a publié un avant-projet prévoyant l'institution de la «stérilisation volontaire», et son application légale pour les quatre catégories suivantes : 1) les débiles mentaux ; 2) les individus ayant souffert antérieurement de graves désordres mentaux ; 3) les individus affligés d'une malformité physique héréditaire grave ; 4) les individus susceptibles de transmettre, de quelques façon que ce soit, une déficience mentale grave aux générations futures. Mais, compte tenu de certaines critiques (4), le projet n'a pas été retenu.

En Belgique, il existe une Société de médecine préventive et d'eugénique, fondée en 1929. Elle a pour objet l'étude de toutes les questions se rapportant à l'eugénique, la mise en oeuvre des moyens les plus aptes à rassembler la documentation *ad hoc*, la création d'institutions spécialisées susceptibles de mettre en application ses conclusions, l'élaboration et la diffusion de «toutes solutions paraissant correspondre au mieux aux revendications eugéniques, assurer l'hygiène de la race et, en général, l'amélioration de la santé publique». Grâce à ses efforts, à la date du 1er janvier 1935, 30 000 carnets de santé ont été distribués. Elle possède, à la veille de la guerre, vingt centres d'observations, plus de vingt-cinq services de consultations prénuptiales et d'examens périodiques.

La situation est beaucoup moins avancée en France, où la Société française d'eugénique, du fait de moyens financiers limités, n'a pas la place qu'elle devrait occuper. Elle a cependant attiré à elle des personnalités éminentes, comme Charles Richard, Pinard, Apert, Heuyer, Lucien March, Jullier, Sicard de Plauzolles, Georges Schreiber. Ses efforts aboutiront à la promulgation de la loi du 16 décembre 1942, sur le certificat prénuptial, complétée par les lois des 29 juillet 1943 et 2 novembre 1945 (5).

En Autriche, la Société d'eugénique organise aussi des consultations prénuptiales. Sur son intervention, les caisses d'assurances sociales soumettent tous leurs adhérents candidats au mariage, à un examen radioscopique. En Suède, la Commission d'eugénique pour la Couronne est consultée par les autorités chaque fois qu'une disposition importante, concernant la santé de la population, est sur le point d'être votée. Au Danemark, la plupart des activités eugéniques sont coordonnées par l'Institut de génétique humaine, placé sous la direction du professeur Tage Kemp.

dans les pays socialistes.

En Europe Centrale, le mouvement eugéniste a pris également son essor. C'est en Tchécoslovaquie, où sous l'impulsion du neurologue Haskovec et d'Edouard Bénès, une Société tchèque d'eugénisme a vu le jour en mai 1915, qu'il est le plus vigoureux. Dès 1916, Haskovec a obtenu la fondation d'un service de consultations prénuptiales rattaché à sa clinique neurologique. En 1924, un Institut d'eugénique, financé par le ministère de la Santé publique, l'Académie ouvrière Masaryk et la Caisse centrale des assurances sociales, a été constitué pour mener des enquêtes et se livrer à différentes expériences. Le gouvernement en a confié la direction à Ruzicka. Un projet de code pénal, que la guerre empêchera d'aboutir, prévoit l'isolement des aliénés, des débiles mentaux et des épileptiques, dans des institutions spécialisées.

Un Institut d'eugénique fonctionne aussi en Roumanie. En Yougoslavie, le certificat prénuptial est devenu obligatoire. En Pologne, un projet de loi, proposé aux Chambres législatives par la Société eugénique polonaise, stipule que les candidats au mariage devront désormais produire un certificat médical à l'Office d'état-civil, et prévoit la création de centres nationaux de consultation prénuptiale.

---

(4) J.B.S. Haldane a vivement (et justement) critiqué le terme *volontaire* contenu dans ce projet : «Je confesse, écrit-il, que je considère le titre de cette loi comme un spécimen douteux de terminologie, puisqu'il décrit la stérilisation, dans le cas des débiles mentaux, comme volontaire (..) Même là où la stérilisation est volontaire, il nous faut une garantie sur la qualité de ce vouloir» (*Hérédité et politique*. op. cit., pp. 47-48).

(5) Voir à ce sujet : Georges Schreiber. *L'examen prénuptial dans les différents pays*. Flammarion, éd. 1927 ; *Allocations familiales et eugéniques*. Masson, éd. 1937 ; *L'examen médical prénuptial. Mesures préventives consécutives, eugéniques et thérapeutiques*, in *L'Hygiène sociale*. 10 octobre 1935.

Il n'est jusqu'en Union soviétique où des préoccupation eugéniques se soient également manifestées. A vrai dire, la politique des Soviets en ce domaine a changé plusieurs fois. Mais certains faits sont révélateurs. Dès la prise du pouvoir, les Bolcheviks se sont préoccupés du couple et de la famille, se montrant tour à tour ultra-révolutionnaires et conservateurs.

Au 21ème point de son avant-projet pour le Manifeste du Parti communiste, Engels avait écrit : (L'avènement du régime communiste) «transformera les rapports entre les sexes en rapports purement privés, ne concernant que les personnes qui y participent, et où la société n'aura pas à intervenir. Cette transformation sera possible, du moment que la propriété sera supprimée, que les enfants seront élevés en commun, et que seront détruites les deux bases principales du mariage actuel, à savoir la dépendance de la femme vis-à-vis de l'homme, et celle des enfants vis-à-vis des parents».

En application de ce texte, la révolution d'Octobre a modifié le recueil législatif, intitulé *Svod Zakonov*, qui fixait la situation de la famille sous le régime tsariste. Le décret du 10 novembre 1917 annule les institutions particulières des régions. Le 18 décembre, la liberté du divorce est instituée : «Le mariage peut être dissous sur le désir des deux conjoints, ainsi que sur celui de l'un d'eux». En septembre 1918, un véritable Code de la famille, appelé Code des lois sur les actes d'états-civil, entre en vigueur en URSS. Il institue un mariage civil, que les époux peuvent contracter en se faisant enregistrer devant les autorités habilitées (article 52). Deux ans plus tard, un nouveau décret se propose de combattre l'avortement clandestin, «par la mise en garde des femmes ouvrières contre les conséquences néfastes de l'avortement, et par l'extension de la protection de la mère et de l'enfant». Le Commissariat du peuple autorise (gratuitement) l'interruption de la grossesse, dans les seuls hôpitaux d'Etat. Mais la publicité en faveur des méthodes anticonceptionnelles reste interdite. Seuls les médecins peuvent donner des «conseils», dans les cas qui leur paraissent les plus sérieux.

En 1926, le Comité panrusse adopte un nouveau Code, qui entre en vigueur le 1er janvier 1927. Il distingue deux types de mariages : le mariage enregistré et le mariage non enregistré (c'est-à-dire le *mariage de fait*) (article 11). Pour être enregistré, le mariage doit concerner des couples ayant atteint 18 ans révolus. Le divorce est libre. Il peut être prononcé sans même que le conjoint ait été informé. L'article 12 définit les «preuves juridiques du mariage» : cohabitation, «économie commune», «révélation des rapports conjugaux devant des tiers, ou dans la correspondance personnelle». Le laisser-faire atteint son point culminant. Une décision prise en 1928 (voir A. Stern. *La famille et le mariage dans la conception matérialiste de l'histoire et dans le droit soviétique.* Université de Genève, éd. Genève, 1947. Voir aussi le chapitre consacré à l'éducation, in Nicolas Boukharine. *L'ABC du communisme.* Maspéro, éd. 1963) par le tribunal suprême de la RSFSR déclare mariage de fait même celui qui est tenu secret. Pour le tribunal, le mariage est *«l'union libre et ouverte* d'un homme avec une femme». Les enfants peuvent être confiés à l'Etat. Les époux choisissent un nom en commun.

communisme et mariage

C'est à cette époque que David Riazanov, né en 1889 à Odessa, président des syndicats de Pétrograd après la révolution de Février, fondateur de l'Institut Marx-Engels, publie un livre intitulé *Communisme et mariage* (qui sera édité en France en 1929 dans la brochure *Les revues*). Il y cite longuement le point de vue eugéniste de Préobrajensky.

«Bon travailleur du Parti communiste, écrit-il, le camarade Préobrajensky sait parfaitement que, «du point de vue socialiste, un membre de la société qui considère son corps comme sa propriété personnelle, conçoit une idée absurde, car l'individu n'est qu'un petit point séparé dans l'évolution qu'une race accomplit, du passé vers l'avenir. Mais dix fois plus absurde est la conception analogue concernant la descendance d'un individu». Le camarade Préobrajensky exige «des poursuites impitoyables contre ceux qui propagent des maladies vénériennes sans songer au crime qu'ils commettent ainsi contre les autres membres de la société, et même contre leurs camarade de classe». Il admet «le droit imprescriptible de la société d'intervenir dans la vie sexuelle *dans le but de perfectionner la race* par la sélection sexuelle artificielle». Le camarade Préobrajensky doit, par conséquent, reconnaître que j'avais pleinement raison, lorsque je déclarais que l'enregistrement des mariages, combiné avec la pleine liberté de divorcer, était nécessaire à l'Etat et à la société (..) Toutes ces conditions ne constituent qu'un minimum des normes, dictées d'après Préobrajensky, par les problèmes de conservation de la race..»

Dans le Code de 1926, le mariage enregistré ne se distingue en rien de l'union libre. Mais il implique des conditions particulières pour être validé, au nombre desquelles (article 132) figure la bonne santé des conjoints. «Dans le texte de Riazanov, souligne le marxiste Emile Copfermann, l'allusion à *la préservation de la race* prête à sourire, mais peut-être faut-il rappeler ici le niveau sanitaire moyen des Soviétiques, l'état de famine qui a régné plusieurs années durant» (*Sexualité et répression*, in *Partisans.* octobre-novembre 1966, p. 70).

Riazanov est dépossédé en 1930 de la direction de l'Institut Marx-Engels. Un an après, il est arrêté, puis exclu du Parti comme menchévik. La date de sa mort est inconnue : il disparaît, avec beaucoup d'autres,



durant les «purges» staliniennes. Mais son point de vue, en retrait sur le libéralisme excessif de la période 1917-28, est retenu par les autorités.

Le «reflux» commence en 1934, avec l'adoption d'une loi contre l'homosexualité. Lui fait suite une nouvelle législation sur «la protection de la mère et de l'enfant». Le 26 juin 1936, l'avortement légal est interdit. Le gouvernement s'oriente vers une politique nataliste, et met en place les services adéquats. Les décrets de 1944 achèveront de réformer l'ancien Code : le mariage non-enregistré ne sera plus reconnu, l'union libre déconseillée, le divorce rendu plus difficile.

l'amélioration de l'espèce

A l'autre bout du monde, aux Etats-Unis, l'eugénisme est à son apogée. Les organisations qui s'y consacrent sont multiples : l'Eugenics Record Office, l'Eugenics Research Association (ERA), l'American Eugenics Society (AES), la Race Betterment Association, la Galton Society, l'American Genetic Association, l'Eugenic Education Association, la Human Betterment Foundation. Les publications ne sont pas moins nombreuses : *Journal of Heredity*, *Eugenical News*, organe de l'AES, *Eugenics*, revue à grand tirage publiée par l'ERA, *Good Health*,*Genetics*, etc..

L'Eugenics Record Office, fondé à New-York en 1910, est dirigé par l'auteur de *Heredity in Relation to Eugenics* (New-York, 1915), Charles B. Davenport, et par H.H. Laughlin (*Eugenical Sterilization in the United States*). Il dépend du Carnegie Institute de Washington. Son programme, assez influencé par les théories biométriques, est le suivant : constituer un centre permanent d'information sur l'hérédité humaine et le milieu ; assurer la conservation des archives héréditaires des familles américaines ; organiser la formation et la direction d'un personnel d'enquête spécialisé ; analyser les «facteurs biologiques qui influencent et transforment les populations immigrées» ; collaborer à tous travaux concernant l'hérédité, et publier leurs résultats.

Moins tournée vers la recherche pure, l'American Eugenics Society se préoccupe plus spécialement des applications pratiques. Elle se propose d'organiser une véritable «éducation eugénique», et de contribuer à l'élaboration d'une législation s'inspirant directement des principes eugénistes.

Mais l'association la plus intéressante est sans nul doute la Human Betterment Foundation (Fondation pour l'amélioration de l'espèce humaine), née le 7 novembre 1928, conçue dès le départ comme une société sans buts lucratifs, et qui limite à vingt-cinq le nombre de ses adhérents. Parmi ses fondateurs, figurent Samuel J. Holmes et David Starr Jordan. Son président, E.S. Gosney, né en 1855 dans le Kentucky, orphelin très jeune, a fait son chemin de l'école primaire à l'Université de Washington, à Saint-Louis. D'abord avocat d'une compagnie de chemins de fer, il s'est occupé d'activités bancaires pour le compte de l'Arizona Wool Growers, à Flagstaff (Arizona). C'est là, en 1918, qu'il a rejoint le

mouvement eugéniste. Les travaux de Davenport l'ont convaincu de la possibilité d'une planification de la génétique humaine. Installé à Pasadena, il a créé la Human Betterment Foundation.

La Fondation veut avoir avant tout une vocation pédagogique. Elle milite pour l'adoption de mesures en faveur de la stérilisation obligatoire et volontaire. Gosney fait d'ailleurs une distinction très nette entre le *birth control*, réservé aux «individus responsables», et la stérilisation, qui concerne les individus ou les familles n'ayant pas «l'intelligence, la stabilité mentale ou le *self-control* suffisants pour appliquer la contraception».

Le secrétaire de la Human Betterment Association, Paul Popenoe, né en 1888, est venu à l'eugénique sous l'influence de David Starr Jordan. Il lui a consacré toute son existence. En 1918, il a publié *L'eugénisme appliqué.* En 1930, il a créé l'Institut américain pour les relations familiales. Favorable à l'éducation sexuelle, à l'interdiction de l'alcool, à la stérilisation des criminels et des anormaux, il s'est aussi passionné pour l'anthropologie et la psychiatrie. Son livre sur *Le mariage moderne* (1925) a connu un énorme succès. En 1939, il souligne que l'individu appartient à une collectivité plus grande, la «race-nation», et affirme : «La civilisation moderne, le sens civique et la charité, sont intervenus dans les plans de la nature. Les faibles et les contrefaits sont maintenant entretenus et protégés jusqu'à ce qu'ils puissent se reproduire..» (cité par Donald K. Pickens. *The Sterilization Movement : The Search for Purity in Mind and States*, in *Phylon.* printemps 1967).

A partir de 1930, cependant, la propagande pour la stérilisation a subi un léger déclin. Ses adversaires ont essayé de la discréditer en lui prêtant des arrière-pensées politiques qui lui sont pourtant étrangères. Cela a conduit ses partisans à proposer des mesures eugéniques plus positives, et plus nuancées (6). ■

Jean-Jacques MOURREAU

---

(6) Ce panorama décrit une situation générale à une date donnée. Pour des indications concernant les autres pays (Japon notamment), et pour plus de détails, on peut se reporter à : M.T. Nisot. *La question eugénique dans les divers pays.* Bruxelles-Campenhout, 1927 et 1929 ; H.J. Marchaud. *L'évolution de l'idée eugénique.* Bordeaux, 1933. Le premier de ces deux ouvrages contient de multiples renseignements relatifs, non seulement à l'eugénisme, mais aussi au néo-malthusianisme dans le monde. Le second est une thèse soutenue à la faculté de médecine de Bordeaux. On y trouve de précieuses indications sur l'eugénique, et une bibliographie de près de trois cents articles intéressant surtout l'activité des eugénistes.



thème central

Yves CHRISTEN

L'EUGENISME : PERSPECTIVES ACTUELLES

Il en est des espèces comme des organismes : leur existence est transitoire. L'espèce humaine n'échappe pas à la règle : elle pourra stagner, évoluer ou disparaître. Mais l'homme est le seul animal capable de *promettre*, d'*imaginer* et de *planifier*. Il est doué d'une *conscience historique*. Il se préoccupe de l'avenir, et peut influer sur sa destinée. Le problème est d'autant plus absorbant, et la prévention d'autant plus nécessaire, que la situation présente du potentiel biologique humain, soumis à une sélection aléatoire, laisse prévoir un rythme d'évolution ralenti. Certains parlent même d'un déclin.

Quoi qu'il en soit, un choix est à faire. Ce choix implique des jugements de valeur, et une éthique : «La loi morale, pour toute espèce, est celle qui tend à sa conservation, à sa multiplication, à son progrès relativement aux lieux et aux temps » (Clémence Royer. *L'origine des espèces*, préface à la première édition. Flammarion, éd. p. XXXIX). C'est dans cette perspective que se placent les conceptions eugénistes, la philosophie qui en découle, l'*eugénique* enfin.

L'eugénique vise essentiellement à l'amélioration des caractères des individus. La détermination de ces caractères demande que l'on connaisse les mécanismes au moyen desquels ils se mettent en place, et les processus par lesquels ils se maintiennent (et, éventuellement, se modifient). Ces deux questions ont longtemps relevé de la philosophie pure : tandis que l'étude des structures adultes pouvait être envisagée concrètement, celle des phénomènes de reproduction ne permettait guère que d'évoquer des *essences*, sources mystérieuses de toutes choses.

Tout au long du siècle dernier, le développement des sciences biologiques a mis en évidence une conception *particulaire* de la vie. Les vivants naissent d'une structure, l'*oeuf*, dans laquelle se décèlent des éléments autoreproducteurs, donc *pérennants*, les *chromosomes*. Ceux-ci portent les particules déterminant les différents caractères : les *gènes*. C'est là le concept fondamental de la génétique classique. La biologie moléculaire a permis de montrer que ce concept n'avait pas un aspect aléatoire, mais correspondait au contraire à un processus biochimique rigoureux. L'*information*, base du phénomène héréditaire, se retrouve dans plusieurs structures chimiques. Des molécules très métastables, les *acides nucléiques*, constituent une *mémoire* quasi permanente.

Les acides nucléiques, ADN (acide désoxyribonucléique) ou ARN (acide ribonucléique), forment des *chaînes* dont les maîllons élémentaires, appelés *nucléotides*, diffèrent par des bases cycliques : adénine, guanine, cytosine, thymine et uracil (symbolisées par les lettres A, G, C, T, U). L'ADN contient les bases A, T, C et G. L'ARN contient les bases A, U, C et G.

L'ADN est susceptible de *réplication*, c'est-à-dire de division aboutissant à la multiplication de structures identiques, cause première de l'hérédité. D'autre part, il est responsable de l'élaboration de complexes spécifiques, car il est à l'origine de la synthèse des protéines (fonction hétérocatalytique) ; celles-ci conditionnent les structures, directement ou indirectement, par l'intermédiaire de composés protéiques, les *enzymes*, qui synthétisent ou réagencent la quasi totalité des macromolécules. C'est ce phénomène qui

définit l'expression du phénotype (1). La rigueur du mécanisme est assurée par l'existence d'un *code génétique*, qui fait correspondre à chaque groupe ordonné de trois des bases A, U, C, G d'un ARN dit «messager» (un tel groupe est appelé un *codon*), un des résidus élémentaires de la séquence des protéines, c'est-à-dire un amino-acide. Sur la base des travaux de Niremberg et alia, et de Soll et alia, le code génétique s'établit de la façon suivante :

1 base	2 base	3 base
	U C A G	
U	F S O C	U
	F S O C	C
	U S t t	A
	U S t T	G
C	U P H R	U
	U P H R	C
	U P Q R	A
	U P Q R	G
A	W E N S	U
	W E N S	C
	W E I R	A
	M E I R	G
G	V L A Y	U
	V L A Y	C
	V L G Y	A
	V L G Y	G

Sur ce tableau, les amino-acides sont symbolisés par les Lettres L (alinine), R (arginine), N (alsparagine), A (acide aspartique), C (cysteine), G (acide glutamique), Q (glutamine), Y (glycine), H (histidine), W (isoleucine), U (leucine), I (lysine), M (methionine), F (phénylalanine),P (proline), S (sérine), E (thréonine), T (tryptophane), O (tyrosine), V (valine).

t correspond à un arrêt de synthèse.

Exemples de lecture : CCA correspond à la proline, ACC à la thréonine, etc..

On remarquera que le code est *dégénéré*, c'est-à-dire qu'à un seul acide aminé, il correspond plusieurs codons.

L'importance de la séquence des amino-acides dans les protéines, résultant de la séquence des bases dans les polynucléotides, est évidente. Prenons l'exemple d'une protéine fondamentale, l'hémoglobine, formée de deux chaînes alpha et de deux chaînes béta. La chaîne béta présente normalement la séquence H—V—U—U—E—P—*G*—G—I—. Or une mutation affectant le seul amino-acide numéro 6 suffit à provoquer de graves perturbations. Par exemple, l'enchaînement H—V—U—U—E—P—*V*—G—I—. (hémoglobine S) correspond à des hématies falciformes, fréquentes chez les populations africaines, qui entraînent une anémie fatale au bout de quelques années pour les porteurs homozygotes. De même, la séquence H—V—U—U—E—P—*I*—G—I—. entraîne la «maladie à hémoglobine C», et ainsi de suite. L'ADN explique donc l'installation des caractères, mais aussi leur pérennité.

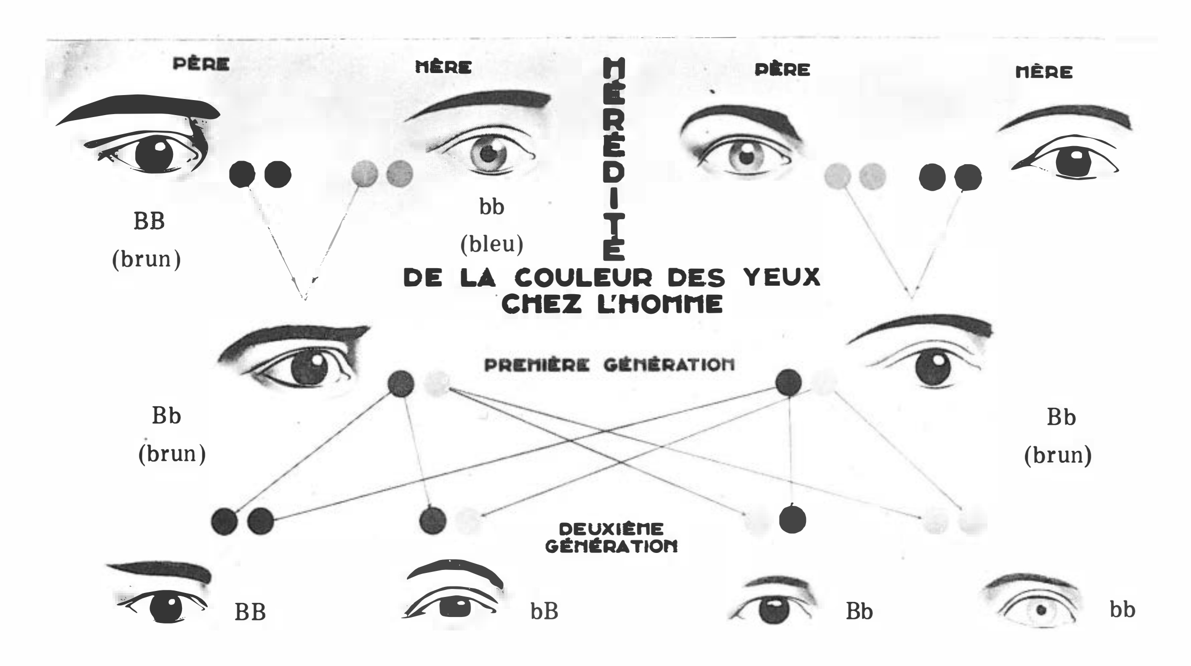
chromosomes et lois de Mendel

Les chromosomes (du grec *chromos* = couleur, car ils peuvent être colorés facilement par des colorants basiques) figurent en double exemplaire dans les cellules de chaque individus. Celles-ci sont dites *diploïdes* (2 n). Chaque enfant hérite de la moitié des chromosomes paternels (n), et de la moitié des chromosomes

(1) On appelle *phénotype* l'aspect extérieur d'un individu, et *génotype* l'ensemble des gènes dont il est porteur. Le phénotype résulte .de nombreux caractères distinctifs, se rapportant à des structures morphologiques et des fonctions physiologiques. La réalisation de chacun de ces caractères résulte de l'*interaction* du stock héréditaire et du milieu. «Alors que les conditions créées par le milieu sont en général variables, et peuvent entraîner des *modifications limitées* du phénotype, les gènes sont *permanents*, c'est-à-dire qu'ils sont transmis sans être modifiés de génération en génération. Ils transmettent une *information héréditaire*, dont la clef se trouve dans la structure chimique des molécules qui sont le support du matériel génétique» *(Atlas de biologie.* Stock, éd. 1970, p. 407).

maternels. Le nombre des chromosomes dans une cellule est constant pour chaque espèce. Il en résulte *à la fois* une *perpétuation* et une *redistribution* régulière du matériel héréditaire : le matériau reste identique à lui-même, mais les combinaisons se renouvellent à l'infini.

Mis en évidence pour la première fois par Gregor Mendel, puis explicité par T.H. Morgan, ce schéma est maintenant bien connu (2). Des phénomènes de recombinaison peuvent en dissimuler l'expression, mais au niveau le plus fin, celui du nucléotide, il reste toujours valable, sauf mutation. La coloration des yeux donne l'exemple d'un caractère mendélien simple. L'oeil peut être bleu ou brun. Un croisement entre deux «souches», l'une «entièrement bleue», l'autre «entièrement brune», suivi d'un autre croisement entre descendants de la première génération, aura l'effet suivant :



Ici, B = brun et b = bleu. On dit que ce sont des *allèles*, car ils sont localisés au même endroit dans les chromosomes, ils correspondent au même *locus*. Dans toutes les cellules somatiques, il y a des paires d'allèles répartis de la même manière sur les chromosomes analogues. Lorsque les allèles d'un couple déterminent des caractères identiques (BB, bb), on dit que l'organisme est *homozygote ;* dans le cas contraire (Bb, bB), qu'il est *hétérozygote*. Dans l'exemple choisi, Bb correspond à une coloration brune : B est donc un caractère *dominant*, et b un caractère *récessif*.

---

(2) Concernant la génétique générale et la génétique moléculaire, on peut se reporter aux ouvrages suivants : James Watson. *Biologie moléculaire du gène.* Ediscience, éd. 1968 ; Georges Prévost et Cl. Petit. *Génétique et évolution.* Hermann, éd. 1967 ; R.P. Levine. *Génétique.* Ediscience, éd. 1968 ; V. Nigon. *L'hérédité*, in *Précis de biologie générale.* Masson, éd. 1966 ; Andrée Tétry. *L'hérédité*, in *Biologie.* Gallimard-Pléïade, éd. 1965, pp. 831-1159 ; J. de Grouchy. *Le message héréditaire.* Gauthier-Villars, éd. 1965 ; M. Durand. *La cellule* (chap. *Les acides nucléiques*, pp. 90-117). 1967 ; Maurice Caullery. *Les conceptions modernes de l'hérédité.* Flammarion, éd. 1947 ; Etienne Rabaud. *La matière vivante et l'hérédité.* Rieder, éd. 1937 ; François Twiesselmann. *Eléments de génétique médicale.* Presses Universit. de Bruxelles, éd. Bruxelles, 1970 ; K.R. Lewis & B. John. *Chromosome Marker.* J.F.A. Churchill, éd. London, 1963 ; *The Matter of Mendelian Heredity.* J.F.A. Churchill, éd. London, 1971 ; Roger Kemp. *Cell Division and Heredity.* St. Martin's Press, éd. New-York, 1970 ; Edward A. Adelberg. *Papers on Bacterial Genetics.* Little, Brown & Co., éd. New-York, 1966 ; Irwin H. Herskowitz. *Genetics.* Little, Brown & Co., éd. New-York, 1965 ; David Paterson. *Applied Genetics.* Anthony Blond Ltd., éd. London, 1970 ; Hermann J. Muller. *Studies in Genetics.* Indiana University Press, éd. Bloomington, 1962 ; P.C. Koller. *Chromosomes and Genes. The Biological Basis for Heredity.* Oliver & Boyd Ltd., éd. Edinburgh, 1969 ; G.H. Valentine. *Die Chromosomenstörungen.* Springer-Verlag, éd. Berlin & Heidelberg, 1968 ; C. Pavan & A. Brito da Cunha. *Elementos de Genética.* Universidade de São Paulo & Cia., éd. São Paulo, 1966 ; Newton & Ademar Freire-Maia. *Genética médica.* Universidade de São Paulo & Cia. éd. São Paulo, 1966.

L'individu se définit, non seulement par les caractères apparents qui sont les siens (phénotype), mais encore par le stock génétique dont il est porteur (génotype). Ce stock peut se perpétuer, s'il est transmis à ses descendants. Il est englobé dans un ensemble plus vaste, la *population*, véritable patrimoine génétique global, constitutif du *flux du vivant*, qui reste à peu près stable en dépit des modifications et des «impasses» individuelles.

Une population reste d'autant plus *stable* qu'elle est plus *isolée* des autres populations. Mais cette stabilité est une stabilité *statistique*. Elle correspond à une *moyenne*. En fait, toute population comprend des individus doués de caractères très différents. Cette diversité est due, nous venons de le voir, aux recombinaisons qui interviennent à l'intérieur du génotype. En outre, l'environnement peut *moduler* le résultat de ces combinaisons.

caractères héréditaires

Le vieux débat sur le rôle respectif de l'hérédité et du milieu dans la détermination des caractères ne date pas d'hier. On sait maintenant que l'action directe du milieu sur le génotype n'a jamais pu être constatée expérimentalement. L'environnement joue pourtant un rôle, non seulement sur la vie réelle des individus (phénotype), mais aussi dans la formation des espèces. Ce rôle est limité dans le temps, et c'est pourquoi la discussion doit être menée en termes cinétiques. En moyenne, une espèce ne procède d'une autre que tous les 300 ou 600 000 ans, et l'on n'observe de nouveaux genres biologiques que tous les cinq ou six millions d'années. Ces périodes sont donc sans commune mesure avec la durée de la vie d'un individu, à quelque espèce qu'il appartienne. C'est pour cette raison qu'on ne peut déceler d'action directe du milieu dur la *spécificité du génotype.*

L'hérédité des caractères acquis, au sens où l'entendent les mésologistes, n'existe pas. Mais ce que peut faire l'environnement, c'est empêcher (ou contribuer à) la réalisation des potentialités contenues dans le moule de l'hérédité. La présence de substrats, d'effecteurs ou d'inhibiteurs, permettra (ou empêchera) l'accomplissement de telle ou telle synthèse, etc..

Outre les caractères purement fortuits, indépendants du génotype (tels ceux pouvant résulter d'un traumatisme ou d'un accident), on distinguera donc, parmi les caractères héréditaires, ceux sur lesquels le milieu n'a aucune prise, et ceux sur lesquels il peut exercer une *influence de modulation.*

Parmi les premiers, on peut citer le sexe, déterminé par les *gonosomes* ou chromosomes sexuels (deux gonosomes X chez la femme, un gonosome X et un gonosome Y chez l'homme), la couleur des cheveux, la forme du crâne, du lobe de l'oreille, du menton, le groupe sanguin, etc.. Quant aux seconds, il faut encore souligner que le classement des facteurs sociaux, économiques, génétiques et congénitaux, est souvent bien difficile à opérer, les uns et les autres pouvant être liés. Certains facteurs sont d'ordre biologique immédiat, d'autres interviennent plus tardivement. Dans les familles nombreuses, les premiers nés et les derniers nés ont rarement la même taille et le même poids, du fait de l'âge de la mère et des grossesses antérieures. La dimension du foyer joue également un rôle : à âge égal, le développement physiologique (voir intellectuel) des enfants nés au sein d'une famille nombreuse sera généralement inférieur à celui des enfants de famille plus restreinte. Le milieu social, l'éducation, la profession des parents, le travail de la mère, jouent un rôle qu'il n'est pas question de nier. Encore faut-il en indiquer clairement les limites. Le milieu s'ajoute à l'hérédité, mais ne la remplace pas.

Ce problème prend une importance toute particulière quand on l'examine en fonction des aptitudes *psychologiques* des êtres humains. Des méthodes d'études particulières deviennent alors nécessaires. On peut, par exemple, comparer entre eux des individus ayant la même hérédité (des jumeaux univitellins notamment, ou «vrais jumeaux»), mais vivant dans des milieux différents, et mettre les résultats obtenus en relation avec ceux qu'on obtient pour des individus ayant des chromosomes différents, mais vivant dans le même milieu (jumeaux bivitellins, frères et soeurs, etc..).

le Q. I. des jumeaux

Des expériences de ce genre ont été menées par Woodworth, en 1941, qui a recensé (grâce à diverses études antérieures) trente paires de vrais jumeaux élevés séparément. Pour l'ensemble, la différence moyene de Q.I. (quotient d'intelligence) ne s'élevait qu'à 7,6 points, différence ramenée à six points après corrections. Ce chiffre est nettement inférieur à la différence moyenne de Q.I. séparant deux individus quelconques pris dans le même milieu, qui est de quinze points. Par contre, il est assez proche de l'écart de trois points, équivalant à la différence moyenne de Q.I. pour des jumeaux élevés ensemble. Le tableau suivant exprime les différences d'intelligence en fonction des estimations portant sur les différences de milieu.

sexe	âge au moment de la séparation	âge au moment du test (ans)	différence en années scolaires	diff. en avantage éducatif (points)	différence en avantage social (points)	différence de Q. I.
F	18 mois	35	14	37	25	24
F	18 mois	27	15	32	14	12
M	1 an	27	4	28	31	19
F	5 mois	29	4	22	15	17
F	18 mois	29	5	19	13	7
F	18 mois	19	1	15	27	12
M	2 ans	14	0	15	15	10
F	3 mois	15	1	14	32	15
M	2 mois	23	1	12	15	— 2 *
F	6 mois	39	0	12	15	— 1
F	14 mois	38	1	11	26	4
M	1 mois	19	0	11	13	1
F	1 an	12	1	10	15	5
M	1 an	26	2	9	7	1
M	1 mois	13	0	9	27	— 1
F	6 ans	41	0	9	14	— 9
F	2 ans	11	0	8	12	2
F	3 ans	59	0	7	10	8
M	1 mois	19	0	7	14	6
F	1 mois	30	9	?	?	— 1
F	1 mois	19	0	2	?	— 3
M	1 mois	20	0	?	?	± 4

Tableau dressé par Woodworth (1941), d'après Newman, Freeman et Holzynger (1937) ; Muller (1925) ; Garder et Newman (1940) Saudek (1934).

(*) Dans certains cas, le jumeau ayant bénéficié d'un avantage éducatif était quand même celui dont le Q.I. était le plus bas. C'est la signification des différences négatives.

Grâce à ces études, il est possible de mettre en évidence l'importance respective du milieu urbain et du milieu rural, leur influence sur la personnalité et (surtout) le comportement social, etc.. «On doit reconnaître, écrit Jean Sutter, que les différences trouvées entre les jumeaux identiques élevés séparément sont remarquablement petites, sauf dans les cas où existait un grand contraste entre les avantages donnés par l'éducation» (*L'eugénique.* Presses Universitaires de France, éd. 1950, p. 151).

Les résultats sont encore plus frappants en ce qui concerne l'hérédité criminelle. Johann Lange, en comparant plusieurs paires de jumeaux criminels, a trouvé parmi eux une forte majorité de jumeaux univitellins :

	les deux criminels (selon Johann Lange)	un seul criminel (selon Ball et Hiersekorn)
jumeaux univitellins	10	2
jumeaux bivitellins	1	15
type douteux	1	1

Les conclusions de Lange «concernent à la fois l'hérédité en général et celle des tendances criminelles. En faisant la part des influences de l'hérédité et du milieu, qui incitent l'individu à commettre des crimes, Lange nous a du même coup permis de distinguer ce qui dans le milieu est important. Nous pouvons aussi, grâce à lui, montrer comment les influences de l'hérédité et du milieu s'entremêlent de façon imprévisible. Ainsi, une blessure accidentelle constitue un des facteurs les plus déterminants qui existent dans le milieu, puisque le résultat de son action est un crime. Les maladies sont également d'importants agents qui déterminent le comportement de l'individu, mais nous savons qu'elles dépendent elles-mêmes autant de l'hérédité que d'infections fortuites ou accidentelles. Enfin, un troisième groupe d'agents, qui se situent en partie sur le plan génétique et en partie sur le plan du milieu, influe grandement sur la détermination du

choix que fait l'individu, en telle ou telle circonstance, c'est celui de ses compagnons» (C.D. Darlington. *Le mystère de la vie.* Fayard, éd. 1957, p. 321).

Darlington conclut : «Il existe de par le monde certains individus dont notre planète se passerait fort bien. Aucun milieu ne parviendra à les rendre utiles à quelque forme de société que ce soit. Si nous ne voulons pas nous décider à nous en débarrasser tranquillement, ni à les mettre à perpétuité en détention préventive aux frais de l'Etat, nous pouvons en tout cas nous demander si ce genre d'individus avait vraiment besoin d'être mis au monde» (Ibid., p. 325).

intelligence et lignées

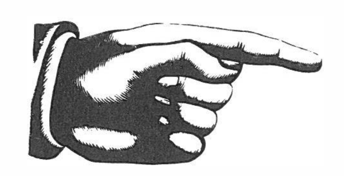
Dans la pratique, il est assez difficile de faire apparaître la distribution mendélienne d'aptitudes courantes, que l'on trouve chez la majeure partie des individus d'une population. Malgré tout, certaines enquêtes sont extrêmement significatives. Celle à laquelle se réfère le tableau ci-dessous a été effectuée en Allemagne, dans le Wurtemberg (voir Reinohl. *Die Vererbung der geistigen Begabung.* Lehmann-Verlag, éd. München, 1939). Elle compare, en distinguant trois niveaux (bons : + ; moyens : m ; mauvais : -), l'intelligence moyenne d'un certain nombre d'enfants par rapport à leurs parents. La corrélation est très marquée.

parents	nombre d'enfants (en pourcentage)		
	+	m	–
+ +	71,5	25,4	3,0
+ –	33,4	42,8	23,7
– +	18,6	66,9	14,5
– –	5,4	34,4	60,1

Commentant ce tableau, Otmar von Verschuer écrit : «Il reste, pour le travail d'éducation, un large champ d'action, mais son succès dépend toujours des qualités héréditaires présentes». (Otmar von Verschuer. *Manuel d'eugénique et d'hérédité humaine.* Georges Montandon, trad. Masson, éd. 1943, p. 76).

Outre les études statistiques, une foule d'exemples précis montrent l'effet que peuvent avoir sur la descendance les qualités, les déficiences et surtout les inégalités. La persistance de dons particuliers au sein de certaines lignées est bien connue : familles Darwin-Galton, Huxley, Bach, Mozart, Schiller, Bernouilli, etc.. Un autre exemple fort intéressant, souvent cité lui aussi, concerne le nommé Martin Kallikak, dont la descendance a pu être suivie sur de nombreuses générations. Kallikak fut marié deux fois, la première à une faible d'esprit dont il eut 480 descendants, la seconde à une femme normale, voire brillante, dont il eut 496 descendants. Or, le contraste de *qualité* entre les deux lignées est frappant. Dans la première, on relève en effet 36 enfants illégitimes (contre 0 dans le seconde), 33 prostituées (contre 0), 3 épileptiques (contre 0), 24 alcooliques (contre 0), 143 faibles d'esprit (contre 0), 3 délinquants (contre 0), 46 personnes normales (contre 496).

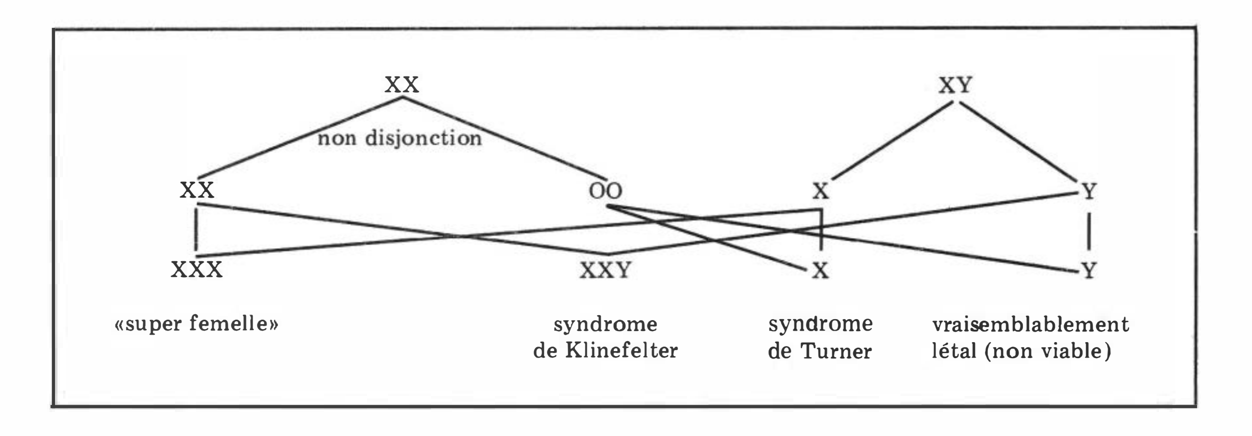
Ainsi, «les faits que couvraient les termes longtemps restés vagues, incertains, mal définis, de constitution, de tempérament, de diathèse, de terrain, se précisent aujourd'hui. Ce qui distingue les hommes, ce sont des différences d'ordre biochimique et génétique. Ce sont ces différences qui les rendent sensibles ou résistants, et ce n'est pas un paradoxe que de répéter aujourd'hui après le grand précurseur que fut Sir William Osler : «Certes, il est nécessaire de connaître quelle sorte de maladie frappe le patient, mais n'est-il pas plus important encore de savoir de quel type de patient s'empare une maladie ? »..» (Maurice Lamy. *Les maladies héréditaires.* Presses Universitaires de France, éd. 1965, p. 78).



Une *tare*, qu'il s'agisse d'une maladie ou d'une malformation héréditaire, est une *anomalie se transmettant génétiquement* d'une génération à l'autre, ce qui permet de la distinguer de la *maladie congénitale*, affection transmise par *contagion* de la mère à l'embryon (3).

On distingue en général les *maladies chromosomiques* et les *maladies géniques*. Les premières correspondent à des *aberrations* consécutives à des disjonctions chromosomiques anormales survenues au moment de la méiose (4). Elles entraînent la présence de chromosomes surnuméraires, dont le nombre (pour l'espèce humaine) se trouve alors porté à 47 ou davantage, au lieu de 46. Elles peuvent également provoquer la disparition de certains chromosomes (45 par exemple, au lieu de 46).

La *trisomie 21* (trois chromosomes à la paire numéro 21, au lieu de deux) correspond au *mongolisme*, malformation très grave accompagnée d'arriération mentale. La trisomie 13, la trisomie 18 (on pourrait aussi citer les trisomies 14 ou 15), se traduisent par d'importantes malformations corporelles, entraînant généralement la mort. D'autres anomalies, les plus nombreuses, portent sur les gonosomes, et provoquent un aspect génital ambigu : *pseudo-hermaphrodismes* masculins (association d'un sexe chromatinien masculin et de testicules, chez un sujet dont les organes externes sont d'aspect féminin) et féminins (association d'un sexe chromatinien féminin et d'ovaires, chez un sujet dont les organes externes sont d'aspect ambigu ou exceptionnellement masculin), *dysgénésies gonadiques*, telles que le *syndrome de Klinefelter* (aspect général masculin, mais réduction des glandes génitales et développement des glandes mammaires) et le *syndrome de Turner* (aspect général féminin, avec arrêt précoce de la maturation ovarienne et vulve infantile). Le tableau ci-dessous, à partir d'une non-disjonction chromosomique à la méiose, explique l'apparition de ces dysgénésies.



(3) Sur la génétique humaine, voir notamment l'excellent ouvrage de C.D. Darlington. *Le mystère de la vie.* Fayard, éd. 1957. On peut aussi se reporter à : L.S. Penrose. *Introduction à la génétique humaine.* Armand-Colin, éd. 1962 ; Jean Rostand. *L'aventure humaine. Du nouveau-né à l'adulte.* Fasquelle, éd. 1934 ; *La vie et ses problèmes.* Flammarion, éd. 1939 ; *L'hérédité humaine.* Presses Universit. de France, éd. 1965 ; *L'homme.* Gallimard, éd. 1961 ; Concklin Edwin Grant. *L'hérédité et le milieu. Leur rôle dans le développement de l'homme* (notamment chap. 5 et 6). Flammarion, éd. 1920 ; J.S. Huxley. *L'homme, cet être unique* (notamment chap. 2). La Baconnière, éd. Neuchâtel. 1962 ; Louis Bounoure. *Hérédité et physiologie du sexe.* Flammarion, éd. 1948 ; Maurice Lamy & Jean de Grouchy. *L'homme et l'hérédité.* Hachette, éd. 1967 ; Alan E.H. Emery. *Modern Trends in Human Genetics.* Butterworth Group Ltd., éd. London, 1970 ; P.M. Sheppard. *Natural Selection and Heredity.* Hutchinson University Library, éd. London, 1967 ; Cyril A. Clarke. *Human Genetics and Medicine.* St. Martin's Press, éd. New-York, 1970 ; Sheila Maynard-Smith, Lionel Penrose & C.A.B. Smith. *Mathematical Tables for Research Workers in Human Genetics.* J.F.A. Churchill, éd. London, 1961 ; Lionel Penrose. *Recent Advances in Human Genetics.* J.F.A. Churchill, éd. London, 1961 ; Otmar von Verschuer. *Genetik des Menschen.* Urban u. Schwarzenberg, éd. München & Berlin, 1959 ; R. Ruggles Gates. *Human Genetics.* Macmillan, éd. New-York, 1946 ; Curt Stern. *Principles of Human Genetics.* W.H. Freeman & Co., éd. San Fransisco & London, 1960 ; David C. Rife. *Heredity and Human Nature.* Vantage Press, éd. New-York, 1959.

Sur les maladies héréditaires, on peut consulter : Maurice Lamy. *Les maladies héréditaires.* Presses Universit. de France, éd. 1965 ; *Précis de génétique médicale.* Doin, éd. 1952 ; J.M. Robert. *Eléments de génétique médicale.* Simep, éd. Lyon, 1968 ; A. Touraine. *L'hérédité en médecine.* Masson, éd. 1955 ; R.R. Turpin. *L'hérédité des prédispositions morbides.* Gallimard, éd. 1951 ; Lejeune, J. Turpin & Gatier. *Le mongolisme, premier exemple d'aberration autosomique humaine*, in *Annales de génétique.* juillet 1959 ; Ohno. *Chromosomes sexuels et gènes liés au sexe.* Gauthier-Villars, éd. 1959 ; René Martial. *Race, hérédité, folie. Etude d'anthroposociologie appliquée à l'immigration.* Mercure de France,

Dans d'autres cas, la présence d'un chromosome surnuméraire peut avoir des répercussions, non sur la physiologie, mais sur la pathologie mentale. La présence d'un chromosome Y supplémentaire chez l'homme (formule XYY) entraîne une certaine prédisposition à la violence (voir *NOUVELLE ECOLE* numéro 3. *Aberrations chromosomiques et comportement criminel.* juin-juillet 1968, pp. 47-52). Des formules plus rares, telles que XXXY, XXYY, XXXXY, etc.. ont aussi été décelées. (voir Lelong, Petit, Canlorbe et alia. *Les anomalies de la détermination sexuelle. A propos de 12 observations personnelles*, in *Annales de pédiatrie (La Semaine des Hôpitaux de Paris).* 24 décembre 1959, pp. 3539-72).

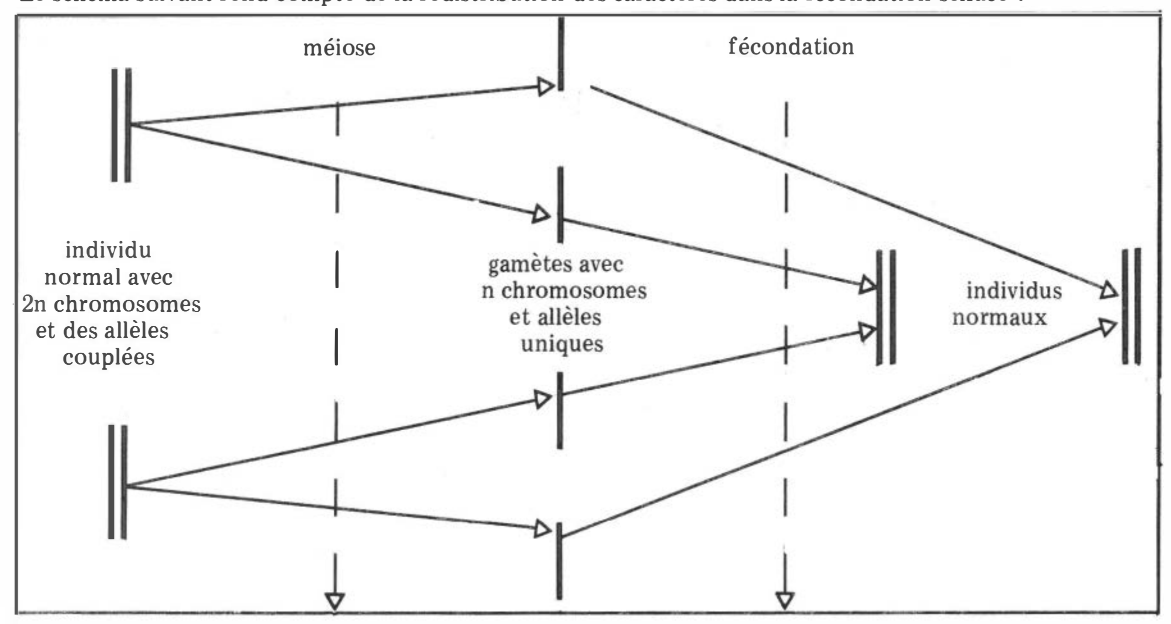
dominantes et récessives

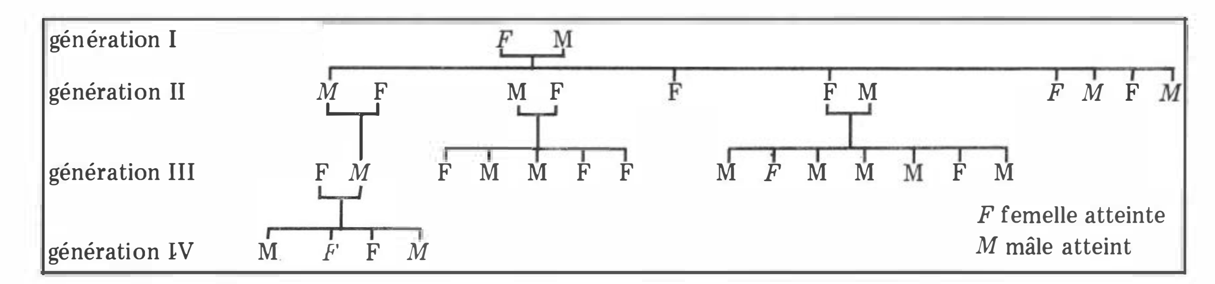
Quant aux maladies géniques, elles sont dues à des irrégularités dans la fréquence de manifestation ou de pénétrance des gènes récessifs et dominants. Cette fréquence n'est pas toujours égale à 100 p. 100, observation fort importante puisqu'elle explique le phénomène de «génération sautée», et la récurrence de caractères que l'on pouvait croire disparus. Bush a illustré ce processus en étudiant la transmission du torticolis congénital, tare considérée comme dominante et dont la pénétrance devrait donc être complète. Dans le tableau ci-dessous, le descendant numéro 9 de la génération III hérite de la tare bien qu'elle ne se soit pas manifestée chez l'enfant numéro 6 de la génération II.

éd. 1938 ; Maurice Lamy, Pierre Royer, Jean Frézal & Jean Rey. *Maladies héréditaires du métabolisme chez l'enfant.* Masson, éd. 1968 ; A. Duprez. *Les dysgonosomies mâles. Le syndrome de Klinefelter et ses variantes.* L'expansion scientifique française, éd. 1965 ; J.A.F. Robert. *An Introduction to medical Genetics.* Oxford University Press, éd. London, 1962 ; L.S. Penrose. *The Biology of Mental Defects.* Sidgwick & Jackson Ltd., éd. London, 1949 ; L.S. Penrose, J.R. Ellis & J.D.A. Delhanty. *Chromosomal Translocations in Mongolism and in Normal Relatives*, in *The Lancet.* 1960, II, 409 ; Richard M. Goodman et alia. *Genetic Disorders of Man.* Ohio State University College of Medicine / Little, Brown & Co., éd. New-York, 1970 ; Lytt I. Gardner. *Enfermedades Geneticas y Endocrinas de la Infancia.* Salvat, éd Barcelone & Madrid, 1970:

(4) Si la fécondation s'effectuait entre cellules *diploïdes*, c'est-à-dire possédant un double jeu de chromosomes, le nombre des chromosomes du zygote doublerait à chaque génération. Or le nombre des chromosomes reste constant. Il est donc nécessaire que les chromosomes des géniteurs «fusionnent», au cours d'une *réduction chromatique* intervenant avant la fécondation, au plus tard au moment de la formation des gamètes, de telle sorte que ceux-ci renferment une garniture chromosomique simple, dite *haploïde*. Cette réduction se produit pendant la *méiose*, grâce à deux divisions de maturation successives, au cours desquelles les chromosomes homologues s'accolent, puis se disjoignent pour se répartir au hasard. La méiose s'effectue en plusieurs phases, et c'est durant celles-ci que des disjonctions ou des combinaisons anormales peuvent se produire.

Le schéma suivant rend compte de la redistribution des caractères dans la fécondation sexuée :





C'est pour cette raison qu'il est parfois malaisé de savoir exactement quelles sont les tares dominantes, et quelles sont les tares récessives. Dans bien des cas, le mode de transmission peut être discuté. Le diabète sucré est une maladie héréditaire (Pincus, P. White, T. Berg l'ont démontré, notamment en effectuant des études sur les jumeaux). Mais les spécialistes la déclarent tantôt dominante (Pavel), tantôt récessive (Thompson, Steinberg), tantôt intermédiaire (voir M. Robert. *L'hérédité du diabète sucré*, in *Cahiers médicaux lyonnais.* 24 avril 1970, p.1363).

Parmi les malformations et maladies dont le caractère *dominant* a quand même été établi, on peut citer le bec-de-lièvre, la luxation congénitale de la hanche, l'absence d'incisives ou de canines, d'iris et même de cheveux, les dysostoses mandibulo-faciales, cranio-faciales et cleido-crâniennes (anomalies du crâne et des clavicules), certaines formes de diabète, l'ichthyose congénitale (peau écailleuse), la cataracte congénitale et le glaucome, la chorée de Huntington (mouvements nerveux, involontaires et désordonnés, dont l'apparition est souvent tardive), la myotonie, la sclérose tubéreuse de Bourneville, la neurofibromatose multiple (maladie de Recklinghausen), etc..

La plupart des malformations des membres entrent dans cette catégorie : polydactylie (présence d'un doigt surnuméraire), brachydactylie (racourcissement ou suppression d'une phalange), symphalangie (fusion de deux phalanges), syndactylie («pince de homard»), streblomicrodactylie (petit doigt crochu), acheiropodie (absence totale de mains et de pieds), ectrodactylie (absence de plusieurs doigts).

Parmi les malformations et maladies *récessives* figurent certaines formes d'épilepsie, de rétinite pigmentaire, de myopie, de surdi-mutité, d'imbécilité et de débilité mentale, d'idiotie amaurotique

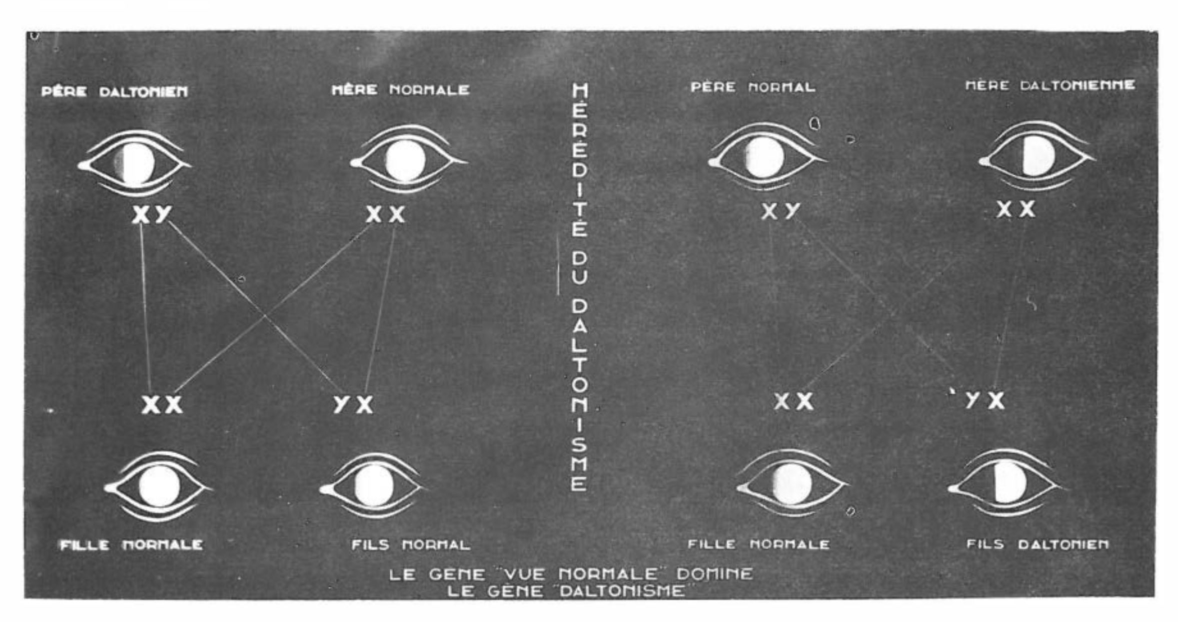
malformations des membres supérieurs (polydactylie, syndactylie, ectrodactylie) au sein d'une famille espagnole : la mère a quatre doigts à chaque main, ses enfants de deux à six doigts.



(entraînant la mort avant la fin de la troisième année), l'ataxie de Freidreich, le *xanthoma tuberosum* (développement de tumeurs au niveau des articulations), enfin des troubles du métabolisme, comme l'alcaptonurie et la phénylcétonurie (dite aussi oligophrénie phenylpéruvique), qui résultent de perturbations du métabolisme de la phénylalaline et de la tyrosine, ou la tyrosinose, maladie intermédiaire et peu commune.

hérédité «sex-linked»

Il existe aussi des tares liées au sexe, qui sont portées par les chromosomes sexuels. On parle alors d'hérédité gonosomique ou *sex-linked*. Sans avoir la même forme, les chromosomes X et Y ont en effet un segment identique, et donc appariable. De ce fait, les maladies géniques qui s'y trouvent localisées se transmettent de la manière habituelle, tandis que celles qui se trouvent sur les segments non appariables ne se manifestent, selon les cas, que chez les descendants masculins ou féminins. L'acromatopsie totale, le *xéroderma pigmentosum*, la maladie d'Oguchi, la paraplégie spasmodique, la rétinite pigmentaire, l'épidermolyse bulleuse, certains désordres convulsifs, sont des affections «localisées» sur le segment appariable (5). L'*ichtyosis hystrix gravior*, la palmure des orteils, la kératose palmoplantaire spéciale, l'hypertrichose des oreilles, la syndactylie, qui sont des maladies liées au seul gonosome Y, s'expriment systématiquement chez les hommes. D'autres, liées au seul gonosome X, ne sont transmises qu'aux femmes, soit sous la forme récessive (daltonisme, hémophilie, héméralopie stationnaire congénitale, acromatopsie partielle, maladie de Leber, absence d'incisives médianes, glaucome juvénile avec colobome, certains cas de *nystagmus*, etc..), soit sous la forme dominante (défaut d'émail dentaire, kératose folliculaire, etc..).



Possédant deux gonosomes X, la femme transmet les maladies géniques de la façon classique. Chez l'homme au contraire, bien que portée par un seul allèle, la tare se manifeste même lorsqu'elle est récessive. Elle est systématiquement transmise à la descendance féminine, mais au niveau du génotype. Ainsi, un daltonien marié à une femme normale, n'aura que des filles porteuses de la tare (mais *apparemment* normales), et que des fils (*réellement*) normaux. La tare «ressortira» à la génération suivante, par l'intermédiaire des éléments féminins.

une lourde menace

Dans son étude sur *Les maladies héréditaires*, le professeur Maurice Lamy, qui est l'un des plus éminents spécialistes de pathologie génétique, écrit : «L'existence d'un grand nombre de tares transmissibles représente une lourde menace pour la collectivité. A vrai dire, dans l'état actuel de nos connaissances, leur importance ne peut être déterminée avec précision. Il est possible, néanmoins, d'apprécier au moins

(5) J.B.S. Haldane a dressé la carte de cette région commune aux deux gonosomes. Voir *A Search For Partial Sex-Linkage in Man*, in *Journal of Genetics*. 1935, XXXI, 317.

grossièrement le nombre des infirmes qui sont victimes d'une malformation héréditaire. Pour prendre un exemple : la surdi-mutité, après une enquête que nous avons menée, est héréditaire dans 60 p. 100 des cas. Deux cent quarante mille aveugles aux Etats-Unis, cent quinze mille sourds-muets, huit cent mille hommes, femmes et enfants, atteints d'infirmités diverses, trois millions de débiles mentaux, voilà qui représente une somme considérable de souffrance pour les individus, une charge énorme pour la société américaine, si riche qu'elle soit (..) La proportion de sujets atteints de débilité mentale ou de troubles psychopathiques constitue sans doute le danger le plus grave dont les démographes et les eugénistes aient lieu de s'inquiéter» (op. cit., p. 114).

Les affections nerveuses sont les plus pénibles. «La fréquence de la faiblesse mentale, rapporte von Verschuer, est en moyenne brute de 2 à 3 p. 100 de débiles, de 1/2 p. 100 d'imbéciles, et de 1/4 p. 100 d'idiots. Ces chiffres sont plus élevés dans les régions où règne le crétinisme, qui va de pair avec la faiblesse d'esprit. Environ quatre cinquièmes de tous les cas de débilité et d'imbécilité sont conditionnés héréditairement. Chez les idiots, le pourcentage des cas causés par des dommages extérieurs est plus grand» (op. cit., p. 182).

Encore faut-il ajouter à ces chiffres, le nombre des malades atteints de chorée de Huntington, d'ataxie, de dystrophie, de muotonie, et surtout celui des troubles mentaux liés à la constitution génétique, dont l'importance sociale est considérable (mais le mode exact de transmission encore assez mal connu) : schizophrénie, épilepsie, cyclophrénie (folie «circulaire» maniaco-dépressive), psychopathies, hystéries, névroses et neurasthénies.

évolution du pool génétique

La génétique des populations a récemment été définie par M. Albert Jacquard. Son objet, écrit-il, «est l'étude des transformations du patrimoine génétique collectif d'une génération à la suivante, en fonction des conditions dans lesquelles ce patrimoine est transmis» (Albert Jacquard. *Structures génétiques des populationns.* Masson, éd. 1970, p. 47). Mais on peut préférer à cette définition celle, empreinte de plus de rigueur, du probabiliste G. Malécot : «La génétique des populations est l'ensemble des modèles mathématiques qui peuvent être construits pour représenter l'évolution de la structure d'une population, classée suivant la disposition de ses gènes mendéliens» (G. Malécot. *La génétique des populations. Principes et applications*, in *Population.* 1955, numéro 10, pp. 239-62). Cette seconde définition donne en effet «une idée exacte du côté «construit» et formel de cette branche de la génétique. On peut aussi comprendre à partir d'elle, la croissance accélérée de la génétique des populations depuis l'avènement du mendélisme. Cette génétique peut même apparaître sous son aspect formel, comme une science en partie terminée. On peut penser, en effet, que les mathématiciens ont épuisé toutes les possibilités de structures qui se présentaient à eux, pour construire des modèles dans le cadre des connaissances de la génétique et dans celui des hypothèses, plus ou moins complexes et abstraites, qui permettent de caractériser l'état d'une population» (Jean Sutter. *Démographie, génétique, ethnologie*, in *L'ethnologie générale.* Gallimard-Pléïade, éd. 1968, p. 1519) (6).

D'ailleurs, on retrouve le formalisme au départ de la génétique des populations, avec la *loi de Hardy-Weinberg* sur l'application des lois de Mendel aux ensembles. Soit deux races d'espèce sexuée, à fécondation croisée, différant par l'allèle A de fréquence p au sein du groupe, celui-ci pouvant être remplacé par l'allèle a de fréquence q ($q = 1-p$), *la proportion des divers génotypes restera constante d'une génération à l'autre.* Elle sera de p^2 pour AA, de 2pq pour Aa ou aA, et de q^2 pour aa.

Mais cette loi ne vaut que sur un plan théorique. Elle exige en effet qu'il n'y ait, dans l'hypothèse considérée, ni migrations, ni croisement entre individus appartenant à des générations différentes, ni mutations, ni sélections, ni choix du conjoint. Dans la réalité, aucune de ces conditions n'est strictement réalisée, à commencer par la dernière («tous les couples se constituent au hasard»), que l'on appelle la *panmixie*. Sauf exception, les mariages ne s'effectuent pas au hhasard. Il y a au contraire *homogamie*, selon le dicton «qui se ressemble, s'assemble». Penrose, en 1949, a mis en évidence des corrélations positives dans le domaine des aptitudes intellectuelles : *statistiquement* parlant, les plus doués épousent les

(6) Sur la génétique des population, consuler : Albert Jacquard. *Structures génétiques des populations.* Masson, éd. 1970 ; G. Malecot. *Probabilités et hérédités.* Presses Universit. de France, éd. 1966 ; Les mathématiques de l'hérédité. 1948 ; *La génétique des populations. Principes et applications*, in *Population.* 1955, numéro 10, pp. 239-62 ; P. L'Héritié. *Génétique des populations* (Tome 2 du *Traité de génétique*). Presses Universit. de France, éd. 1954 ; Eugène Binder. *La génétique des populations.* Presses Universit. de France, éd. 1967 ; Jean Sutter. *Démographie, génétique, ethnologie*, in *Ethnologie générale.* Gallimard-Pléïade, éd. ; D.S. Falconer. *Introduction to Quantitative Genetics.* oliver & Boys Ltd., éd. Edinburgh, 1960 ; O. Kepthorne. *An Introduction to Genetics Statistics.* John Wiley, éd. New-York, 1966.

plus douées. Des constatations analogues ont été faites dans d'autres domaines : milieu social (lui-même partiellement lié à la nature du stock génétique), goûts artistiques, affinités, provenance ethnique. Ces homogamies positives ont pour effet d'accroître le nombre des homozygotes. Le cas inverse (homogamie négative) est plus rare ; il accroît le pourcentage des hétérozygotes pour les gènes concernés.

Les mariages consanguins représentent un cas bien particulier de choix du conjoint, dont les conséquence sont fort intéressantes du point de vue eugénique.

mariages consanguins

Il convient de distinguer (les deux premier degrés étant interdits par la loi) les mariages de troisième degré (3 D), entre oncle et nièce, ou tante et neveu ; les mariages de quatrième degré (4 D), entre cousins germains ; les mariages de cinquième degré (5 D), entre «cousins inégaux» ; les mariages de sixième degré (6 D), entre cousins issus de germains ; et les mariages entre doubles cousins germains. Les spécialistes utilisent d'ailleurs un indice c, qui définit la consanguinité apparente moyenne en fonction des coefficients de parenté (7). Des travaux très précis, notamment ceux de Jean Sutter, L. Tabah et J.M. Groux (1948-62), ont permis d'établir que le nombre des mariages consanguins est beaucoup plus élevé qu'on ne le pense habituellement. La dernière ligne du tableau ci-dessous, concernant les mariages consanguins enregistrés en France entre 1928 et 1958, chiffre ce surplus.

degré de consanguinité	nombre de mariages consanguins pour 1000 mariages						
	1928-30	1931-35	1936-40	1941-45	1946-50	1951-55	1956-58
3 D	0,20	0,16	0,14	0,06	0,12	0,13	0,06
4 D	9,1	7,2	5,8	5,0	3,4	2,4	2,1
5 D	2,9	2,2	1,8	1,8	1,3	1,0	0,8
6 D	11,0	9,6	6,9	6,7	5,9	4,6	4,1
$c \times 10^5$	86	68	57	52	36	27	23
proportion réelle par rapport à la proportion panmictique (*)	3,3	3.0	3,3	3,0	2,3	2,1	2,0

(*) Cette valeur s'applique aux seuls mariages entre cousins germains (4 D).

Le nombre relatif des mariages consanguins, en baisse depuis 1926, reste à peu près le double de la proportion panmictique. Ce fait ne doit pas surprendre, dans la mesure où la population des isolats (N) s'accroît rapidement. Or le pourcentage des mariages consanguins décroît lorsque N augmente, ainsi que lorsque le nombre d'enfants d'une même famille m diminue, suivant la relation :

$$N = \frac{2\,m\,(m-1)}{mu\ 4} \qquad (8)$$

(7) Cet indice s'établit grâce à la formule suivante (où mu 3, mu 4, mu 5, mu 6, et mu d, représentent les coefficients de parenté pour les cinq types de mariages énumérés ci-dessus) :

$$c = \frac{1}{8}\,mu\ 3 + \frac{1}{16}\,mu\ 4 + \frac{1}{32}\,mu\ 5 + \frac{1}{64}\,mu\ 6 + \frac{1}{8}\,mu\ d$$

(8) Cette formule bien connue, due à Dahlberg (1948), implique cependant un grand nombre d'approximations pas toujours vérifiées.

L'observation a été faite depuis longtemps qu'il résultait des mariages consanguins beaucoup plus d'anomalies héréditaires que dans le cas des autres unions. La raison en est fort simple : les tares récessives s'extériorisent plus facilement. Il n'apparaît pas de nouvelles tares ; la cause des anomalies réside dans la seule combinaison de deux génotypes atteints. Un mariage entre cousins germains parfaitement sains (mais comment le savoir ?), et même entre parents plus proches, ne peut avoir aucun effet défavorable. Mais si les conjoints sont atteints d'un mal héréditaire, celui-ci sera en quelque sorte «concentré», et se manifestera avec une fréquence d'autant plus élevée.

La proportion de descendants homozygones, nés de parents cousins germains, pour un allèle quelconque de fréquence q, s'exprime par la formule suivante :

$$k = \frac{\text{mu } 4\ (1 + 15\ q)}{16\ q}$$

C'est-à-dire que, dans le cas d'une tare récessive de fréquence égale à 1 p. 1000, si la proportion de mariage entre cousins germains est de 0,5 p. 100, k sera égal à 31,72 p. 100. Dans ce cas, et dans tous les autres, pour q = 0,001, on aura k = 63,4 mu 4.

Les conséquences pratiques de la consanguinité ont fait l'objet de diverses enquêtes. La première est celle de l'American Medical Association, en 1856, qui a été commentée en 1951 par Jean Sutter et Léon Tabah. Le tableau ci-dessous, qui en donne les résultats condensés, montre clairement que la proportion des décès en bas âge et des anomalies augmente avec le degré de parenté des ascendants.

	témoins	cousins issus de germains	cousins germains	parents plus proches (3 D)
nombre moyen d'enfants par famille	6,7	4,7	4,4	4,5
pourcentage d'enfants décédés	16	19	24	32
pourcentage d'enfants anormaux	2	18	36	54

D'autres études, également dues à Sutter et Tabah (9), parviennent aux mêmes conclusions. Cependant, il faut aussi tenir compte d'une enquête réalisée dans les Vosges, en 1968, par A. Georges et A. Jacquard (*Effets de la consanguinité sur la mortalité infantile. Résultats d'une observation dans le département des Vosges,* in *Population.* 1968, numéro 23, p. 1055-64 ; voir aussi A. Jacquard. *Structures génétiques des populations.* 1970, pp. 187-206 et 218-34). En prenant comme témoins les paires de frères et de soeurs de conjoints consanguins, ceux-ci ont obtenu un taux de mortalité périnatale nettement plus bas : 8,9 p. 1000, contre 8,5 p. 1000 chez les témoins choisis.

dérive, mutations, migration

A chaque génération, peuvent également intervenir des variations imprévisibles du génotype, à caractère purement *hasardeux.* Ce phénomène a reçu le nom de *dérive génétique* (Sewall Wright). Il peut avoir une certaine importance, surtout s'il concerne un gène assez peu répandu, lorsqu'il affecte des populations bien isolées et de faible volume. Il se traduit toujours par un *appauvrissement* génétique (voir Sewall Wright. *On the Roles of Directed and Random Changes in Gene Frequency in the Genetics of*

(9) Voir notamment Jean Sutter & L. Tabah. *Fréquence et répartitions des mariages consanguins en France,* in *Population.* 1948, numéro 3, pp. 607-30 ; *La mesure de la consanguinité. Perspectives d'applications à la démographie* in *Population.* 1950, numéro 5, pp. 689-712 ; *Effets des mariages consanguins sur la descendance,* in *Population.* 1951, numéro 6, pp. 59-82 ; Jean Sutter. *Recherches sur les effets de la consanguinité chez l'homme,* in *Biologie médicale.* 1958, numéro 47, pp. 563-660 ; *Fréquence de l'endogamie et ses facteurs au XIXème siècle,* in *Population.* numéro 23, pp. 301-24.

Populations, in *Evolution*. Vol. II (1948), numéro 4, pp. 279-94). Cet appauvrissement est d'autant moins marqué que la population est importante.

Les *mutations* se caractérisent «par l'apparition brusque, au sein d'une population jusque là homogène, d'individus monstrueux, susceptibles de transmettre à leur descendance les caractères qui les distinguent du type normal, et de devenir éventuellement des fondateurs de races» (P. L'Héritier. *La génétique des populations*, in *Traité de génétique* Vol. II. Presses Universitaires de France, éd. 1954). Elles corrigent la loi de Hardy-Weinberg de la façon suivante : soit l'allèle A (de fréquence p), pouvant muter en a (avec un taux u) ; on obtiendra alors $Dp = -up$ à chaque génération, puis après n génération, Po étant la fréquence de départ, $p_n = p_o (1-u)^n$. Soit encore la mutation inverse (de taux v) : on obtiendra $Dp = -up + vq$, q étant la fréquence de a ; l'équilibre s'établira pour :

$$\frac{p}{q} = \frac{v}{u}, \text{ soit encore : } p = \frac{v}{u+v}$$

A l'échelle de la macroévolution, les mutations peuvent contribuer à expliquer la formation *positive* de nouvelles espèces. Mais au niveau de la vie courante et de l'histoire, leur effet est presque toujours *négatif*, pour ne pas dire désastreux. La mutation est «un lapsus, une faute d'impression, une coquille d'imprimerie» (Jean Rostand), que les sociétés civilisées tendent à répéter, mais que la sélection naturelle efface chez les espèces sauvages.

On dit enfin qu'il y a *migration* lorsque dans une population, «aux individus nés sur place, viennent s'ajouter un certain nombre d'immigrants» (P. L'Héritier. op. cit.). Les populations humaines complètement isolées étant fort rares (elles sont d'ailleurs menacées par la dérive génétique et la consanguinité), les migrations représentent un phénomène assez répandu. Leurs effets varient considérablement, selon que les immigrants ont une *structure génique* plus ou moins proche, au niveau des *fréquences*, de la structure de la population réceptrice.

mélanges raciaux

C'est ici que se situe le problème fort discuté du *métissage*. De tels croisements ont fait couler beaucoup d'encre, pour des raisons qui n'avaient bien souvent rien de scientifiques. Sans entrer dans le détail du sujet, on ne peut cependant, expérience à l'appui, que se montrer extrêmement réservé à leur égard. Ces croisements ne s'accordent pas avec les lois de l'évolution, qui exigent une *spécifité* de plus en plus grande, et justifient donc les divergences plus que les convergences ; par rapport à ce critère, les rameaux les plus différenciés, soumis à mélange, se trouveraient en quelque sorte pénalisés. D'autre part, il en résulte souvent des *dysharmonies* marquées (voir les travaux de C.B. Davenport, Steggerda, etc..), et c'est la raison

---

Parmi les études régionales dues aux mêmes auteurs, on peut se reporter à Jean Sutter & L. Tabah. *L'évolution des isolats de deux départements français : Loir et Cher et Finistère*, in *Population*. 1956, numéro 11, pp. 507-30 ; *Effets de la consanguinité et de l'endogamie. Une enquête dans le Morbihan et le Loir et Cher*, in *Population*. 1952, numéro 7, pp. 249-66. Le tableau ci-dessous résume les résultats de cette dernière étude.

	Loir et Cher				Morbihan			
(T= témoin)	T	4 D	5 D	ensemble	T	4 D	5 D	ensemble
nombre moyen d'enfants/famille	2,32	2,20	2,42	2,37	2,37	3,45	2,90	3,24
‰ couples stériles	6,0	12,5	7,1	10,6	5,6	5,2	0,4	8,4
‰ mortalité périnatale	29	55	40	50	37	101	65	82
‰ enfants anormaux non tuberculeux	16	163	46	104	19	132	75	113
‰ enfants tuberculeux	16	7	12	8	15	35	7	24

pour laquelle le célèbre biologiste britannique J.B.S. Haldane n'estimait «point qu'un mélange des races fût désirable» (*La génétique humaine et l'idéal humain*, in *Le progrès scientifique*. Félix-Alcan, éd. 1938, p. 161). Surtout, ces mélanges sont *irréversibles*. Leur généralisation se traduirait par un véritable génocide, puisqu'elle entraînerait par la *disparition* de certains rameaux humains.

Prenons l'exemple de la population noire d'Amérique, déjà très minoritaire par rapport à la population blanche, et dont on peut raisonnablement admettre que, par suite de métissages antérieurs, environ 30 p. 100 du stock génétique (m = 0,03) (10) lui provient des Blancs. Si l'on répartit cette population noire en dix groupes, en prenant pour critère le degré de métissage, on s'aperçoit que, dans des conditions panmictiques absolues (mélange complètement réalisé), on ne trouverait plus que 48 p. 100 de Blancs (contre 90 p. 100 à l'heure actuelle), *tandis que les génotypes noirs homogènes auraient complètement disparu* (exactement 0,01 pour la catégorie la moins métissée, contre 2,4 millions actuellement, et 80 pour la pénultième, contre 0,5 million actuellement !) (voir A. Jacquard. *Structures génétiques des populations*. op. cit., p. 101). On obtiendrait des résultats analogues pour presque toutes les minorités raciales existant à l'heure actuelle. Bref, «là où l'amalgame s'accomplit entre deux races très différentes, peut commencer un véritable péril pour l'eugénique» (Eugène Pittard. *Les races et l'histoire*. Albin-Michel, éd. 1953, p. 588).

taux de reproduction

Eugénique positive ou eugénique négative ? En fait, les savants ont déjà donné leur réponse. On considère désormais que la forme primordiale de sélection n'est pas l'élimination, mais la *multiplication différentielle*.

En reprenant les données ci-dessus, on peut refaire le calcul de Pearson : si 25 p. 100 de la population produisent 50 p. 100 du total des descendants de la première génération, 78 p. 100 en seront issus à la seconde, et 98 p. 100 à la troisième. En effet, si la sélection agit sur aa, dont l'effectif passe à $(1\text{-}s)\, q^2$, et si la population totale est égale à $1\text{-}sq^2$, l'augmentation de fréquence de A après une seule génération sera :

$$Dp = \frac{spq^2}{1-sq^2}$$

Une question très importante consiste alors à savoir quel est le taux de reproduction des mieux doués, et quel est celui des débiles légers aptes à la reproduction (11). Sur ce point, les avis divergent. M. Maurice Lamy considère que «l'accroissement du nombre total et de la proportion relative des débiles mentaux est particulièrement indésirable. Et cependant leur taux de reproduction est sensiblement plus élevé que celui des individus les mieux doués. Il s'agit là d'un problème de *fertilité différentielle* préoccupant» (op. cit., pp. 114-15). Au rythme actuel, indiquait le psychologue Cyril Burt, fondateur de la MENSA, l'intelligence moyenne d'un enfant de 12 ans tombera vers l'an 2046 au niveau de celle d'un enfant de 11 ans quelque cent ans plus tôt. R.A. Fisher parvient, lui aussi, à des estimations voisines (*The Genetical Theory of Natural Selection*. Clarendon Press, éd. Oxford, 1930). Citant quelques autres exemples, Sir Julian Huxley conclut : «Eugéniquement parlant, notre système se caractérise par l'avancement social de l'infécondité, et la fécondité excessive des ratés sociaux» (*L'homme, cet être unique*. Stock, éd. 1941, p. 97).

Pourtant, une enquête de Carl J. Bajema, portant sur 1144 Américains de race blanche nés en 1916 et 1917 (*Estimation of the Direction and Intensity of Natural Selection in Relation To Human Intelligence by Means of Intrinsic Rates of the Natural Increase*, in *Eugenics Quarterly*. 1963, numéro 10, pp. 175-87),

---

(10) Voir B. Glass & C.C. Li. *The Dynamics of Racial Intermixture. An Analysis Based on The American Negro*, in *The American Journal of Human Genetics*. Vol. 15 (1953), pp. 1-20. Cette étude donne m compris entre 0,028 et 0,056, soit une moyenne égale à 0,0358 (arrondi ici à 0,03). D.F. Robert et Hiorns (*The Dynamics of Racial Intermixture*, in *The American Journal of Human Genetics*. Vol. 24 (1962), pp. 261-77) donnent m compris entre 0,02 et 0,025.

(11) Certaines catégories d'anormaux se reproduisent peu, ou ne se reproduisent pas du tout. C'est le cas, en particulier, de quelques aliénés, des malades atteints d'infantilisme génital ou d'hypospadias, de certains nains, etc..

a montré que la valeur sélective et le tauxintrinsèque d'accroissement naturel $\hat{r}$ (12) peuvent être extrêmement élevés chez des personnes d'intelligence supérieure :

quotient d'intelligence (Q.I.)	$\hat{r}$ (p. 1000)	valeur sélective
120 et plus	8,9	1
105-119	3,9	0,87
95-104	0,3	0,78
80-95	7,5	0,96 (*)
80 et moins	— 10,0	0,58

(*) On remarquera quand même l'importance du taux d'accroissement dans cette catégorie, dont le Q.I. est nettement au-dessous de la moyenne.

Cette contradiction s'explique par l'intervention de facteurs multiples et complexes. Dans les sociétés animales, les mâles les plus doués ont une descendance plus nombreuse, et aussi de meilleure qualité, parce qu'ils ont plus de facilité pour s'accoupler avec les femelles les plus convoitées. Dans les sociétés humaines, ce mécanisme est faussé par des considérations d'ordre divers, socio-économiques le plus souvent. L'infériorité du taux intrinsèque au sein des couches moyennes, tient (en partie) au fait que l'information contraceptive y est meilleure qu'au sein de couches moins évoluées, tandis que les freins religieux y sont souvent moindres que dans les couches supérieures. En outre, «l'évolution des techniques, l'élévation du niveau de culture, la complication graduelle de la vie défavorisent de plus en plus les individus aux aptitudes excessivement modestes qui, comme le montrent bien des chercheurs suédois et américains, ont de la peine à fonder un foyer et à laisser une descendance» (Eugène Schreider. *La biologie humaine.* Presses Universitaires de France, éd. 1967, p. 114). Si les mieux doués ont moins d'enfants, sans doute ont-ils plus de facilité à se marier, ce qui, en valeur absolue, constitue plus qu'une compensation.

l'avenir de l'intelligence

Quoi qu'il en soit, peu de spécialistes contestent que le rythme du «progrès biologique» soit actuellement ralenti. Cette perte de vitesse par rapport à l'évolution équivaut à une régression, dont les causes sont évidentes. La progéniture des mieux doués est quantitativement inférieure à ce qu'elle pourrait être. En outre, des individus déficients ou contrefaits, que la sélection naturelle aurait autrefois éliminés, bénéficient des progrès de la médecine, et sont (artificiellement parfois) maintenus en vie. «Cette aide ne leur permet pas encore de mener une vie parfaitement normale, mais elle réussit à les sauver, eux et leurs enfants, jusqu'à l'âge de la reproduction et au-delà» (Hermann J. Muller. *Le progrès génétique par le choix germinal délibéré*, in *L'homme et son avenir.* Gonthier-Laffont, éd. 1968, p. 120). «La thérapeutique, écrit Jean Rostand, est pourvoyeuse de tares (..) La civilisation, clémente aux mauvais gènes accroît la source biologique du mal» (*La défense de l'espèce*, in *Cahiers de l'Institut de la vie.* juin 1964, p. 24).

Toutes valeurs de fertilité différentielle restant égales, le nombre des individus défectueux ne peut donc qu'augmenter. Le grand biologiste Hermann J. Muller résume la situation de la façon suivante : «Il est probable qu'au moins 20 p. 100 des humains héritent d'un patrimoine génétique affaibli à la suite d'une mutation dans la génération immédiatement précédente ; ces dommages s'ajoutent à ceux, beaucoup plus nombreux, hérités des générations plus lointaines (..) Ces 20 p. 100 environ de chacune des générations, dont le patrimoine est plus lourdement grévé que la moyenne, ne devraient pas atteindre l'âge mûr ou, s'ils y parvenaient, ne devraient pas se reproduire» (art. cit., p. 120).

Répudiant le spectre de la déchéance, on peut se demander jusqu'à quels sommets seraient parvenus les groupes humains dont les accomplissements furent les plus remarquables, s'ils s'étaient inquiétés de l'état de leur fond biologique. Ainsi que l'écrit le fondateur de l'eugénique, après avoir déploré le déclin de la «race» athénienne, «si elle s'était maintenue dans son excellence, et s'était répandue en chassant les populations inférieures (ce qui lui eût été facile, grâce à sa grande fécondité naturelle), elle eut assurément

(12) La *valeur sélective* d'un individu est sa possibilité de survie entre l'instant de sa conception et le moment où il atteint sa maturité sexuelle ; c'est donc une notion qui mesure une *possibilité adaptative.* Le *taux intrinsèque d'accroissement naturel* ($\hat{r}$) correspond à la limite de variation annuelle des effectifs quand la structure stable est atteinte. A certains égards (d'un point de vue évolutif), il est plus significatif que le taux réel d'accroissement (ou de diminution). On le calcule à partir du nombre de survivants et des coefficients de fécondité, par l'équation fondamentale de Lotka.



copyright Gerhard F. Baatz / Frankfurt.

accompli une tâche dont la grandeur dépasse notre imagination» (Francis Galton. *Hereditary Genius.* C.A. Watts & Co., éd. 1892, p. 331).

«Nous sommes surtout étreints par la formidable empreinte génétique que nous portons en nous, souligne M. Boris Rybak, et qui nous mène par son jeu de mutations -parfois réverses-, qui sont ici des tares et là des succès glorieux. Ainsi les structures gonosomiques mal équilibrées déterminent des comportements aberrants (inversion sexuelle, crétinisme plus ou moins prononcé, criminalité) et, dès lors, se posent le problème bouleversant de la liberté individuelle, celui de la dignité humaine en général, et celui de l'eugénisme» (Boris Rybak. *Psychè, soma, germen.* Gallimard, éd. 1968, p. 433).

Que l'homme puisse devenir le maître de son destin biologique, que sa *condition* réside précisément dans le fait qu'il n'ait plus à subir les *contraintes répétitives* de l'espèce (même s'il continue, comme tous les êtres vivants, à en subir les contraintes structurelles), est une observation qui a toujours frappé philosophes et savants. «Le processus d'évolution, note Julian Huxley, est pour la première fois devenu *conscient de lui-même* : c'est une notion nouvelle et capitale. Nous éprouvons le *besoin d'une politique d'évolution globale*, à laquelle nous devons adapter notre politique économique, sociale et nationale» (Sir Julian Huxley. *Perspectives d'évolution*, in *L'homme et son avenir.* op. cit., p. 41). Plus que jamais «Les morts gouvernent les vivants», mais l'inverse est également vrai, et la formule d'Auguste Comte rejoint celle de Vacher de Lapouge : «L'individu qui meurt sans laisser de descendance met fin à l'immortalité de son ascendance. Il achève de tuer ses morts» (*Les sélections sociales.* Fontemoing, éd. 1896, pp. 306-07).

mesures eugéniques

Les mesures d'eugénique visent à perfectionner à la fois l'hérédité et le milieu, car «nous ne devons pas plus oublier l'hérédité quand il s'agit d'améliorer le milieu, qu'il ne faut oublier le milieu quand nous tâchons d'améliorer l'hérédité» (13). Jean Sutter résume l'ensemble de ces mesures dans le texte suivant :

«MESURES INTERESSANT LA QUANTITE DES POPULATIONS.

«Mesures positives favorables à l'accroissement du nombre : lois contre la diffusion du *birth control.* Interdiction de l'avortement. Lois contre le développement des pratiques anticonceptionnelles. Lutte contre la stérilité pathologiques. Primes au mariage, à la première naissance et aux suivantes. Allocations

---

(13) J.B.S. Haldane donne cet exemple : «J'aimerais savoir si la mortalité des potiers par bronchite est encore huit fois plus grande que celle du reste de la population. Si oui, il ne serait pas déraisonnable de consacrer une partie des fonds attribués aux recherches de poterie à Stocke-sur-Trent, à des recherches sur les potiers plutôt que sur les pots (..) Il est bien possible que si nous comprenions vraiment les causes de cette maladie, nous découvrions que seule une fraction des potiers risque, par constitution, de la contracter. Nous pourrions donc éliminer la bronchite des potiers, en refusant dans la poterie les candidats congénitalement prédisposés à la bronchite» (*Hérédité et politique.* op. cit., p. 94).

familiales. Avantages ou compensations de toutes sortes aux familles (dons en nature, cartes de priorité, réductions diverses : sur les impôts, les voyages en chemins de fers, les frais d'éducation, etc..). Immigration, organisation de l'accueil aux immigrants.

«Mesures négatives : propagande anticonceptionnelle. Extention du *birth control.* Avortement légaux. Stérilisations. Organisation systématique de l'émigration. Fiscalité individuelle.

«MESURES INTERESSANT LA QUALITE DES POPULATIONS.

«I. *Portant sur l'hérédité*

«a) Hérédité normale / mesures positives : recherches sur la distribution, au sein de la population, des caractères héréditaires les plus intéressants (tests de valeur physique, répartition des différentes valeurs du quotient intellectuel). Education des retardés et des anormaux. Orientation professionnelle. Recherche et éducation spéciale des bien doués. Choix des immigrants. Education des futurs époux. Amélioration du choix du conjoint. Mariages eugéniques.

«Mesures négatives : interdiction du mariage aux fous et aux tarés. Lutte contre l'immigration défavorable et la consanguinité dangereuse. Certificat prénuptial.

«b) Hérédité pathologique / mesures négatives : ségrégation ou stérilisation des fous, des faibles d'esprit, des tarés. Proscription de la consanguinité pathologique.

«II. *Portant sur le milieu*

«Mesures positives : protection sanitaire générale et individuelle. Développement de l'hygiène scolaire et universitaire. Planification des naissances dans les familles (valeur différentielle des enfants suivant l'âge de la mère). Protection des époux et du mariage (dispensaires d'orientation matrimoniale). Développement des familles nombreuses issues de bonnes souches. Réforme des méthodes d'éducation. Nouveau plan général d'éducation (éducation des parents). Adaptation de la vie rurale aux besoins modernes. Développement national de l'éducation physique et des sports. Education alimentaire des écoliers : distributions de lait et de repas correctifs dans les écoles. Réforme et transformation des conditions de travail. Amélioration de l'habitat. Soins spéciaux aux vieillards. Prolongation de la vie active dans certaines conditions. Toutes mesures en faveur des familles modestes.

«Mesures négatives : lutte contre les préjugés de toutes sortes. Lutte contre l'alcoolisme. Suppression des taudis» (Jean Sutter. *L'eugénique.* op. cit. pp. 30-31).

planification

L'énumération de ces mesures permet d'en mesurer la portée, puisque les responsables des questions sociales, économiques, industrielles, de l'urbanisme, etc.. s'y trouvent également associés. Certaines d'entre elles peuvent paraître contradictoires : lois contre la diffusion du *birth control* d'une part, propagande anticonceptionnelle de l'autre. Tout est en effet affaire de circonstances. Quantité et qualité ne peuvent pas toujours aller de pair (14).

D'origine anglo-saxonne, la notion de *birth control* a pris son essor à la fin du siècle dernier. Selon Malthus, qui n'hésite pas à préconiser l'abstinence pure et simple, le nombre des individus s'accroît trop vite par rapport au volume des ressources. Il faut donc le limiter. Mais le *contrôle des naissances* n'est pas resté longtemps figé sous cette description caricaturale. Chacun sait maintenant que la contraception vise à *harmoniser* autant, sinon plus qu'à *limiter* : le *birth control,* c'est aujourd'hui le *planning familial.* Permettant de *moduler* le rythme des naissances, il peut être considéré, à certains égards, comme une mesure à caractère eugénique.

On distingue généralement la *contraception orale,* qui fait appel à des *substances chimiques* sur l'emploi desquelles il convient (d'un point de vue purement médical) de faire certaines réserves, et la *contraception locale,* qui consiste en l'utilisation d'un certain nombre de *procédés mécaniques.* Il est à peine nécessaire de rappeler quelles sont les techniques actuellement employées : pilules bloquant l'ovulation et modifiant l'epithelium utéro-vaginal (taux d'efficacité approchant 100 p. 100), stérilets, qui provoquent la migration accélérée de l'ovule (taux d'échecs : de 0,5 à 4 p. 100), diaphragmes et capes vaginales (quelques échecs dus aux manipulations), condoms (idem), abstinence durant la période de fécondité (méthode Ogino, taux d'échecs avoisinant 38,4 p. 100 années/femmes), méthode dite des températures (l'une des hormones ovariennes, la folliculine, est hypothermisante, l'autre, la progestérone, hyperthermisante ; l'ovulation se situe la veille du décalage thermique), crèmes et gelées spermicides, etc..

Certaines de ces techniques étant d'usage récent, les discussions portant sur leurs intérêts respectifs sont

(14) On peut, à la suite du professeur Marois, distinguer trois grandes catégories de technologie biologique : «La technologie *eugénique* (sélection des gènes existants), la technologie *génétique* (modification des gènes désirables par mutations dirigées), et la technologie *euphénique* (contrôle de l'expression des gènes existants dans le sens d'un phénotype correct)».

souvent dépassées (15). Mais les remarques générales de R. Pearl (*The Natural History of Population.* Oxford University Press, éd. London, 1939) restent valables. C'est dans les couches les plus basses de la population que les mariages interviennent le plus tôt ; et comme les foyers les plus pauvres sont aussi ceux où l'on est le moins bien informé sur la contraception, l'arrivée rapide de nombreux enfants tend à accroître les difficultés du couple. A l'inverse, et sans calquer trop étroitement les classes socio-économiques sur les «classes biologiques», il semble bien que les mieux doués soient aussi les «plus au courant». De même, à l'échelle mondiale, ce sont les pays qui en auraient le plus besoin, qui font le moins usage du *birth control.* «Sur le plan qualitatif, remarque M. Sutter, personne ne peut nier que le *birth control* ait agi au rebours des desseins des véritables eugénistes ; en effet, puisque ses méthodes sont beaucoup plus efficaces appliquées par les personnes les plus intelligentes, ce processus ne peut qu'amplifier les dégâts imputables à la fécondité différentielle» ; de ce fait, «la planification des familles, dont on ne peut nier non plus le dessein rationnel, exige, si elle doit se généraliser, que chaque couple soit conscient de sa valeur sociale et de son devoir national» (*L'eugénique.* op. cit., p. 114). Concernant les populations européennes, dont le volume est en baisse depuis 1964, l'embryologiste Edwin Grant Conklin ajoute : «Nous n'avons pas besoin d'avoir «moins d'enfants et meilleurs», mais bien plus d'enfants de la meilleure sorte, et moins de la qualité moins bonne» (*Hérédité et milieu.* Flammarion, éd. 1920, p. 258).

Les structures actuelles de la démographie (voir Alain de Benoist. *Démographie mondiale : l'horizon 2 000,* in *Nouvelle Ecole* numéro 5. octobre-novembre 1968, pp. 29-60) révèlent clairement le déséquilibre existant. Dans la plupart des pays sous-développés, de sérieux obstacles psychologiques s'opposent à ce que le remarquable exemple du Japon soit suivi (voir Jean Sutter. *L'eugénique.* op. cit., p. 119). Or les effets de la surpopulation sont maintenant bien connus, et l'on peut s'interroger sur les réactions neuro-endocriniennes des populations qui seront prochainement surconcentrées..

l'avortement thérapeutique

Le problème de l'avortement (voir Jean-claude Valla. *Le problème de l'avortement,* in *Nouvelle Ecole* numéroo 10. septembre-octobre 1969, pp. 9-18) a un caractère essentiellement moral, données médicales et techniques étant maintenant au point. Il intéresse pourtant l'eugéniste, car il intervient *naturellement* pour l'élimination de certains foetus malformés (16). Sur 440 avortements spontanés, Calvin a recensé 318 oeufs clairs, 60 embryons difformes, et seulement 62 apparemment normaux. La cause de ces expulsions reçoit, au niveau génétique, plus qu'un début d'explication. Certains gènes dits *létaux* provoquent à l'état homozygote la mort de l'embryon. De même, certaines mutations peuvent affecter les chaînes métaboliques de façon très précoce. L'examen du caryotype des foetus a d'ailleurs confirmé l'«utilité» de ces accidents : sur 434 avortements, Joelle et A. Boué ont dénombré 219 embryons victimes d'anomalies chromosomiques.

Il existe donc un système naturel de régulation auquel le perfectionnement de la médecine peut contribuer. On peut désormais savoir avec beaucoup de précision, par étude biochimique et chromosomique, si un foetus sera affecté à la naissance d'une tare ou d'une malformation (voir notamment H.L. Nadler. *Prenatal Detection of Genetic Defects,* in *The Journal of Pediatrics.* Vol. 74, numéro 1. janvier 1969, pp. 132-43). Que feront alors les médecins ? «Il faut bien dire, répond l'un d'eux, que l'avortement thérapeutique représente, dans la plupart des cas, le seul moyen pratique pour éviter que n'augmente encore le nombre des individus atteints d'infirmités majeures. Les problèmes éthiques et légaux posés par cette unique issue thérapeutique sont loin d'être résolus» (B.S. *Le diagnostic intra-utérin des anomalies foetales,* in *Le concours médical.* 8 novembre 1969, pp. 8169-76. Voir aussi *La Revue de médecine* de septembre 1967, et *La Presse médicale* du 28 septembre 1968).

insuffisances de l'examen

Selon la législation française, l'officier d'état-civil ne peut procéder à la publication du mariage que si les conjoints ont subi, l'un et l'autre, un examen médical au cours des semaines ayant précédé leur union (ordonnance du 2 novembre 1945). Cette visite doit comporter un examen radiologique effectué par un dispensaire public, ou conventionné par le service départemental d'hygiène sociale, ainsi qu'un examen sérologique réalisé dans un laboratoire agréé.

---

(15) Eu égard à leur caractère logique, quelques remarques restent pleines d'enseignements. Voir en particulier Corrado Gini. *Sur l'efficacité des pratiques anticonceptionnelles,* in *Revue internationale de statistiques.* 1942, numéro 10, pp. 1-36.

(16) Voir à ce sujet : Y. Malinas. *De la mythologie d'hier à l'incertitude de demain. Etiologie de l'avortement,* in *Le concours médical.* 22 novembre 1969, pp. 8621-27 ; J. Giraud. *Les enfants qui ne pouvaient pas exister,* in *Sciences & Vie.* septembre 1969, pp. 87-89.

C'est cet examen que l'on désigne habituellement sour le nom de «certificat prénuptial». Ses insuffisances sont patentes. «Il vient trop tard, soulignent les docteurs J.H. Soutoul et J. Magdalena. Au moment où les patients se présentent au médecin, il est psychologiquement et matériellement impossible à l'un des deux intéressés reconu malade, de changer quoi que ce soit au programme, ou simplement de retarder le mariage. A quinze jours ou un mois du mariage, tout est décidé, prêt, les invitations lancées, l'appartement aménagé, etc.. Même si le conjoint malade a la meilleure volonté, il ne peut pratiquement rien faire, ni se dégager (..) Il faudrait donc exiger que le certificat prénuptial soit établi au moins trois mois avant le mariage.

«En outre, (cet examen) est nécessairement incomplet. 1) Dès lors que l'intéressé se prête à un examen général, sommaire, et fournit les résultats de l'examen radiologique et sérologique, le médecin ne semble pas pouvoir lui refuser le certificat qu'il demande, ce qui aboutirait à l'empêcher de contracter le mariage ; 2) De toutes manières, d'ailleurs, l'examen est individuel, alors que les pronostics d'hérédité exigeraient le rapprochement des observations relatives aux deux futurs parents» (*L'omnipraticien devant le certificat prénuptial*, in *Le Concours médical.* 11 décembre 1965, pp. 7471-78).

Même à supposer qu'un diagnostic négatif ne suffise pas à provoquer l'interdiction du mariage, le certificat prénuptial gagnerait à comporter des investigations plus sérieuses et plus poussées : dépistage des incompatibilités rhésus, des maladies (tuberculose, syphilis), des erreurs dans la détermination du sexe, des dyspareunies et dysharmonies sexuelles, des causes de stérilité, des chances de fécondité, vérification éventuelle du vaccin contre la rubéole, diagnostic génétique approfondi, etc..

Dans l'immédiat, l'interdiction de certains mariages consanguins répondrait au voeu de bien des médecins. Mais dans une perspective à plus long terme (mise en place d'une législation sur la stérilisation, par exemple), son utilité serait bien moindre, puisqu'elle reviendrait à dissimuler l'anomalie, sans la faire disparaître (problème des tares récessives à l'état hétérozygote). Certains mariages consanguins pourraient au contraire offrir alors un certain intérêt : ils permettraient de mieux repérer les porteurs hétérozygotes. La fréquence des gènes mauvais au sein de la population, prise dans son ensemble, pourrait être diminuée plus facilement.

L'idéal restant la connaissance, aussi précise que possible, de la personnalité biologique de chacun (avant le mariage, et parfois dès la naissance), la seule amélioration du *certificat prénuptial* constituerait déjà une mesure eugénique utile, en faveur de laquelle une majorité d'opinions se dégagerait certainement très vite.

Judith est soignée depuis sa naissance à l'hôpital du Mémorial-Sophie, à Oslo. Elle fut l'un des «bébés thalidomides».





Vigeland Park, Oslo.



Il faut d'ailleurs souligner qu'une meilleure connaissance, par un individu, de ses potentialités réelles en vue du mariage et de la procréation, ne peut que contribuer à la réussite et à la stabilité de son union. En règle générale, les jeunes conjoints ne se marient qu'en fonction d'une attirance réciproque, assortie de considérations plus ou moins vagues. Toute information leur permettant un *meilleur choix* leur assure aussi un meilleur équilibre. En ce sens, la «fiche chromosomique sur carte perforée» ne représente pas une contrainte, mais la possibilité d'une plus grande affirmation, donc d'une plus grande liberté. Chacun, d'ailleurs, est avant tout «*libre d'être lui-même* ; il n'est pas libre d'être qui que ce soit d'autre. Il est tenu d'être lui-même, et d'obéir aux lois naturelles qui régissent le développement et le comportement d'un individu tel que lui, dans un milieu tel que le sien» (C.D. Darlington. *Le mystère de la vie.* op. cit., p. 466).

renoncer au progrés ?

D'un point de vue eugénique, il faut aussi tenir compte, non seulement de la qualité du mariage, mais encore du moment où il se produit. Galton avait proposé de retarder les unions entre les moins doués, et de hâter celles des plus doués. Il avait ainsi calculé que le mariage à 22 ans produirait, en l'espace de deux siècles, dix fois plus de descendants que le mariage à 33 ans (*Inquiries Into Human Faculty*). Le fait est que, dans la pratique, c'est l'inverse qui se produit (les mieux doués se marient plus tardivement). Mais on voit assez mal le moyen de remédier à cette tendance, sinon dans la législation, du moins dans les moeurs.

Interdire le mariage ou la procréation peut avoir, aux yeux de certains, quelque chose de choquant. C'est une intervention dans la vie privée, dira-t-on. Pourtant, chaque individu admet à chaque instant de telles interventions, du seul fait qu'il vit en société, dans un pays gouverné par un Etat.

«Avant d'être incorporé dans l'armée, écrivait Charles Richet, il faut passer par des conseils de révision, auxquels prennent part des officiers et des médecins qui décident si les jeunes gens appelés sont bons pour le service, c'est-à-dire en état de devenir soldat. S'ils sont malingres, malades, difformes, ils sont réformés ; on leur refuse l'entrée dans l'armée, et on a raison. Mais pourquoi permet-on le mariage à ces réformés ?

«(..) Il y a beaucoup moins de péril à introduire dans un régiment un individu débile et incurable qu'à permettre à ce débile, à cet incurable, d'avoir une descendance. Après tout, si ce souffreteux, ce malade, entre au régiment, on pourra sans grand dommage l'envoyer à l'infirmerie, ou l'occuper à des travaux sédentaires. Au bout de deux ans, il aura fini son temps, et le passage de cet invalide n'aura laissé aucune trace. Au contraire, s'il est marié, le mal s'est prolongé et aggravé. Il a épousé une belle fille, vigoureuse et saine, et voilà un couple condamné à une descendance chétive. Une famille de dégénérés s'est constituée, qui va introduire de mauvais germes dans toute la race. Mal irréparable, car les demi-dégénérés, issus de ce couple fâcheux, se distingueront à peine des individus normaux, mais ils verseront dans le sang des générations à venir des difformités, des chétivités, des laideurs, qui, gagnant de proche en proche, détermineront dans la race qu'ils déshonorent la difformité, la chétivité et la laideur (..)

«La liste des individus auxquels le mariage devrait être interdit ne doit pas comprendre seulement les infirmes et les malades, mais encore les idiots, les déments et les criminels. Si nous n'avons pas le courage de formuler et d'exécuter cette prescription, il faut désespérer de l'avenir, et renoncer au progrès» (Charles Richet. Conférence à l'Université d'Utrecht, in *Eugénique et sélection.* pp. 33-57).

Certes, de telles perspectives sont plus contraignantes que celles qui relèvent de l'eugénique positive. Nous l'avons dit, il vaut mieux éliminer les tares par multiplication différentielle. Pourtant, les auteurs ne manquent pas qui considèrent lesdites perspectives comme inéluctables. «Peu ou prou, nos descendants agiront, affirme Maurice Simard. Il n'est pas possible que des citoyens intelligents continuent de permettre que certaines unions soient fécondes. S'agira-t-il d'une interdiction pure et simple du mariage, ou d'une stérilisation somme toute moins barbare ? Ce qui semble assuré, c'est qu'une humanité plus évoluée ne laissera plus (..) deux tuberculeux inguérissables s'amuser à procréer des légions de petits fantômes qui crachotteront leurs microbes le long des rues surpeuplées avant de retomber dans le néant» (*De l'eugénique*, in *Interprétation du monde moderne.* Flammarion, éd. 1930, p. 208).

Le ton de ces écrits peut déplaire. Mais leur réalisme n'est pas contestable. Comment ne pas se rallier à l'opinion de Jean Rostand : «Je trouve que si l'anormal est né, il faut le respecter ; mais j'aimerai mieux éviter qu'il naisse» (entretien avec Jean Montalbetti. *Les Nouvelles littéraires.* 19 mars 1970) ? Comment ne pas reconnaître aussi qu'un enfant n'est pas la propriété exclusive de ses parents, et que, par conséquent, mettre au monde des individus qui souffriront toute leur vie, avant d'engendrer la souffrance à leur tour, n'est pas un droit imprescriptible pour chacun ?

technique et efficacité

L'interdiction du mariage se heurte cependant à des objections, non seulement sentimentales, mais aussi pratiques, puisqu'elle n'empêche ni la procréation «en marge», ni les naissances illégitimes. C'est pourquoi seule la *stérilisation* reste concevable en matière d'eugénique *négative* : elle interdit la reproduction, mais n'enlève rien aux diverses formes d'amour ou d'affection. Encouragés par les nations occidentales

(Etats-Unis), certains pays sous-développés, comme l'Inde, font déjà *une intense propagande* en faveur de la stérilisation, alors que celle-ci touche indistinctement, chez eux, les individus les plus sains et les autres. On voit mal comment l'opinion, qui admet ces stérilisations à l'aveuglette, pourrait ne pas accepter celles, résultant d'une sélection minutieuse, qui seraient opérées à bon escient, sur conseil médical, et dans l'intérêt commun.

La technique opératoire est maintenant bien au point. Chez l'homme, l'intervention consiste à sectionner les canaux déférents (*vasectomie*). C'est une opération bénigne, réalisée en peu de temps (sous anesthésie locale), et qui n'affecte aucunement la virilité. Chez la femme, la stérilisation est un peu plus compliquée, en raison de l'enfouissement des organes. Les méthodes varient : ligature des trompes au niveau de l'insertion sur l'utérus (mortalité inférieure à 0,5 p. 100), électro-coagulation à l'abouchement des trompes, rayons, etc..

Ces considérations étant établies, on peut soulever la question de l'efficacité des stérilisations. Le dépistage et l'élimination des tares dépend en effet de leur mode de transmission. Celui-ci varie selon qu'elles sont dominantes ou récessives.

Dans le cas d'un gène indésirable *dominant*, la tare apparaît automatiquement au niveau du phénotype, et la stérilisation la fait évidemment disparaître (sauf réapparition par mutation, ce qui est extrêmement rare). Si l'on considère que certaines tares peuvent ne pas se manifester, ou se manifester trop tard, c'est-à-dire après la reproduction (cas de la chorée de Huntington), et si l'on élimine à chaque génération la moitié des tares existantes, ce qui n'est pas une perspective exagérée, on peut estimer que les tares auront pratiquement disparu en l'espace de dix générations. De ce point de vue, la réussite est effective.

Les choses sont beaucoup plus complexes dans le cas d'un gène *récessif*, car les porteurs hétérozygotes, qui sont les plus nombreux, ne peuvent pas être dépistés aussi rapidement. S'il s'agit d'une population panmictique, l'effet de l'élimination des seuls tarés homozygotes peut être calculé d'une façon assez simple. Le résultat dépend évidemment de la fréquence initiale de la maladie, donc des homozygotes. Si cette fréquence est de $D = 0{,}01$ (1 p. 100), on peut estimer, par application directe de la loi de Hardy-Weinberg, qu'il existe 18 p. 100 de porteurs hétérozygotes «clandestins», et que la proportion des malades peut diminuer de 17,4 p. 100 en l'espace d'une génération. Pour les générations suivantes, la diminution restera à peu près constante, le rendement étant donc assez intéressant. Mais si la fréquence initiale est de $D = 0{,}001$, la proportion des malades ne diminuera que de 5,9 p. 100. Pour $D = 0{,}0001$, elle tombera à 2 p. 100. La plupart des tares ayant une fréquence égale ou inférieure à 1 p. 1000, certains savants estiment que le processus n'offre alors pas grand intérêt (voir J.B.S. Haldane. *Génétique humaine et idéal humain.* op. cit., p. 144).

les hétérozygotes «clandestins»

Ces données méritent pourtant d'être corrigées, puisque, comme nous l'avons indiqué, les conditions panmictiques sont purement théoriques. Dans la réalité, les mariages ne s'effectuent pas au hasard. De ce fait, et sous l'influence des mariages consanguins, les hétérozygotes «clandestins» sont souvent concentrés dans les secteurs où la tare a fait son apparition, et où le pourcentage d'anomalies est toujours plus élevé. D'ailleurs, la disparition d'un pourcentage même léger d'anomalies n'est pas inutile, à long terme surtout : «Ce n'est pas parce qu'un mauvais gène est rare, qu'on ne doit pas souhaiter le raréfier encore» (Jean Rostand. *L'homme.* Gallimard, éd. 1961, p. 143). Même pour une population panmictique, les pourcentages cités ne sont pas inintéressants, puisqu'une projection au plan démographique, dans l'hypothèse $D = 0{,}01$ fait apparaître qu'en interdisant à un individu sur cent de se reproduire, le taux de maladie baisserait de quelque 17 p. 100, le rapport diminution maladie/diminution population serait donc de 17,4/1,99, soit 8,7, ce qui n'est pas négligeable (17).

Enfin, tout porte à croire que le nombre des hétérozygotes porteurs de tares décelables (*récessivité incomplète*) augmentera considérablement dans un proche avenir. Même à l'état hétérozygote, les maladies peuvent en effet se traduire par des effets d'ampleur limitée, mais nettement identifiables. L'albinisme ophtalmique, par exemple, est une tare récessive, caractérisée par l'absence de pigmentation de la rétine et de l'iris ; le malade, atteint de diaphanie de l'iris, est à demi-aveugle. Or, à l'état hétérozygote (et chez la femme seulement, car il s'agit d'une maladie dont le gène est porté par le chromosome X), cette diaphanie peut être décelée, bien qu'elle soit atténuée. De même, dans le cas de l'anémie à hématies falciformes, de telles hématies se retrouvent dans le sang, même à l'état hétérozygote. Quant à l'anémie de Cooley (dite aussi thalassémie), dont les effets sont multiples, elle frappe à la fois les

(17) Dans les autres hypothèses envisagées ($D = 0{,}001$ et $D = 0{,}0001$), le rapport serait respectivement de 30 et 100. Etudiée sous cet angle, l'efficacité de la stérilisation croît paradoxalement avec la rareté de l'anomalie.

homozygotes sous une forme aigue (thalassémie major), et les hétérozygotes sous une forme moins grave (thalassémie minor). On peut encore citer la phénylcétonurie, qui se traduit chez les hétérozygotes par des modifications anormales du métabolisme basal, et certaines formes d'idiotie familiale avec cécité, qui s'accompagnent, même chez les hétérozygotes, d'altérations cytologiques des éléments du sang (globules blancs vacuolisés dans le cas de la maladie de Spielmeyer-Vogt).

Une autre méthode de dépistage des hétérozygotes «clandestins» consisterait à utiliser ce que nous savons du phénomène de *linkage* (deux gènes situés très près l'un de l'autre, sur un même chromosome, se transmettent presque toujours simultanément), pour établir «que, *dans une famille donnée*, le locus d'un gène délétère est étroitement lié à celui d'un gène responsable d'un caractère normal, par exemple d'un facteur sanguin particulier» (Maurice Lamy. *Les maladies héréditaires.* op. cit., p. 125).

d'heureuses conséquences

Compte tenu du fait que, même pour une maladie rare, le nombre des porteurs hétérozygotes est malgré tout assez élevé, leur stérilisation pourrait avoir des conséquences démographiques désastreuses. On pourrait alors envisager, soit de ne stériliser ces porteurs que très progressivement, en éliminant les tares les unes après les autres et par *périodes* (toutes les trois générations, par exemple), soit, dans l'hypothèse d'un dépistage systématique, de n'éliminer que les génotypes les plus affectés, atteints de tares multiples.

La suppression des tares liées aux chromosomes sexuels ne pose pas de problème particulier. S'il s'agit du gonosome X, la maladie se manifestera avec régularité, et son élimination sera aisée. S'il s'agit du gonosome Y, les porteurs masculins seront facilement repérés ; pour les porteurs féminins, on procédera comme indiqué précédemment.

Que les tares puissent être complètement supprimées, ou qu'elles soient simplement raréfiées, l'utilité d'une intervention en ce domaine ne semble pas douteuse. «En dépit des limitations théoriques et pratiques où se heurte l'eugénique négative, remarque Jean Rostand, il n'est guère contestable que son application aurait d'heureuses conséquences pour l'espèce (..) Les seules questions qu'elles soulève sont donc de nuances, ou d'ordre sentimental (..) : à partir de quelle gravité dans la tare la société doit-elle intervenir pour ôter le droit à la reproduction ? » (*L'homme.* op. cit., pp. 143-44). De telles questions ne constituent pas des priorités logiques, puisqu'on ne saurait y répondre qu'après avoir déjà convenu d'une position de principe. Mais on ne doit pas non plus les négliger. Au reste, l'alternative n'est pas entre la déchéance génétique ou la stérilisation. D'autres mesures, graduées, peuvent être envisagées : éducation prénuptiale, mariage à déconseiller, procréation à déconseiller, contrôle du planning familial, stérilisation volontaire, enfin seulement stérilisation obligatoire (18).

élévation du niveau moyen

L'eugénique négative, nous l'avons dit à plusieurs reprises, n'est pas, loin de là, la seule issue envisageable. Elle ne vise, somme toute, que l'élimination des cas pathologiques les plus flagrants. Ce premier travail accompli, une seconde étape, plus constructive, doit être franchie. C'est celle qui consiste en l'amélioration des capacités humaines en général, et de la valeur des mieux doués en particulier. L'un va d'ailleurs avec l'autre. «Le niveau de l'intelligence génétique, note Sir Julian Huxley, devrait théoriquement s'élever par sélection eugénique. Une élévation même légère du niveau général augmenterait considérablement le nombre des êtres humains excessivement intelligents et capables, indispensables pour faire marcher nos sociétés de plus en plus complexes. Ainsi, un accroissement de 1,5 p. 100 de la moyenne du quotient intellectuel (qui passerait donc de 100 à 101,5), augmenterait d'environ 50 p. 100 le nombre de ceux dont le Q.I. est d'au moins 160» (*Perspectives d'évolution*, in *L'homme et son avenir.* op. cit., p. 38).

On désigne souvent sous le nom d'*eugénique positive* la science qui vise à l'amélioration des capacités. L'idée n'est pas nouvelle. Voici près d'un siècle, Vacher de Lapouge en était l'un des plus chauds partisans. (voir *Les sélections sociales.* 1896). Sa formule fut modernisée, voici trente ou quarante ans, sous le terme d'*eutélégenèse* (voir Hermann J. Muller. *Hors de la nuit.* Jean Rostand, trad. Gallimard, éd. 1939)

La conception du progrès génétique selon Muller reposait essentiellement sur la notion de *choix germinal.* Il proposait que l'insémination artificielle fût pratiquée systématiquement avec la semence des individus les mieux doués. De fait, l'insémination artificielle constitue, à tous les niveaux, une pratique eugénique du plus grand intérêt. Pour les couples dont l'union est restée stérile, elle permet la venue au monde

(18) Le cadre de cet exposé ne permet évidemment pas d'étudier la totalité des propositions concrètes qui ont pu être faites en ce domaine, et moins encore les nuances que pourraient faire apparaître les rapports d'expertises. On se reportera utilement à l'ouvrage de Otmar von Verschuer. *Manuel d'eugénique et d'hérédité humaine.* op. cit., pp. 202 et suiv.



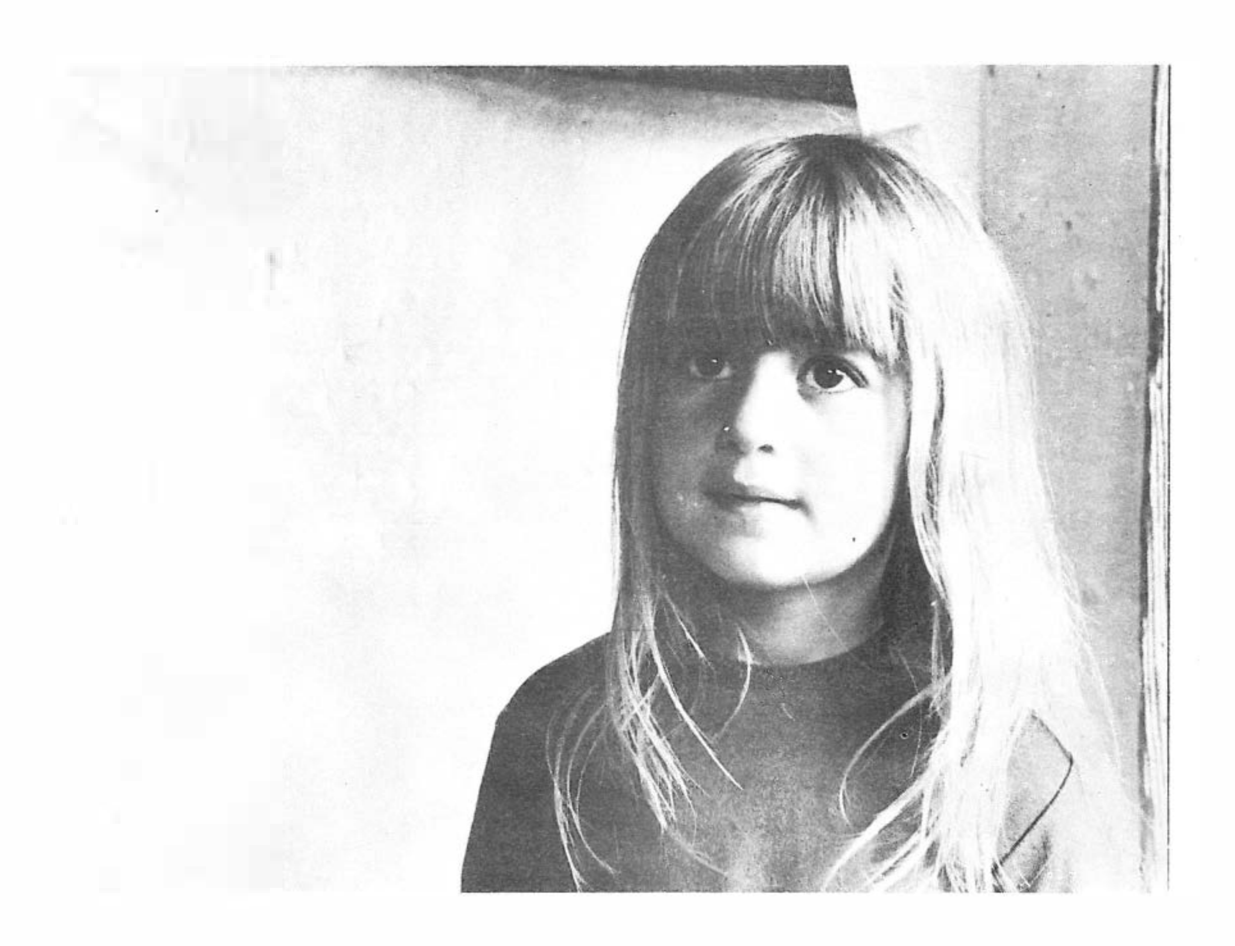
d'enfants *désirés*, et donc bien éduqués, en même temps qu'elle contribue à enrayer la baisse de la démographie dans les pays où celle-ci serait préjudiciable. Puisque l'insémination artificielle est devenue une pratique courante, demandait Muller, pourquoi ne pas opérer une sélection des semences chaque fois que, de toutes façons, le sperme du mari ne peut être utilisé ?

Ces idées ont fait leur chemin. On envisage maintenant, aux Etats-Unis, la création de véritables «banques de semences» où du sperme sélectionné, stocké à froid, pourra servir ultérieurement à la fécondation. La conservation de spermatozoïdes actifs est possible depuis quelques dizaines d'années déjà. Elle est devenue courante lorsque l'on a découvert des substances susceptibles de protéger les cellules vivantes contre certaines effet des basses températures. En 1946, Jean Rostand a obtenu de bons résultats, en «stockant» avec de la glycérine à -6° (survie d'une vingtaine de jours). En 1949, Parkes est parvenu à une conservation intégrale pendant plusieurs semaines, à -79° et dans le même milieu. Les premières expériences portèrent d'abord sur la semence des batraciens, puis des mammifères et des oiseaux, de l'homme enfin : avec Bunge et Sherman, en 1953, du sperme humain fut conservé durant un mois, puis réchauffé, et utilisé (voir Jean Rostand. *Aux frontières du surhumain.* UGE-10/18, éd. 1962, pp. 33-66).

La question du stockage est donc à peu près résolue, à ceci près qu'il convient encore de s'assurer, plus rigoureusement qu'on ne l'a fait, que le froid n'exerce pas d'action mutagène (ce qui paraît d'ailleurs peu probable, puisque le taux des mutations augmente avec la température). Mais la réalisation pratique de ces «banques de semences», préconisées par des personnalités telles que le physicien Ralph Lapp, ne va pas sans poser différents problèmes, juridiques notamment.

le choix germinal

Quoi que l'on puisse penser de tels projets, il reste qu'ils offrent les perspectives les plus riches et les plus intéressantes. Leur mise en oeuvre ne permet pas seulement l'amélioration qualitative de la population, mais aussi sa stabilité et son avenir. Grâce à la constitution de stocks de semences, il devient possible de pallier les destructions massives de populations dont l'usage des armes nucléaires fait courir le risque à l'humanité. On peut également réaliser de véritables expériences : ensemencer, attendre les résultats,



éventuellement réensemencer avec les produits ayant donné le plus de satisfactions (voir Hermann J. Muller. *Le progrès génétique par le choix germinal délibéré*, in *L'homme et son avenir*. op. cit., pp. 115-30). On peut enfin sélectionner les individus, sans pour autant limiter le nombre des habitants (19).

Les progrès de la biologie moderne laissent prévoir qu'il sera bientôt possible d'aller beaucoup plus loin en ce domaine. Un jour viendra sans doute où l'on pourra aussi opérer une sélection dans la population féminine, et même implanter un oeuf dans un utérus différent de celui où il aura été fécondé : la transplantation d'ovules a été réalisée avec succès chez la brebis ; elle pourra être effectuée sur l'espèce humaine «d'ici un certain temps» (Parkes). On peut aussi envisager le stockage des gonades elles-mêmes (ovaires et testicules), la transplantation de cellules germinales embryonnaires sur des hôtes choisis, etc..

Toutes ces recherches sont évidemment d'une grande richesse. Mais elles ne peuvent aboutir qu'à la condition de considérer que l'*activité sexuelle* et la *reproduction* ne sont pas obligatoirement liées. Cette distinction n'a pas toujours été faite dans le passé, pour des motifs psychologiques ou religieux. Aujourd'hui, le biologiste F.H.C. Crick pose le problème sous une forme brutale (in *L'homme et son avenir*. op. cit., pp. 146-47).

«L'homme a-t-il droit à la procréation ? demande-t-il. Il ne serait pas très difficile pour un gouvernement, comme l'a révélé Pincus, d'introduire dans notre nourriture un produit qui nous rendrait tous stériles. Peut-être ce gouvernement pourrait-il ensuite -c'est une hypothèse-, donner aux seuls individus autorisés à procréer, une deuxième substance antagoniste de la première. Cette conception n'est pas si monstrueuse qu'on ne puisse en discuter ! Le droit à la procréation correspond-il au sentiment général ou bien est-il

---

(19) L'un des inconvénients de la stérilisation tient au fait qu'elle entraîne aussi la diminution du nombre des individus normaux. C'est du moins ce qui ressort des calculs de Penrose, selon qui les débiles moyens se reproduisant à un rythme plus élevé, la partie saine de leur descendance compense la faiblesse du taux de reproduction de certains couples sains.

admis parce qu'il fait partie de l'éthique chrétienne ? Dans une éthique humaniste, je ne vois pas pourquoi ce serait un droit d'avoir des enfants. Je crois que si nous pouvions faire prendre conscience aux hommes qu'ils ne sont pas seuls en cause lorsqu'ils décident de procréer, et qu'il ne s'agit pas là uniquement d'un problème privé, un énorme pas en avant serait franchi. Veut-on un schéma de législation ? Le premier enfant pourrait être assez facilement autorisé. Si les parents sont génétiquement défavorisés, on pourrait leur permettre de n'avoir qu'un enfant, ou peut-être deux dans certaines circonstances spéciales».

On pense, bien entendu, au *Meilleur des mondes.* Mais une telle intervention est révélatrice de l'état d'esprit de certains milieux scientifiques. Sans aller jusque là, il serait sage de permettre à ceux qui désirent, ou désireraient bénéficier d'inséminations artificielles «sélectionnées», d'obtenir cette satisfaction qui serait d'un grand bénéfice pour toute la société. Ce serait aussi une mesure de prévoyance : la «mise en réserve» de gamètes sera peut-être, un jour, notre seule chance de survie.

naissances virginales

C'est désormais un fait acquis que nombre d'espèces animales sont capables de se reproduire par *parthénogenèse,* c'est-à-dire sans que l'oeuf ait été fécondé ou par autofécondation («naissances virginales»). On distingue même la *parthénogenèse zygophasique* (parthénogenèse cyclique caractéristique des daphnies et des pucerons, parthénogenèse obligatoire sous forme améiotique ou méiotique) et la *parthénogenèse gamophasique* (parthénogenèse haploïde propre à certains insectes, et notamment aux hyménoptères : guêpes, abeilles, fourmis). Ce type de reproduction se constate à l'état *naturel,* surtout chez des espèces peu évoluées, mais il peut aussi être provoqué dans des conditions *expérimentales.*

Certains biologistes ont soutenu qu'il n'est pas impossible que certaines jeunes filles aient déjà enfanté sans avoir été fécondées. Mais aucune preuve n'a jamais pu être apportée à l'appui de ces réminiscences toutes bibliques. En revanche, beaucoup s'accordent pour admettre, même chez l'homme, la possibilité de les *réaliser artificiellement.* «Il est infiniment vraisemblable, écrit Jean Rostand, que tous les ovules, et même ceux des mammifères (voire ceux de l'homme), se prêteraient à la parthénogenèse expérimentale» (*Les chromosomes.* Hachette, éd. 1961, p. 240).

Les difficultés techniques d'une telle expérience ne sont pas insurmontables. On peut, par exemple, activer des ovules avec du sperme irradié (ce qui provoque la destruction de l'ADN masculin) ou par simple piqure, et provoquer ainsi un développement par *gynogenèse.* On peut aussi obtenir une *androgenèse,* en ne conservant que le seul spermatozoïde (opération plus complexe que la précédente). Si l'on part de gamètes, donc de cellules avec un lot de chromosomes égal à n, le problème est de restituer une structure cellulaire normale avec 2n chromosomes. Dans les expériences de Thibault (1949), un «choc thermique», en l'occurence un glaçon, permet d'activer l'ovule. Celui-ci n'expulse pas le second globule polaire, et un noyau diploïde est automatiquement reconstitué.

Là encore, la réalisation d'individus bien différenciés à partir d'un seul géniteur pose plus d'un problème juridique. Sur un plan strictement scientifique, elle donnerait la possibilité de créer des groupes humains composés uniquement d'hommes, ou uniquement de femmes, ce qui n'offre a priori que des inconvénients : la *détermination du sexe* (possible par d'autres moyens) pourrait évidemment pallier à d'éventuels bouleversements de la *sex-ratio,* mais il y a tout lieu de penser que, dans la pratique, elle en serait au contraire le principal agent. Selon le célèbre endocrinologue G. Pincus, cette méthode aurait cependant l'avantage, puisqu'elle supprime les aléas de la fécondation à deux, de multiplier le nombre des homozygotes. Sans généraliser bien entendu (20), une «accélération» de l'homozygotie paraît effectivement souhaitable, pour un certain nombre de caractères tout au moins, et chaque fois que l'un des deux allèles pourrait être considéré comme franchement inférieur à l'autre (les autres caractères, il est vrai, se retrouveraient également à l'état homozygote, mais ils seraient répartis différemment dans les générations suivantes ; une politique eugénique en ce domaine s'établit toujours sur un temps plus ou moins long).

On peut se demander si la parthénogenèse expérimentale serait admise par les humains. Jean Rostand estime que les femmes s'y rallieraient, dans la mesure où la technique serait bien au point, et l'opération sans danger (voir *Biologie et maternité.* Gallimard, éd. 1966, p. 177).

Autre perspective particulièrement spectaculaire : la reproduction par *clone.* On désigne sous ce nom l'ensemble des descendants d'un individu unique, se perpétuant à l'intérieur d'un *système génétique clos* : les oeufs proviennent d'une mitose sans subir de réduction chromatique ; aucune recombinaison génétique n'est possible, le groupe constitue une lignée au patrimoine héréditaire unique. Les clones existent à l'état

(20) On a parfois fait valoir que l'augmentation inconsidérée du nombre des homozygotes comporterait de graves inconvénients, ceux-ci étant souvent moins vigoureux que les hétérozygotes (phénomène d'*hétérosis*). Cette affirmation a pu être vérifiée dans de nombreux cas, mais reste scientifiquement assez obscure.

naturel, dans la parthénogenèse obligatoire à forme améiotique. Appliqué aux espèces évoluées, un tel mode de reproduction prend la forme d'un *bouturage* : il consiste à *prélever* des fragments de tissus d'individus considérés comme particulièrement intéressants, pour obtenir toute une série de sujets possédant strictement le même stock chromosomique.

La difficulté ne réside pas dans la culture *in vitro* de tissus vivants, qui ne pose pas de problèmes particuliers à l'heure actuelle, mais bien dans la maîtrise des processus de différenciation : à partir de cellules différenciées aux compétences restreintes bien définies, comment obtenir des cellules *totipotentes* telles que les oeufs ? Cette question est du strict ressort de l'embryologie moléculaire. Les travaux de François Jacob et de Jacques Monod ont mis en évidence le schéma général de régulation des gènes, qui explique une activité différentielle dans le temps ; mais ce schéma est en principe réversible, contrairement aux modifications subies par le noyau lors de l'embryogenèse. Les études de Gurdon, effectuées sur le *xenopus*, ont également montré que des cellules différenciées peuvent *parfois* retrouver toutes leurs compétences, mais il s'agit là d'une exception. Nous ne connaissons pas encore l'explication générale.

l'équilibre à respecter

On peut rapprocher du «bouturage humain» les techniques d'*énucléation* mises au point par Gurdon à la suite des travaux de Briggs et King : prélèvement du noyau d'une cellule, puis injection de ce noyau dans une autre cellule préalablement énucléée. «Dès maintenant, remarque Jean Rostand, on pourrait théoriquement prélever le noyau de l'ovule d'une femme, et le remplacer par le noyau d'une cellule séminale pas mûre (c'est-à-dire avant que la méiose n'ait réduit de moitié le nombre de ses chromosomes). Avec le sperme d'Einstein, on aurait pu faire des centaines d'Einstein» (*Science et Vie.* août 1964, p. 64). En partant des cellules germinales, la difficulté indiquée plus haut, inhérente à l'irréversibilité des différenciations, se trouve tournée.

Ces «fabrications en série» ont souvent été critiquées. En fait, la question est toujours la même : qui décide, et au nom de quels critères ? Il y a, à n'en pas douter, un équilibre à respecter. On pourrait très bien envisager la reproduction préférentielle de types variés, sans pour autant réaliser de longues séries. Qui n'admettrait pas que l'humanité n'eût rien perdu, bien au contraire, à voir apparaître quelques dizaines de Darwin ou de Descartes ? Outre le potentiel brut qu'ils peuvent représenter, les produits de *clonage* offrent aussi d'autres avantages : immunologiques (greffes possibles entre eux sans rejet) et éducatifs (facilités d'orientation) en particulier.

Les manipulations cellulaires annoncent déjà une chirurgie de la plus grande finesse, puisqu'elles concernent une seule molécule : l'ADN. Le professeur Edward Tatum, qui s'est beaucoup préoccupé de ces techniques, distingue trois opérations principales : suppression de gènes, introduction d'autre gènes, modification de l'ensemble d'une structure.

chirurgie génétique

A vrai dire, les techniques à mettre en place n'ont rien de commun avec celles de la médecine classique. Certains moyens physiques peuvent encore être utilisés (section d'une chaîne d'ADN par rayons X ou laser). Mais il est très vraisemblable que l'on se servira de plus en plus des réactions chimiques complexes ou des processus biologiques existants. On songe déjà à reprendre le phénomène de *transduction* à des fins de chirurgie génétique. Découverte chez *salmonella* par Zinder et Ledeberg (1952), la transduction est un phénomène au cours duquel l'information génétique d'un virus peut s'intégrer à celle d'une bactérie réceptrice (incorporation dans le génome d'un *phage* tempéré d'un segment de chromosome bactérien qu'il pourra transférer ultérieurement à un autre chromosome bactérien). On peut donc le considérer comme un bon prodédé pour l'insertion de gènes supplémentaires. Sur le terrain de la biochimie, l'usage d'*enzymes* devrait permettre la multiplication de segments d'ADN. Des substances pourront détruire des séquences désavantageuses, etc..

Mais sans une parfaite connaissance des enchaînements d'ADN et des moyens de former *in vitro* les séquences choisies, tous ces projets resteront au stade de la spéculation. A cet égard, des résultats fort intéressants ont déjà été obtenus. Les acquis récents concernant la polymérisation des acides nucléiques, la constitution du code génétique, la synthèse d'un gène artificiel et de petits segments d'ADN (travaux de J. Beckwith, et surtout de Khorana), constituent un premier pas des plus prometteurs. D'autres étapes restent à franchir. L'un des généticiens les plus éminents de notre époque, Marshall W. Nirenberg, prévoit la *programmation de la cellule* pour dans moins de vingt-cinq ans, à supposer bien sûr que le rythme des recherches ne se ralentisse pas.

La programmation de la cellule suppose le *repérage* des gènes les plus intéressants comme des plus désavantageux. Les possibilités qu'elle ouvrirait sont pratiquement illimitées. Certains savants se sont déjà pris à rêver sur leurs applications. «Les compétitions athlétiques, imagine Gordon Rattray Taylor, se



disputeraient entre généticiens : chacun chercherait à doter son ADN de qualités athlétiques plus poussées» (*La révolution biologique.* Laffont, éd. 1969, p. 226). L'aventure spatiale prendrait une autre dimension, assure J.B.S. Haldane, qui écrit avec humour : «Il est clair qu'un gibbon est mieux adapté qu'un homme pour vivre dans un champ gravitationnel bas, tel celui d'un vaisseau spatial, d'un astéroïde, ou peut-être même de la lune. Un platyrhinien à queue préhensile l'est encore davantage. La greffe de gènes peut rendre possible l'incorporation de tels traits dans le stock chromosomiques humain» (*Considérations éthiques*, in *L'homme et son avenir.* op. cit., p. 238). En fait, toutes les fois qu'un caractère s'avèrerait particulièrement intéressant, il ne serait guère difficile de l'intégrer au patrimoine héréditaire.

il faut choisir

Au bout de tout cela, est-ce le visage d'un monstre qui se dessine, ou celui d'un *surhomme* ? Peut-on espérer qu'une manipulation délibérée nous rende maître de l'évolution, à tel point que nous n'ayions plus à emprunter aux exemples existants ? Est-ce là le point gamma de la seconde révolution biologique ?

Tenant compte du fait que le système nerveux, structure essentielle aux niveaux les plus avancés de l'évolution, dérive du feuillet embryologique ectodermique, Boris Rybak envisage déjà des voies d'accession, non transmissibles d'ailleurs, à la «surhumanité». Il suggère l'«ectodermisation, notamment par modification du potentiel d'oxydo-réduction du milieu gestatif, (ce qui reviendrait) à établir au cours de l'embryogenèse des micro-climats de rH_2 variable, modifiant les somatotypes et plus précisément les psychotypes» (*Psychè, soma, germen.* op. cit., p. 434). Non seulement la naissance d'une espèce qui nous soit supérieure n'est pas une éventualité absurde, mais elle s'inscrit dans la *logique de l'évolution.* Ce qui défie l'imagination, ce n'est pas qu'elle survienne, mais que nous puissions la hâter. D'où un problème moral, cerné par Jean Rostand lorsqu'il déclare : «Biologiquement, je verrais un surhomme supérieur à nous, comme l'homme est supérieur au grand singe. L'homme est-il un tyran par rapport au grand singe ? Peut-être. S'il a dominé la planète, c'est qu'il en avait les moyens. Ce surhomme n'aurait probablement pas beaucoup d'égards pour nous. Mais s'il nous était vraiment supérieur, par la compréhension, l'affectivité, la sensibilité, il serait peut-être juste qu'il nous élimine» (*Les Nouvelles littéraires.* 19 mars 1970).

Nous n'en sommes pas là. Mais les progrès de la science, qui nous ont déjà réservé bien des surprises, nous en réservent d'autres assurément. On peut tenir pour acquis que l'homme détiendra bientôt une «puissance biologique» qu'il n'a jamais eue, et que ce stade (faut-il le regretter ?) sera atteint avant qu'il ait résolu ses problèmes éthiques, et ceux qui touchent à son comportement.

C'est encore une raison pour envisager en termes cinétiques le *futur délibéré.* Les possibilités actuelles seront très vite caduques, ou dépassées. Le certificat prénuptial amélioré, l'avortement thérapeutique, le *planning* familial organisé, la stérilisation des tares les plus notoires, les inséminations artificielles programmées, apparaîtront très vite comme des mesures de «bricolage» ou d'urgence, dès lors que les prospectives eugéniques laisseront envisager la *programmation des types souhaités.* On peut alors se demander si les conceptions éthiques «suivront», ou s'il se produira un inquiétant *décalage*, au niveau du plus grand nombre ou de certains. Des études récentes ont montré combien les espèces, humaine comprise, ont du mal à se défaire de leurs comportements les plus anciens. Desmond Morris a décrit l'animal en cage, éloigné de sa jungle natale, *inhibé* et *dérouté* (*Le zoo humain.* Grasset, éd. 1970). Harry F. Barlow a établi l'importance du rythme des palpitations maternelles pour un développement harmonieux (*Social Deprivation in Monkeys*, in *Scientific American.* Vol. 200, numéro 5. novembre 1962, pp. 136-46 ; *Love in Infant Monkeys*, in *Scientific American.* Vol. 207, numéro 6. juin 1969, pp. 68-74). Konrad Lorenz a rendu compte des pouvoirs quasi-magiques de l'habitude (*L'agression.* Flammarion, éd. 1969, pp. 67 et suiv.). Certes, les attitudes évoluent et même se ritualisent. Une meilleure information, une éducation plus poussée, la généralisation des connaissances, ne resteront pas sans effets. Mais nous ne pouvons, raisonnablement, nous conforter d'aucune certitude.

L'absurde peut s'imposer, et l'humanité disparaître. Mais, dans la pire des hypothèses, mieux vaudrait encore que l'espèce humaine se révèle incapable de surmonter les obstacles de son héritage archaïque, plutôt que de tomber dans la déchéance génétique. La vie n'est pas affaire d'absolus, mais de chances prises ici et là. De risques pris et calculés, le plus grand risque étant toujours de ne rien faire. La thermodynamique, la biologie moléculaire, la génétique, l'éthologie, résolvent autant d'équations qu'il subsiste d'inconnues. Il faut choisir. ■

Yves CHRISTEN

bibliographie

Indépendamment des titres cités au fil des notes, on retiendra les ouvrages suivants, qui se rapportent tous (directement ou non) à l'eugénique : Charles Richet, L. March, F. Houssay, L. Cuénot, Apert et alia. *Eugénique et sélection.* Félix-Alcan, éd. 1922 ; J.B.S. Haldane. *La génétique humaine et l'idéal humain*, in *Le progrès scientifique* (chap. 5, pp. 133-62). Félix-Alcan, éd. 1938 ; *Hérédité et politique.* Presses Universitaires de France, éd. 1948 ; Edouard Jordna. *Eugénisme et morale*, in *Cahiers de la nouvelle journée.* Bloud & Gay, éd. 1931 ; Hermann J. Muller. *Hors de la nuit.* Jean Rostand, trad. Gallimard, éd. 1939 ; Jean Rostand. *Peut-on modifier l'homme ?* Gallimard, éd. 1956 ; Otmar von Verschuer. *Manuel d'eugénique et d'hérédité humaine.* Georges Montandon, trad. Masson, éd. 1943 ; Jean Sutter. *L'eugénique. But, méthode, résultats.* Presses Universit. de France, éd. 1950 ; Jacques de Mahieu. *Précis de biopolitique.* Ed. Celtiques. Montréal, 1970 ; N.E. Castle. *Genetics and Eugenics.* Cambridge University Press, éd. London, éd. Harvard, 1930 ; Francis Galton. *Memories of My Life.* Methuen, éd. London, 1908 ; N.H. Newman. *Evolution, Genetics and Eugenics.* Chicago University Press, éd. Chicago, 1932 ; Fritz Lenz. *Menschliche Auslese und Rassenhygiene (Eugenik).* Lehman-Verlag, éd. München, 1932 ; Karl Pearson. *The Life, Letters and Labours of Francis Galton* (4 vol.). Cambridge University Press, éd. Harvard, 1914-30 ; Alfred Ploetz. *Grundlinien einer Rassenhygiene* (I. *Die Tüchtigkeit unserer Rasse und des Schulz des schwachen*). Berlin, 1895 ; T.W. Shannon et alia. *Eugenics. The Laws of Sex Life and Heredity.* Doubleday & Co., éd. New-York, 1970 ; Roger Pearson. *Eugenics and Race.* Clair Press et Noontide Press, éd. London & Los Angeles, 1966 ; C.D. Darlington. *The Control of Evolution in Man.* IAAEE, éd. New-York, 1962.

Citons également : Alexis Carrel. *L'homme, cet inconnu.* Plon, éd. 1935 ; Maurice Marois et alia. *L'avenir de l'homme* (fondation CIBA). Laffont-Gonthier, éd. 1968 ; Albert Rosenfeld. *L'homme futur.* Grasset, éd. 1970 ; Gordon Rattray Taylor. *Histoire illustrée de la biologie.* Hachette, éd. 1965 ; *La révolution biologique.* Laffont, éd. 1969 ; *Le jugement dernier.* Calmann-Lévy, éd. 1970,; M. Guyau. *Education et hérédité. Etude de sociologie.* Félix-Alcan, éd. 1892 ; André Sanson. *L'espèce et la race en biologie générale.* Schleicher frères, éd. 1900 ; Alfred Fouillée. *Tempérament et caractère selon les individus, les sexes et les races.* Félix-Alcan, éd. 1901 ; Gustave Le Bon. *La vie. Physiologie humaine appliquée à l'hygiène et à la médecine.* J. Rothschild, éd. 1874 ; Camille Limoges. *La sélection naturelle. Etude sur la première constitution d'un concept (1837-1859).* Presses Universit. de France, éd. 1970 ; Herbert Spencer. *Principes de biologie.* Félix-Alcan, éd. 1904 ; Robert C.W. Ettinger. *L'homme est-il immortel ?* Denoël, éd. 1962 ; Fernand Lot. *A l'assaut des secrets de la vie.* Flammarion, éd. ; Ashley Montagu. *L'hérédité. Transmission héréditaire, génétique, rôle du milieu et de l'éducation.* Marabout, éd. 1967 ; Jean Pain, Claude Giraudy, Julian Huxley & G. Ménétrier. *Le dossier de l'hérédité.* Planète, éd. 1966 ; Gunnar Dahlberg. *Vererbung und Rasse.* Phönix-Verlag, éd. Hamburg ; M.R. Gerstenhauer. *Rassenlehre und Rassenpflege.* Verlag in Zeit, éd. München ; Cyril Burt. *The Inheritance of Mental Ability.* IAAEE, éd. New-York, 1963 ; Isaac Asimov. *The Genetic Code.* Signet Science Library Books, éd. New-York.

Vigeland Park, Oslo.





bibliographie

Dans chacun de ses numéros, *NOUVELLE ECOLE* publie un classement des principaux essais récemment parus. Les ouvrages sont répartis en trois catégories : 1. *La sélection*, où figurent les titres essentiels publiés dans la période écoulée ; 2. *Les livres à consulter*, dont le contenu, malgré quelques réserves éventuelles, mérite d'être utilisé ; 3. *Les livres à signaler* : sans valeur théorique, certains éléments qui s'y trouvent peuvent, à l'occasion, être extraits de leur contexte à titre documentaire.

Pour ces deux dernières catégories, chaque livre est classé selon un indice d'intérêt décroissant (cotes ***, **, *), lui-même fonction de la valeur de l'ouvrage et de ses conclusions. Les essais dépourvus de valeur, d'après notre point de vue, ne sont pas signalés. La cote (°) indique un ouvrage spécialisé, qu'il est préférable d'aborder avec de bonnes connaissances du sujet.



references

la sélection

Paul SERANT. *La Bretagne et la France.* / Par l'auteur de «La France des minorités». Une longue et minutieuse enquête. Fayard. 441 pages. 30 F.

Georges DUMEZIL. *Du mythe au roman.* / La «Saga de Hadingus» à la lumière de la mythologie comparée. Presses Universit. de France. 208 pages. 30 F (°).

Robert BLANCHE. *La logique et son histoire, d'Aristote à Russell.* / Des dialecticiens grecs à l'avènement de la logistique. Armand-Colin. 366 pages. 35 F (°).

Proinsias MAC CANA. *Celtic Mythology.* / Divinités insulaires et tradition héroïque. Ouvrage très illustré. Hamlyn Publish. Group Ltd. (Hamlyn House. Feltham, Middlesex). 136 pages. 25 s.

Bertrand RUSSELL. *La méthode scientifique en philosophie.* / Notre connaissance du monde extérieur. Payot. 250 pages (°).

Albert GOLDMAN & Evert SPRINCHORN. *Wagner on Music and Drama.* / Sélection des principaux écrits en prose de Wagner : L'idéal grec, les origines de l'opéra, Bayreuth, la politique. Victor Gollancz Ltd. (14, Henrietta Street / Covent Garden. London W.C.). 447 pages. 50 s.

Gilles G. GRANGER. Jules VUILLEMIN, G.H. von WRIGHT et alia. *Wittgenstein et le problème d'une philosophie de la science.* / Compte-rendu du Colloque

d'Aix-en-Provence (21-26 juillet 1969). Onze communications. 224 pages. 50 F (°).

H.J. VAN UNEN. *Genetica - Eugenetica - Raciologie.* / Eugénisme et raciologie : bilan des connaissances actuelles. Uitgever Pro Deo Pers (Postbus 7022 / Amsterdam). 360 pages.

John M. ALLEGRO. *Le champignon sacré et la croix.* / «La religion israélite et son héritière, la religion chrétienne, étaient fondées sur un culte de la fertilité remontant à la plus haute antiquité, celui d'un champignon hallucinogène, l'Amanita Muscaria à chapeau rouge». Albin-Michel. 297 pages. 27 F (°).

Jean MARKALE. *L'épopée celtique d'Irlande.* / Cycle mythologique, cycle d'Ulster, cycles de Cuchulainn et de Finn, cycle des rois. Payot. 204 pages.

Clément ROSSET. *Logique du pire.* / Manuel d'«anti-extase» philosophique. Presses Universit. de France. 180 pages. 18 F.

Lothar KRAUTH. *Die Philosophie Carnaps.* / L'auteur de «La syntaxe logique du langage» : étude détaillée de son oeuvre. Springer-Verlag, Wien. 234 pages.

David C. DOUGLAS. *The Norman Achievement. 1050-1100.* / La grande époque des conquêtes normandes : Angleterre, Sicile, Italie. Eyre & Spottiswoode Ltd. (11, New Fetter Lane / London E.C. 4). 271 pages. 60 s.

Guy FAU. *Le puzzle des Evangiles.* / Complexité des chronologies, variation des sources, apocryphes et synoptiques. Ed. Rationalistes. 522 pages. 29,50 F.

Dr. A. MORLET. *Glozel. Corpus des inscriptions.* / Inscriptions sur engins de chasse de pêche, sur bois de cervidé, objets de parure, etc.. Ed. de la Source (63 - Marsat). 117 pages.

Robert ARDREY. *The Social Contract.* / Critique «anthropologique» de la mythologie du «Contrat social». Collins (St. Jame's Place / London). 405 pages. 50 s.

Lou ANDREAS-SALOME. *Frédéric Nietzsche.* / Réimpression d'un classique, traduit en 1932 par Benoist-Méchin. Gordon & Breach (7-9, rue Emile Dubois / Paris 14). 302 pages. 20,90 F.

Peter R. HOFSTATTER. *Gruppendynamik. Die Kritik der Massenpsychologie.* / Critique empiriste de Freud, Ortega et Gustave Le Bon. Rowohlt-Verlag, Hambourg. 195 pages. 2,80 DM.

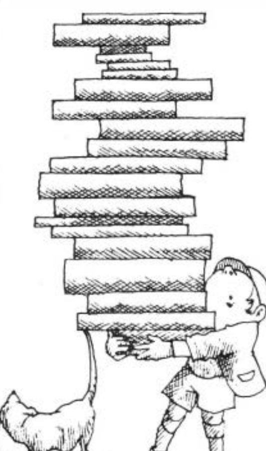
Gerhard HEBERER, Ilse SCHWIDETZKY & Hubert WALTER. *Anthropologie.* / Ouvrage de références fondamental. Fischer, Frankfurt/M. 319 pages. 4,80 DM.

Edouart BONNEFOUS. *L'homme ou la nature* / «Protéger la nature, c'est accomplir une tâche d'hygiène planétaire» (Jean Rostand). Hachette. 462 pages. 28 F.

Alexandre MARC. *De la méthodologie à la dialectique.* / Essai de praxéologie pour une philosophie fédéraliste. Presses d'Europe (6, rue de Trévise / Paris 9). 112 pages. 12 F (°).

Wolfgang HUTT (éd.). *Albrecht Dürer 1471 bis 1528.* / L'ensemble des dessins et de l'oeuvre gravée. Pour l'année du cinquième centenaire. Rogner & Bernhard, München. 1968 pages (deux vol.).

les livres à consulter



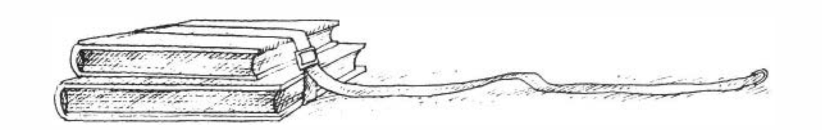
* * * Henri LABORIT. *L'agressivité détournée.* / Neuro-physio-biologie du comportement social. UGE-10/18. 191 pages. 3,50 F.

* * * Georges POSENER. *Dictionnaire de la civilisation égyptienne.* / Le plus complet paru à ce jour. Fernand-Hazan. 323 pages.

* * * Liliana BALZARETTI, Renzo GAVIOLI, Adriano GALLIA et alia. *Europa nel tempo.* / Histoire de la civilisation européenne : littérature, sciences et techniques, musique, art, histoire (cinq volumes). Bietti, Milano. 2 650 pages. 25 000 lires.

* * * Raymond FURON. *Introduction à l'histoire de la Terre.* / Stratigraphie, géologie, et réflexions sur l'origine de la vie. Vuibert. 240 pages (°).

* * * R.F. LISSENS. *Flämische Literaturgeschichte des 19. und 20. Jahrhunderts.* / Les grands écrivains flamands : Jan-Frans Willems, Hendrik Conscience,



Guido Gezelle, Paul van Ostaijen, Stijn Streuvels, etc.. Böhlau-Verlag, Köln. 337 pages.

* * * I.M. BOCHENSKI. *Die Zeitgenössischen denkmethoden.* / méthodes phénoménologique, sémiotique, axiomatique et réductive. Francke-Verlag, Bern & München. 150 pages. 3,80 DM (°).,

* * * Giuseppe TONNA. *Gli eroi antichi et i cavalieri.* / Analyse littéraire des grands poèmes épiques : Iliades, Odyssées, les Niebelungen et Roland. Aldo Garzanti, Milano. 426 pages. 2 400 lires.

* * * Jean-Louis FLANDRIN. *L'Eglise et le contrôle des naissances.* / Formation de la doctrine, probabilisme, évolution doctrinale du XIIème au XIXème siècles. Flammarion. 137 pages.

* * * Helmut BERNDT. *Le message des Nibelungen.* / Les secrets de la vieille épopée des Burgondes : Siegfried, Hagen et Günther. Robert-Laffont. 291 pages.

* * * Uwe LOHALM. *Völkischer Radikalismus. Die Geschichte des Deutschvölkischen Schutz- und Trutz-Bundes 1919-1923.* / Préhistoire de l'«opposition nationale» allemande. Leibniz-Verlag, Hambourg. 492 pages.

* * * Stephen ARIS. *The Jews in Business.* / Etude de quelques réussites exemplaires. Jonathan Cape Ltd. (30, Bedford Square / London W.C. 1). 255 pages. 55 s.

* * * Konrad KRAFT. *Zur Entstehung des namens «Germania».* / Les origines du mot «Germanie» chez Tacite et les Anciens. Franz Steiner Verlag, Wiesbaden. 42 pages.

* * * Georges DUBY. *Histoire de la France. Naissance d'une nation.* / Des origines à 1348, le premier volume d'un ensemble de trois. Larousse. 414 pages.

* * M.H. DAY. *L'homme préhistorique.* / Ouvrage très concis, mais clair et bien illustré. Larousse. 158 pages.

* * John K. GALBRAITH. *L'ère de l'opulence.* / Paru en 1961, le texte a été refondu à la lumière des contradictions et des confirmations de l'expérience. Calmann-Lévy. 333 pages. 24 F.

* * Jacqueline DJIAN (éd.). *La médecine moléculaire.* / Pathologie, pharmacologie, maladies génétiques enzymatiques et mémoire moléculaire. 360 pages.

* * Hans BLEIBRUNNER. *Das Königreich Bayern.* / Belles gravures publiées entre 1840 et 1854. Süddeutscher Verlag (8 000 München 15 / Goethestrasse, 43). 291 pages. 32 DM.

* * Seigfreid BAHNE (éd.). *Origines et débuts des Partis communistes des pays latins. 1919-1923.* / Le premier tome des célèbres archives de Jules Humbert-Droz. D. Reidel Publ. Co., Dordrecht. 655 pages.

* * Pierre SCHAEFFER. *Machines à communiquer. 1. Genèse des simulacres.* / Structures institutionnelles des mass-media. L'audio-visuel comme «trouble-fête». Seuil. 315 pages.

* * Otto ZIERER. *Kultur und Sittenspiegel.* / Histoire de l'art en quatre volumes : la Grèce et Rome, le Moyen-Age, la Renaissance, l'époque moderne. Fackelverlag Olten, Stuttgart. 2 120 pages.

* Louis PAUWELS & Jacques BERGIER. *L'homme éternel.* / «La poésie fait du merveilleux, ou tout au moins s'y emploie avec une égale sincérité». Dix ans après «Le matin des magiciens». Gallimard. 354 pages. 27 F.

* J.M. LE BLOND. *Logique et méthode chez Aristote.* / Etude sur la recherche des principes dans la physique aristotélicienne, (réédition) Librairie J. Vrin. 454 pages.

* Jean EHRARD. *L'idée de nature en France à l'aube des lumières.* / «Idée-force» mais aussi «idée-frein», l'idée de nature est moins un concept philosophique qu'un instrument idéologique. Flammarion. 443 pages. 9,80 F (°).

* Gilbert MATHIEU (éd.). *Dictionnaire du capitalisme.* / D'Herman Abs à Trigano, d'Air France à Unilever. Utile, mais obligatoirement incomplet. Ed. Universitaires. 562 pages. 49,90 F.

* A.H.M. JONES. *Le déclin du monde antique. 284-610.* / Manuel essentiellement scolaire ; nombreux appendices. L'auteur est professeur à Cambrige. Ed. Sirey (22, rue Soufflot / Paris 5). 408 pages. 50 F.

* Jacques LACARRIERE. *La cendre et les étoiles.* / Simon le Mage et les

Gnostiques : chemins de l'anti-savoir et procès du monde. André-Balland. 150 pages. 18 F.

* Georges ORY. *Rationalisme et histoire des religions.* / L'apparition du phénomène chrétien et les thèses historicistes. Cahiers du Cercle Ernest-Renan (3, rue Récamier, Paris 7). 36 pages.
* Lucien FEBVRE. *La Terre et l'évolution humaine.* / Cadres naturels, genres de vie, groupements humains. Albin-Michel. 444 pages. 9,80 F.
* Alfred SAUVY. *La révolte des jeunes.* «Votre idéal doit être en avant, et non en arrière». Contre le mythe du simple. Calmann-Lévy. 269 pages.
* Jean-Jacques CHEVALLIER. *Les grandes oeuvres politiques, de Machiavel à nos jours.* / Hobbes, Bossuet, Locke, Rousseau, Burke, Fichte, Tocqueville, Marx, Maurras, Sorel, Lénine, Hitler. Edition Révisée. Armand-Colin. 303 pages.
* Pierre BEC (éd.). *Nouvelle anthologie de la lyrique occitane du Moyen-Age.* / Les troubadours et la vie de Cour en Occitanie. Textes commentés et traduits. Aubanel, Avignon. 331 pages.
* Léon HOMO. *Les institutions politiques romaines.* / Cité primitive, oligarchie, césarisme, fonctionnarisme impérial. Albin-Michel. 478 pages. 9,80 DM.
* Roger BAUMERT. *La «regio».* / Une tentative de coopération régionale autour du carrefour bâlois. Dalloz. 129 pages.
* John E. PFEIFFER. *The Emergence of Man.* / De l'australopithèque à l'Homosapiens, une synthèse honnête et fouillée. Thomas Nelson & Sons Ltd. London. 477 pages. 75 s.

les livres à signaler

* * * Pierre FOUGEYROLLAS. *La révolution freudienne.* / Les limitations ethnologiques du conflit oedipien. Denoël-Gonthier. 304 pages. 22 F.

* * * Henri LEFEBVRE. *Le manifeste différentialiste.* / La différenciation radicale entre pensée et réalité vivante. Gallimard. 186 pages. 3,70 F.

* * * Jean BRUN. *Le retour de Dionysos.* / Dionysos. c'est le diable. Un peu simplet Desclée de Brouwer. 238 pages. 20,50 F.

* * * Georges BERNANOS. *La France contre les robots.* / Avec de nombreux inédits dont «Le monde moderne est un monde humilié». Plon. 275 pages.

* * * Mary DOUGLAS. *Natural Symbols, Explorations in Cosmology.* / Ritual is good for you. Barrie & Jenkins, London. 45 s.

* * * Francisco BRAVO. *La vision de l'histoire chez Teilhard de Chardin.* / L'orientation et la signification du temps déterminées par le jeu progressif du couple complexité-conscience. Cerf. 448 pages ( ).

* * * Alice GERARD. *La Révolution française, mythes et interprétations. 1789-1970.* / Histoire de l'idée qu'on se fait de l'histoire. Flammarion. 140 pages.

* * * Elisabeth ANTEBI. *Ave Lucifer !* / Contient le texte d'un entretien avec Julius Evola. Calmann-Lévy. 316 pages. 20,90 F.

L'un des derniers ouvrages de M. Jules Monnerot amorce une oeuvre de grande ampleur. La *Sociologie du communisme* avait préfiguré la *Sociologie de la révolution.* De même, *Les lois du tragique* introduisent à une étude plus générale de l'«action historique». Ces lois reflètent une problèmatique particulière de la condition humaine en tant que suite d'actions situées. Leur structure apparaît à l'auteur comme une constante spécifique, une «différentielle anthropologique» de l'homme occidental, qui n'existe qu'au plan des significations données à la vie, et par là ne se développe que dans des conditions bien déterminées. Tel est le plan d'un ouvrage qui précise heureusement la conception du monde propre à l'homme de notre civilisation.

Jules MONNEROT
«des lois du tragique»
Presses Universitaires de France, éd.



L'étude des constantes révélées par la mentalité tragique, depuis les Grecs anciens jusqu'à Jaspers et Heidegger, en passant par Nietzsche et Kierkegaard, fait apparaître une préoccupation commune : l'*hétérogenèse des fins*, c'est-à-dire le fait que le mode de production des événements et des idées est hétérogène. Jaspers fait cette constatation : «Toute action entraîne dans le monde des conséquences dont l'agent ne s'était pas douté». Il est possible d'analyser la structure des situations et des actions tragiques à partir de cette idée première, qu'on appelle le principe d'*hétérotélie.*

L'homme ne peut pas se défaire de «ses» circonstances. Des «situations-limites», pour reprendre l'expression de Jaspers, s'imposent à lui. La naissance et le patrimoine héréditaire, l'irréversibilité du temps, la mort inéluctable, constituent «nos» données. Nous n'avons pas conscience de tout ce qui est en nous et hors de nous. Or, la situation tragique se définit précisément en ce qu'elle échappe à l'agent alors qu'il faudrait qu'elle ne lui échappât point. Le sentiment tragique naît de la rencontre de trois facteurs différents : *la conscience* de cette contradiction qui existe entre la faiblesse de nos moyens, le fait qu'en fin de compte nous serons toujours vaincus par la vieillesse et la mort, et la puissance que nous confère la faculté d'*historiciser* la vie, et par là (d'une certaine façon) de dominer le temps ; *la propension naturelle* à accepter cet affrontement de tous les instants, en y trouvant, non pas un motif à renoncer, mais une incitation supplémentaire à nous affirmer ; *et le refus* non moins naturel de toute perspective *consolante* qui reviendrait à compenser, et donc à abolir, les deux facteurs précédents. Le sentiment tragique apparaît dès lors que, *dans un sens fatal*, «nos» circonstances heurtent notre volonté : «Si d'une part les situations-limites sont les formes générales et constantes des situations tragiques, si d'autre part ces situations-limites exposent la condition humaine, c'est donc que les situations tragiques exposent la condition humaine». De processus en processus, l'homme avance de situations en situations, et c'est ainsi qu'il ressent le tragique de la vie : le fait d'être «en situation» implique que nos perceptions soient toujours limitées par une *perspective.*

le héros et son destin

Oreste est le fils d'Agamemnon et de Clytemnestre. «Il ne peut choisir de ne l'être pas. Il faut, ou qu'il trahisse la loi du sang en exécutant sa mère, ou qu'il trahisse Apollon, l'honneur et l'Etat, en ne vengeant pas son père. Il peut déserter le tragique dans la futilité, la folie, dans le suicide, etc.. Il peut *tomber au-dessous de sa situation*, mais il ne peut pas faire qu'elle ne lui ait pas été donnée, même s'il ne l'a pas prise». Cependant, comme le veut le principe de lucidité qui préside à la tragédie, Oreste choisit d'être lui-même. Il venge son père. Il n'avait pas d'autre issue : «La tragédie grecque n'est pas le simple énoncé intellectuel de la condition humaine comme problématique. *Avec et dans la situation conçue comme question, le héros tragique est proposé comme réponse*». Le héros peut choisir son destin mais, en même temps, son choix est limité par le destin. Cette limitation l'oblige à accomplir «ce qui est conforme à cet ordre supérieur aux mortels dont Eschyle parle avec tant de solennité». La volonté du héros s'identifie alors au *destin*, à l'ordre que ses actes ont enfreint et qui ont entraîné sa condamnation. La situation tragique ne peut être dissociée des actes du héros.

Or ces actes sont ceux d'un homme *en défaut.* Ne pas agir, c'est ne pas se distinguer, donc *ne pas être.* C'est en se caractérisant par l'action que l'homme occidental émerge de l'indistinct. Mais d'un autre côté, agir, c'est *aussi* se limiter : se définir, c'est *indiquer ses limites.* C'est renoncer à tous les *autres* actes qui auraient pu être accomplis, donc à la perfection (car on peut toujours, après coup, imaginer un acte «plus

parfait»). En ce sens, la perfection n'est pas la caractéristique de ce qui est au plus haut degré, mais au contraire de ce qui n'est pas. *Etre, c'est être différent ; être différent, c'est être limité.* Et l'action accentue la limitation. «Le moyen terme entre la partialité de l'action et la partialité de l'être, écrit M. Monnerot, est la *partialité de la vision*». L'homme étant affecté de perspectives et de partialités, il y a toujours un point de vue d'où l'acte apparaît fautif. L'homme n'est donc jamais «innocent». La liberté n'est rien d'autre que le choix que nous pouvons opérer à l'intérieur de la seconde limitation (qui consiste à agir), une fois admis la nécessité de la première (qui consiste à exister).

La notion de «faute» évoquée ici comme étant inhérente à toute action tragique ne saurait être confondue avec celle de «péché». Il s'agit d'une ignorance concernant l'ordre du monde et les lois de la vie, plus que d'une inobservation des «règles morales». L'auteur le précise avec bonheur : «Cette manière qu'ont les choses de se passer dans la tragédie grecque fait plus penser au déterminisme scientifique, notion que l'Europe a formée du XVIIème au XIXème siècles, qu'au concept moral du rapport de la faute à la peine, au châtiment».

l'âme européenne.

Dans la tragédie, l'homme est sujet à la faute, à la démesure. Ainsi la «condition humaine» se trouve parfaitement décrite : le point de vue «objectif» d'analyse de la vie est celui de l'hétérotélie ; le tragique en est le «correspondant subjectif-central». La tragédie donne un sens à la vie, en même temps qu'elle la décrit. Sens *religieux*, étymologiquement parlant : «A la différence des philosophies égocentriques du XXème siècle européen, l'exposition de l'homme dans la tragédie d'Eschyle et de Sophocle (..) est religieuse, au sens où Bergson voit dans la religion une réaction défensive contre le pouvoir dissolvant de l'intelligence. Dans la philosophie égocentrique de notre temps, l'absence de contrepoison esthétique et religieux se fait en effet cruellement sentir. L'action délétère de la réflexion égoïste n'y a point cet antidote puissant». M. Monnerot rapproche ici la tragédie de cette fonction religieuse indo-européenne mise en évidence par M. Georges Dumézil, fonction déformée par rapport à ses objectifs d'origine dans la perspective chrétienne, et qui connaît actuellement une crise sans précédent dans une société dominée par les préoccupations économiques.

Cette fonction «religieuse» semble bien liée au vieux fond pré-chrétien de l'âme européenne. D'ailleurs, il y a disproportion évidente entre la «faute» du héros et la sanction qui le frappe. La tragédie impose le sacrifice du héros, non son expiation morale, car il ne s'agit pas de statuer sur sa «rédemption», mais de saisir l'imagination. Le héros tragique doit être un homme semblable à chacun de nous, afin que sa perte nous inspire la crainte. Mais il doit aussi s'offrir *en exemple* : c'est parce qu'il *ne mérite pas* le malheur qui le frappe, que son histoire expose la condition humaine *avec autorité*. En ce sens, la tragédie expose la condition humaine sous son aspect *le plus favorable*. Le héros est en effet décidé et conscient. Ni le fou, dont la lucidité fait défaut, ni le médiocre, dont la vitalité est insuffisante, ne conviennent à la tragédie. C'est la *distance tragique* du héros qui est la source de sa grandeur, et c'est en cela qu'il est *exemplaire* : il domine la singularité comme le fait le type, mais s'élève du commun à l'exemplaire en corrigeant le type par la personnalité. Ainsi, la tragédie est bien le reflet de l'âme des Grecs anciens, qui «cherchaient l'essence de l'humanité dans les exemples les plus achevés qu'ils pouvaient trouver. *Il ne leur suffisait pas de l'idée de l'homme ; il fallait que ce fût une forme réussie*».

Mais l'homme n'est pas un dieu. Comme tout art, l'art tragique singularise le général. Il présente une suite déterministe de «fautes». M. Monnerot ne l'oublie pas. «Le sacrifice d'Iphigénie, écrit-il, décision *fautive* prise par Agamemnon, est un des facteurs du meurtre d'Agamemnon par Clytemnestre, meurtre mettant Oreste dans un dilemme suivant». C'est parce qu'il n'est pas un dieu que l'homme doit rester «en défaut». Ainsi «Cassandre perd en puissance ce qu'elle gagne en connaissance».

Cette idée d'un «défaut» constituant de la condition humaine, reprise par la philosophie de l'analytique du *Dasein* (Heidegger), conduit M. Jules Monnerot à esquisser un rapprochement avec un christianisme ayant, lui aussi, «bu à la source grecque». Il ne fait pas de doute qu'une certaine *ambiguité tragique* provient du fait que le christianisme, s'étant durablement implanté en Europe, a *incorporé* certaines des constantes du mental européen. Mais l'analyse fait clairement apparaître ce qu'un tel rapprochement peut avoir d'arbitraire. De même que la perspective tragique exige qu'elle ne puisse être *abolie* par l'avènement d'un autre Règne, de même la «faute» du héros tragique *ne peut être rachetée*. La faute est *irrémissible* comme la perspective est *sans issue* (voir à ce sujet le livre de George Steiner sur le tragique, paru aux éd. du Seuil). Le sentiment tragique est foncièrement incompatible avec tous les systèmes où le héros a quelque chance d'être *sauvé*.

M. Monnerot étudie ensuite la place de Nietzsche au sein de la culture tragique. Nietzsche voyait dans l'hellénisme «une conception tragique, intellectuelle, ouverte, la notion de la situation humaine comme situation perspective, la volonté mythique d'être Protée afin de n'ignorer aucune perspective, et une tension sans relâchement possible vers l'impossible». Il concluait : «Les Grecs sont pour nous ce que les saints sont pour les catholiques». Contrairement aux auteurs du XVIIème siècle, qui la concevaient

comme un ensemble de recettes de théâtre, les Grecs plaçaient la tragédie dans le cadre d'un *mythe. La tragédie exposait la structure antinomique de l'action au travers des significations esthétiques et religieuses.*

fonctions du mythe

Par la suite, cette conception fut sensiblement modifiée. Même chez Heidegger, où l'analytique du Dasein reprend certains des éléments de la problématique antique, la «piété» grecque est exclue. Pour Nietzsche, la rupture remonte à Euripide, à l'époque où, déjà, «Athènes n'était plus dans Athènes». Avant Euripide, le spectateur était «haussé» jusqu'à la scène ; après Euripide, c'est la scène qui «descend» jusqu'au spectateur. Peu à peu, les *mythes* sur lesquels reposait la tragédie d'origine ne *retentirent* plus dans l'esprit d'une population toujours plus composite. Euripide n'ignore pas que le succès repose sur le rapport du poète au public ; il passe de la tragédie, où la chute du héros *répare et justifie* l'infraction à l'ordre des choses, à la psychologie, qui décrit l'homme en proie aux instincts. Comme dans toutes les périodes de décadence, l'irrationnel fait irruption. «La folie d'Héraclès, la possession d'Agavé et des femmes thébaines, ce n'est plus l'appel à des mythes dans lesquels peut communier tout un peuple, c'est la représentation d'un monde devenu fou». Une fois disparue l'*aura* mythique qui sous-tendait autrefois l'action, ne reste plus qu'un «drame psychologique». En désacralisant le mythe d'Oedipe, Jean Cocteau a pu écrire une sorte de pièce policière, *La machine infernale.* Mais on peut aussi, à partir de *La machine infernale*, reconstituer la technique dramaturgique et faire renaître la tragédie. Ainsi, depuis les anciens Grecs, l'histoire de l'Occident présente des périodes de renaissance et de déclin du sentiment tragique.

Dans la société contemporaine, le rôle des «démons» qui induisent l'homme «en défaut» est tenu par l'inconscient. «L'homme (reste) traversé et soumis à des forces supérieures, remarque M. Monnerot : la société, le capitalisme, les classes, la récession, etc..» La «désacralisation» s'est faite en plusieurs temps. Pour Shakespeare, comme pour Eschyle, le mythe et l'histoire sont confondus ; l'auteur de *Macbeth* puise ses héros dans Plutarque et dans la chronique de Holinshed. Corneille et Racine se tournent également vers l'Antiquité. Mais la tragédie perd très vite sa *résonnance*, sous l'effet du dessèchement technique ; elle est remplacée par les comédies larmoyantes de Destouches ou les drames bourgeois de Beaumarchais. «Là où Racine apporte la passion, Voltaire n'apporte que la connaissance de Racine». En Allemagne, Schiller et Goethe eux-mêmes ne parviennent pas à restituer l'essence du tragique. Kleist, au contraire, par exemple dans *La bataille d'Arminius*, conserve mieux l'esprit de la tragédie poétique. M. Monnerot analyse son oeuvre, *Die Verlobung in St. Domingo*, où le tragique se fonde sur l'incommunicabilité et le malentendu. A partir de Kleist, post-kantien dressé en réaction contre l'*Aufklärung*, la communication peut se faire en dehors du genre littéraire de la tragédie classique : «Désormais, le tragique pourra se manifester dans des fictions en prose». La problématique de la finitude de l'homme occidental est en quelque sorte axiomatisée par Jaspers et Heidegger à partir de petits points communs à Nietzsche et Kierkegard. Parallèlement, l'analyse de Stendhal, Dostoievsky, Conrad, permet de dégager ce que l'auteur appelle un «précipité tragique». En résulte une nouvelle définition de l'«anthropologie morale» européenne, en présence de ce que la tragédie nomme elle-même *le Destin.*

histoire et tragédie

«Toute tragédie, écrit M. Jules Monnerot, met en scène le destin, *ce vainqueur qui n'est pas un personnage».* En effet, le héros tragique est perdu par ses propres actes. Il se heurte à des processus internes et externes convergents qu'il ne peut maîtriser. Pour Heidegger, le destin est le rapport de la finitude située derrière l'homme (et devant.. par la mort) à la liberté qui est devant lui. Pour Hegel, c'est la *conscience de soi-même comme d'un ennemi.* L'homme est un donné pour lui-même : il ne maîtrise pas, ou pas toujours, ce qui *parle en lui.* La nature est *dans l'homme* en proportion de ce que l'homme est *dans la nature.* La distinction de l'«humain» et de l'«inhumain» chère au siècle des Lumières est dénuée de sens, puisque, «non seulement l'homme est contraire à l'homme, mais *dans* l'homme, l'homme «peut être» contraire à lui-même». L'opposition du conscient et de l'inconscient n'est pas sans intervenir dans la définition du sentiment tragique, puisque savoir *au sens où l'homme sait,* c'est savoir avant tout l'étendue de ce que nous ne savons pas. En nous-mêmes, des forces peuvent «pactiser avec l'ennemi», et déterminer ainsi partiellement notre histoire. *Histoire et tragédie vont de pair*, et ce n'est pas un hasard si la société occidentale, qui est la *société historique* par excellence, est aussi celle où le sentiment tragique a toujours été le plus aigu.

Dans une certaine mesure, la théorie de l'inconscient permet de *rationaliser* l'idée du destin, et de raisonner sur l'irrationnel après l'avoir conceptualisé sous la forme d'une force psychique : «L'inconscient donne un contenu laïque accessible à n'importe quel homme à l'idée de destin. Qu'il nomme l'équivalent moderne des puissances supérieures de la mythologie grecque, l'histoire, le social, le capitalisme, l'Etat bureaucratique centralisé, bref, un Léviathan quelconque, il s'agit bien une fois de plus de puissances

suprêmes en face desquelles l'homme, cet homme, n'est pas de force». En cherchant ce qui explique la dérive des actes par rapport aux intentions du conscient, la psychanalyse cherche à s'installer *au coeur même du destin.* Les travaux de Jung sont probants à cet égard. La tragédie montre bien cette incessante dialectique du conscient et de l'inconscient, de ce qui est individuellement affirmé et de ce qui est biologiquement impulsé. Racine met en scène Roxane, qui aime Bajazet en ce qu'il est captif. Mais *le même motif* provoque la répulsion de Bajazet, et le conduit à sa perte. C'est là un nouvel exemple de ce principe d'hétérotélie, qui provient «de ce que l'origine, la genèse, les trajets, les progrès des vagues d'événements qui déferlent sur l'homme, ne sont pas connus de l'homme, ou le sont mal. C'est ce qui se passe dans l'histoire, et ce qui est représenté de manière symbolique dans la tragédie -et nous retrouvons *l'identité sémantique de la tragédie et de l'histoire, double manifestation d'une même anthropologie».* Le point de vue anthropologique semble donc essentiel à l'analyse du tragique.

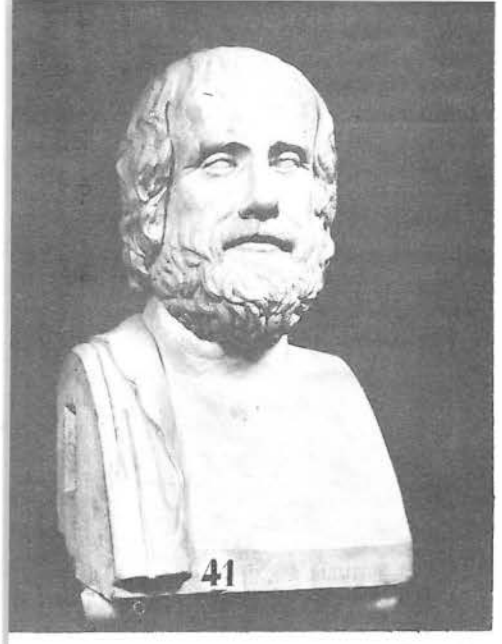
les Grecs et les Indiens

La tragédie grecque n'expose pas la condition humaine pour n'importe qui. Elle l'expose à des Grecs. Le *res de te agitur, fabula de te narratur* gît à l'origine de son succès. Pour M. Monnerot, «l'emprise de la tragédie dans la Grèce des Cités, la reviviscence et la vitalité du tragique dans la culture chrétienne, puis «moderne», sont coextensifs, non pas à l'humanité, au genre humain pris totalement et sans exception, mais à une partie de l'espèce humaine». Cette «partie de l'espèce humaine» a, consciemment ou non, choisi *l'une des manières d'être possibles.* Pour échapper aux tensions liées à la vie, elle a choisi l' *action*, et cette action s'insère dans l'histoire en même temps qu'elle la crée. En inaugurant l'histoire, les Grecs accentuent l'aspect volontaire de la vie humaine : le milieu humain est un monde *historique* que *certains hommes* ont créé.

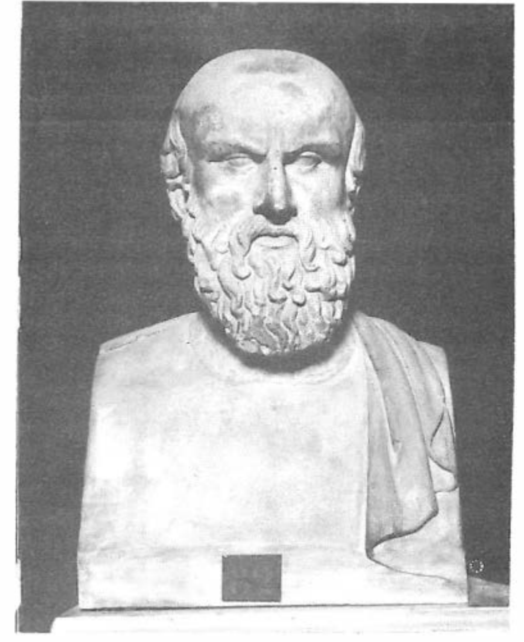
L'auteur compare alors deux cultures dont il met en évidence les traits caractéristiques : la culture européenne et la culture indienne. La comparaison est d'autant plus intéressante que ces deux cultures ne sont pas entièrement étrangères l'une à l'autre : «Il y a au départ, dans la culture indienne, un stock ethnique apparenté à celui qui joue pour la culture occidentale le rôle déterminant». Les différences n'en sont pas moins nettes. La philosophie indienne assimile l'univers à une généalogie d'actes qui s'engendrent à travers les êtres. Contrairement à ce qui se passe en Occident, l'être est l'attribut de l'acte, et l'acte détermine la nature des êtres dans les époques à venir. «Le Samsara brahmanique, qui n'est que la chaîne torrentielle et apparemment sans fin, du moins pour notre horizon, des transformations, remarque M. Monnerot, pourra se spécifier lors de la réforme bouddhique (et se «naturaliser», se vulgariser) en métempsycose, se «moraliser» aussi puisque la valeur cette fois morale (et non métaphysique, et non sacrificielle ou plutôt métasacrificielle comme dans le védantisme) des actes, déterminera la nature des êtres à travers la métempsycose. (On trouve là), vraisemblablement, une vieille croyance dravidienne digérée par la spéculation nordique au fur et à mesure que le stock ethnique indo-européen, faisant tache d'huile, s'étend géographiquement vers le sud et se dilue biologiquement. Il y a dans la conception indienne comme dans les conceptions occidentales, primarité effective des actes -ils imposent leurs lois-, et des actes accomplis dans cette vie. Mais la ressemblance s'arrête là». En Occident, un acte peut changer la vie, apporter une amélioration ou son contraire ; de toute façon, il fait avancer le *processus historique.* En Inde, il a l'agent qu'il mérite. Il s'inscrit dans une perspective impersonnelle du monde où la personne est une fuyante conjonction d'éléments transitoires. Etant lié à *l'originalité de l'acte et de la personne*, le tragique ne peut, par définition, se manifester dans une civilisation fondée sur la *dépersonnalisation* des actions et des individus.

exorciser le réel

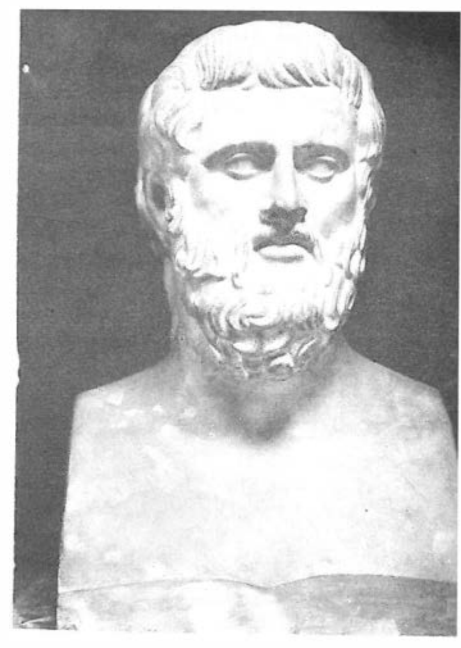
L'idée de valeur absolue d'un acte, valeur uniquement liée à son *auteur*, appartient en propre à l'Occident. M. Monnerot pense en trouver l'origine dans le «créationnisme» biblique, par opposition à l'«éternité hellénique». Affirmation susceptible d'être discutée, puisque l'«acte biblique» se déroule toujours en fonction d'un plan préétabli. «Il faut que les Ecritures s'accomplissent», dit Jésus au jardin des Oliviers, c'est-à-dire : il faut que les *choses* s'ordonnent comme les *mots* l'ont été pour toujours. Les philosophies du Livre ne peuvent admettre le *devenir* comme incessante remise en question ; elles ne supportent que les *péripéties*, les *contradictions*, les replis à l'intérieur du «sens de l'histoire», qui peuvent retarder, mais non pas empêcher, l'ultime instant où le mot «fin» viendra s'inscrire sur la dernière page des écritures sacrées. Les cultures indienne et occidentale, au contraire, admettent la notion de devenir qui leur a été transmise par leur commune origine. Mais «l'Occident (..) l'accepte, alors que le problème premier de la spéculation indienne paraît être de l'exorciser». Dès l'époque de rédaction de la Brhad-Aranyaka Upanishad, l'existence humaine est considérée comme une suite de désirs, lesquels, ne pouvant tous être satisfaits, sont générateurs de souffrances et d'insatisfactions. Pour supprimer la souffrance, il faut exorciser le devenir, se placer hors du réel, se dépersonnaliser et, par initiation, entrer au Nirvâna.



Euripide.



Eschyle.



Sophocle.

En l'espace de quelque quarante siècles, les événements n'ont pas manqué sur le sub-continent indien. «L'Inde a connu les pulsations périodiques faisant alterner comme diastole et systole, le morcellement et l'unité, la fécondité et la stérilité historique des grandes invasions, les dominations étrangères arrêtées en profondeur par d'invisibles barrières métaphysiques, l'étanchéité à l'épreuve du temps de mentalités hétérogènes, un renversement religieux à certains égards plus radical que le christianisme». Elle a vu se succéder des expériences impériales, avec Baber, théocratiques, avec Akbar. Elle a été le cadre de «formules sociales» aussi originales que l'étatisation de la prostitution, comme à Vijayanagar. Et pourtant, les grands historiens, les Hérodote et les Thucydide, y sont absents. «Historiquement, remarque l'auteur, l'Inde ne nous est connue que dans la mesure où des observateurs qui viennent du dehors, portent témoignage. Dans l'ouvrage historique du professeur Ishwari Prasad, *L'Inde du VIIème au XVIème siècles*, nous n'avons pas relevé moins de soixante dix noms désignant les sources auxquelles l'auteur, de manière très pertinente et très perspicace, se réfère ; elles sont toutes musulmanes, et pour cause : il n'y en a pas d'autres jusqu'aux Portugais. Les Hindous contemporains n'étaient pas moins lettrés que les musulmans, mais ils n'écrivaient point d'histoire. Et le silence de l'histoire paraît confirmer le jugement de la métaphysique. Il ne s'agit pas de faire *revivre les actes* par la mémoire, mais au contraire de les *exorciser*». Dans cette perspective, l'histoire s'oppose à la métaphysique, et l'héroïsme à la «sagesse».

On retrouve les mêmes différences au niveau théâtral. Le traité de Bharata codifie le théâtre indien avec la plus grande minutie ; il précise même les dialectes des acteurs en fonction du rang social des personnages qu'ils représentent. Surtout, il *exclut toute brutalité*, non par répugnance pour les sentiments et les actes violents, mais par refus instinctif de tout ce qui pourrait apparaître comme *définitif*. Des scènes telles qu'Oedipe avançant les yeux crevés, comme dans *Oedipe à Colonne*, sont inimaginables dans le théâtre classique indien. Dans les pièces les plus achevées, comme *Cinq nuits, cinq jours, Le message, Le drame de l'image*, les sentiments sont «toujours beaux», comme chez les poètes victoriens. Le dénouement exclut les conséquences irréparables : «Dans une culture où règnent le Samsara et la métempsycose, il n'y a et il ne saurait y avoir dans les limites de vies individuelles de dénouement de rien». Les personnages sont inexpressifs, les situations toujours vagues, les épisodes commués en récréations esthétiques. Le tragique est exclu.

En Grèce et dans la culture occidentale, le théâtre tragique cherche au contraire à mettre en scène des situations où les limites de l'action sont *toujours repoussées plus loin*. Le héros tragique reste fidèle à



Racine. *Corneille.* *Shakespeare.*







lui-même. Il n'a qu'une vie. Ses actes ont une valeur absolue. «Il en va ainsi dans les sagas islandaises comme dans l'épopée grecque, et toutes les formes du tragique qui apparaîtront dans la suite de cette culture. Et les hommes historiques, sur ce point, ne sentent pas autrement que les personnages tragiques. Ils joueront sur leurs actes leur destinée terrestre et l'autre. L'urgence d'agir, le refus de la passivité règnent *dans les faits et dans la représentation des faits,* dans l'histoire comme dans le drame. *L'acte* dans une telle culture *est définitif,* on l'inscrit : *c'est l'histoire*».

le pathétique et l'absurde

Constante mentale de l'*homo occidentalis,* le sentiment tragique est toujours présent. Mais il n'est pas impensable de s'y soustraire. «Sont données brutes, les données biologiques que le tragique présuppose puisqu'il les met en oeuvre (..) L'homme ne peut faire que les données biologiques qui le définissent ne soient pas. Mais il peut se soustraire au tragique». Les modes de refus sont multiples : folie, complaisance à soi-même, mysticisme, toxicomanie, dogmatisme. Toute dogmatique, qu'elle soit théodicée ou «raison d'Etat», peut entraîner une plus ou moins grande insensibilité au tragique : «C'est ainsi que les siècles où la Foi revêt un caractère intellectuel aussi bien qu'affectif, s'ils laissent subsister le tragique dans l'histoire (..), l'excluent des production de la pensée. Ainsi la philosophie médiévale de haute époque est régie par la certitude dogmatique».
Le tragique n'est pas incompatible avec les *convictions* que nous pouvons avoir. Mais il est incompatible avec la *certitude.* L'homme de guerre sûr de son droit sera peut-être vainqueur, mais ce ne sera pas un vainqueur tragique. S'il s'interroge, et voit dans son interrogation le prétexte à se dérober, à «faire la part des choses», il n'est pas tragique non plus, ni vainqueur de surcroît. Le sentiment tragique, dans cette situation, sera de s'interroger, ne serait-ce que sur l'issue finale qui nous attend, et de ne pas faiblir pour autant. L'action qui s'inscrit *dans le doute,* s'inscrit aussi *contre le doute.* Elle défie ce qui doit être défié, le «vainqueur qui n'est pas un personnage» : le destin. Elle est profondément tragique.

L'illumination, la croyance mystique engendrent des certitudes contraires au sentiment tragique, en ce qu'elles transposent l'homme dans un *vécu différent,* et le rendent insensible à la problématique des situations-limites de Jaspers. De même, il ne faut pas confondre le tragique avec des notions voisines, auxquelles on l'assimile parfois. Dans le roman moderne, le «héros» qui passe complaisamment en revue ses problèmes et ses anomalies, n'est pas plus tragique que ne le sont les personnages d'Ibsen, de Strindberg ou de Pirandello. Le personnage tragique n'est pas (ou pas seulement) un personnage *malheureux.* L'événement qui crée la souffrance peut être *pathétique,* et c'est tout. C'est le tempérament volontaire du héros qui est exceptionnel, pas sa faculté d'analyse. Ainsi que l'écrit M. Monnerot, «plus le personnage qui est sur scène est justiciable d'une psychanalyse appropriée, moins il est tragique. Un personnage de Beckett s'écoule de lui-même, comme pressée le fait la pâte d'un tube de pâte : il n'est pas tragique». Dans sa *Philosophie de la tragédie,* Chestov se fait le porte-parole des *réprouvés,* de ceux qui se sont révoltés contre les idéaux dominants, et qui sont mis à l'écart de la société. Il use du mot «tragédie» là où il devrait seulement parler de «cessation d'espoir». Mais Nietzsche, que Chestov appelle en renfort, avait bien compris qu'il y a lutte à mort, et non séparation morose, entre les sectateurs de la morale traditionnelle et leurs adversaires. Nietzsche est tragique, Chestov n'est que pathétique.

L'*absurde,* pas plus que le pathétique, ne peut être identifié au tragique. Chestov utilise le mot «absurde» pour désigner la «condition pathétique» de l'homme d'exception, qui se sent isolé du mode de vie et des pensées de ses contemporains. Mais en bonne logique, un énoncé absurde n'est qu'un énoncé inconstructible, c'est-à-dire *impensable.* L'idée d'absurde n'est donc qu'un jeu de langage. Cependant, l'emploi du terme dénote un état d'esprit. Il traduit le refus du réel, la non-adhésion au monde de celui qui *subit sans contrepartie.* L'homme «usuel» *adhère* instinctivement au monde et à la société dans lesquels il vit. Ce qui ne veut pas dire qu'il les *supporte* : s'il les conteste *positivement,* c'est pour les améliorer, ce qui est encore une façon de leur être attaché. Mais il n'y a pas que des hommes «usuels». L'être asocial voit le monde exister sans lui, et se passer de son adhésion. C'est alors, explique M. Monnerot, qu'«il projette le subjectif dans l'objectif», qu'il déclare le monde absurde, alors que c'est lui qui l'est. *L'absurde s'identifie ainsi à l'arbitraire du monde pour l'homme condamné à le subir.* La conception du monde qui s'y trouve inscrite n'a rien à voir avec le sentiment tragique, que ressent le héros en pleine action lorsqu'en s'affirmant il exprime les limites de son affirmation. «Il est de l'être de l'homme qu'il ait un avenir, écrit M. Monnerot. Au matin, il se porte à la rencontre de l'avenir. Le mot *espoir* peut servir à désigner la disposition de l'homme qui agit lorsqu'il n'est pas fatigué. Le jugement d'ignorance «le cours des choses est arbitraire», peut alors se teinter d'espoir. Lorsque l'homme est fatigué, c'est le contraire (..) Ainsi les affabulations et les argumentations sont alternativement matinales et crépusculaires (..) Bref, la philosophie de l'absurde relève d'un examen psychothérapique des dialyses crépusculaires et automnales».

Ces restrictions n'empêchent pas de distinguer *plusieurs* conceptions tragiques. D'ailleurs, «toute conception tragique de la vie est en fait une déformation esthétique de l'expérience vécue». Le tragique relève de l'art, du subjectif ; non de la science, de l'objectif. Heidegger, souligne M. Monnerot, est mal

venu de parler d'*ontologie*, lorsqu'il décrit la situation de l'homme en s'inspirant des Grecs, de Nietzsche et de Kierkegard. «Une révélation de l'être qui ne soit pas une révélation de l'être *de l'homme* (subjective) devrait être une révélation de l'être *sans l'homme*, ce qui est impossible. Tout ce qu'un homme dit de l'«existant brut», c'est de la poésie dans le meilleur des cas». Toute perception est subjective. La prétention ontologique à décrire les «structures de l'être» en décrivant les structures de l'homme est une illusion, ou une tromperie. L'ontologie n'est d'ailleurs, bien souvent, qu'une *anthropologie implicite* que le philosophe a décidé d'ignorer. Elle suppose a priori que l'homme a, dans le monde, le monopole de l'intelligence, et que l'univers, en quelque sorte, est arrivé en produisant l'homme moderne : «Il est une hypothèse que l'homme occidental se refuse en général à prendre en considération, c'est l'hypothèse de l'insignifiance humaine (que les gnostiques n'avaient pas écartée). Les valeurs attachées à la «personne» et à l'«acte» procèdent du refus de cette insignifiance, et c'est sur le fond de ce refus transcendental de l'insignifiance humaine, propre aux Occidentaux, de cette différentielle anthropologique, que la présente investigation prend un sens. Il n'y a tragédie et il n'y a d'histoire que sur ce fond». Mais ce fond n'est lui-même qu'une attitude *subjective*, indépendamment de la place éventuellement insignifiante que les sciences pourraient *objectivement* assigner à l'homme dans l'univers. Il n'y a là nulle contradiction. Ainsi qu'il est démontré par la suite, la science n'est elle-même que l'un des corollaires de la lucidité tragique.

religion des héros

L'auteur achève de démontrer en quoi le tragique et l'absurde sont antithétiques, en citant Richard Wagner : «L'homme grand, l'homme exceptionnel, se trouve d'une manière presque quotidienne dans ce même état où l'homme ordinaire désespère de vivre et recourt au suicide». Cet état permanent de *pessimisme actif* est une des formes de la lucidité : celle du *réalisme*. Mais il n'empêche pas une *certaine* forme d'aveuglement chez le héros. «Il s'agit d'un aveuglement sélectif, d'un aveuglement par rapport à l'ordre, aux décrets supérieurs, à la nécessité. Cet aveuglement même fait le héros tragique exemplaire. C'est l'aveuglement de l'homme qui, *sur tout le reste*, l'emporte sur les autres en clairvoyance, en lucidité : seul Oedipe a deviné l'énigme de la sphynge».

Pour le Grec ancien, nous l'avons dit, l'histoire et le mythe se renouvellent l'un l'autre incessamment. «Dans l'Iliade, le mot *héros* signifie *noble.* Il est vraisemblable qu'après les invasions doriennes, les anciens chefs qui n'appartenaient pas à l'aristocratie des vainqueurs, ont subi dans l'imagination des descendants des Achéens la transfiguration qui a fait d'eux des héros. Parmi les héros qui seront plus tard objet d'un culte, il y aura des dieux non pas déchus, mais *passés*». Ainsi s'est formée une sorte de *religion des héros*, où les auteurs tragiques ont trouvé leur inspiration. Cette contamination du mythe et de l'histoire n'est d'ailleurs pas l'apanage des Grecs. Les nationalismes du siècle dernier, pour ne citer qu'eux, ont donné une *image mythique* de leurs plus grands personnages historiques nationaux, afin de stimuler l'imagination, de soulever l'enthousiasme et d'inciter à l'action. Eschyle, Shakespeare, Racine et Schiller ont puisé dans ce domaine que M. Monnerot appelle la *mythistoire*, où seul importe le *degré de «nutrition affective»* répondant aux besoins du public.

Cette religion des héros, cette imprégnation mythique de l'histoire sont-elles incompatibles avec la connaissance objective et la science ? M. Monnerot ne le pense pas. «L'Athénien du Vème siècle, écrit-il, voyait le héros grandir de toute sa grandeur, la tragédie exposant en même temps, et l'un par l'autre, la grandeur humaine et l'ordre qu'on ne peut enfreindre. La lucidité reste une valeur absolue. Tous ces Grecs s'inclinent en fin de compte devant la connaissance (..) La connexion voulue, et tenue pour nécessaire, de la positivité des actes et de la valeur de la connaissance, qu'attestent à la fois la tragédie grecque et l'histoire (grecque, latine, occidentale), permet de maintenir, en dépit des apparences, que *l'éthique de l'homme tragique est une éthique de la lucidité*». C'est en ce sens qu'il faut comprendre Jaspers lorsqu'il affirme qu'il faut entrer dans les situations-limites les yeux ouverts. Cependant, pour les Grecs, la tragédie se déroule dans un cadre religieux. L'hymne religieux du choeur, qui représente le public, ou plus justement le *fidèle*, est indispensable à la tragédie grecque : «Le choeur, c'est le public, le peuple, les hommes et les femmes, soumis au rythme et au mètre, élégiaque ou haletant, assistant le héros. *C'est au nom de ce peuple, c'est pour ce peuple que s'accomplit le sacrifice du héros*, et le choeur l'accompagne jusqu'au bout de son chant liturgique». Cet aspect échappe complètement à l'analytique du Dasein de Heidegger. L'homme tragique ne se contente pas de savoir comment sont les choses que sa lucidité lui permet de connaître ; il leur donne une *signification mythique*, prise comme telle sans rien de plus, qui du même coup *donne un sens à sa vie.* Contrairement à ce qui se passe chez les existentialistes allemands, l'homme, chez Nietzsche, se donne une signification qui n'est pas le produit des hasards de l'histoire. C'est pourquoi, «en dépit de la pente qui incline nos contemporains à supposer qu'il y a toujours, chez un successeur, quelque chose de plus que chez le prédécesseur, il y a quelque chose de moins chez Jaspers et Heidegger que chez Nietzsche».

Comme on pouvait s'y attendre concernant une analyse conséquente de la tragédie grecque, M. Jules Monnerot achève son ouvrage en évoquant l'oeuvre de Nietzsche. Il y retrouve ce *lien vital* entre

la lucidité scientifique et l'esprit tragique qui manque si fort à nos contemporains. «Nietzsche a accepté l'idéal scientifique. C'est plein du désir d'y sacrifier qu'il a accepté la chaire de philologie grecque de Bâle». Mais il a été plus loin. En étudiant la culture hellénique, il avait découvert le caractère *liturgique* de la tragédie, sa référence à l'ordonnance des choses dont les dieux se portent garants. L'apogée de la Grèce antique se situe aussi à l'apogée de la tragédie dans ce qu'elle eut de plus authentique. «La tragédie d'Eschyle, et à tout prendre encore celle de Sophocle, marquent l'apogée de l'hellénisme comme culture, comme société (et, à terme, comme puissance politique) et comme religion, si l'on admet que *la religion peut être prise comme signe et comme preuve du haut degré d'intégration à cette culture de ceux qui y participent*».

une anthropologie morale

On peut esquisser un parallèle entre les efforts de Nietzsche et ceux de l'empereur Julien. En regardant l'Europe de son temps, Nietzsche semble avoir trouvé chez ses contemporains les mêmes traits anthropologiques fondamentaux que chez les Grecs anciens. Il en est venu à cette idée que l'époque de la mort de Dieu ne peut être vécue que comme *épreuve* ou comme *purge*. Il a retrouvé, «grâce à sa conception tragique de la culture grecque, la voie qu'il faut prendre pour que l'*homo europaeus* franchisse -en avançant, et non en reculant- les steppes désolées de la *Gottlosigkeit*». Il s'est alors trouvé «en face de la tâche que les hommes ont, jusqu'ici, tenue communément pour supérieure à l'homme : *créer un mythe* (..) Sa lucidité va jusqu'à l'exigence du mythe, la création éventuelle de mythes faisant appel à autre chose qu'à de la lucidité». Julien l'Apostat voulait, lui, restaurer les cultes anciens. Il n'y est pas parvenu. Nietzsche a-t-il échoué aussi, comme le suggère M. Monnerot ? Il est encore trop tôt pour répondre. Quoique abondamment commentée, l'oeuvre de Nietzsche n'a peut-être pas été suffisamment comprise. Mais on pourrait en dire autant de toute philosophie visant à régénérer une société vieillie, puisque son accomplissement est en même temps sa trahison.

Tout l'intérêt de cet ouvrage remarquable que sont *Les lois du tragique* tient au fait que M. Monnerot, ayant tourné ses investigations vers la mentalité antique, a été amené à décrire un certain *type moral*, et contribué ainsi puissamment à l'«anthropologie spirituelle» du *syndrôme occidental*. Il en énumère les traits principaux : «Positivité des actes, connexion de l'acte et de la personne, démarche de l'homme avançant d'acte en acte, la lucidité de l'homme braquée sur la limitation de l'homme, le résultat étant la décision dévorante d'agir sans fin (..) Conduites d'hommes qui prennent leur poste ou qui y restent en sachant que ce n'est rien de plus que ce que c'est (..) Et cette culture continue tant que de telles conduites, là où il faut qu'elles soient, ne sont pas altérées au-delà d'un certain degré par des rêveries compensatrices». Le livre achevé, comment ne pas sentir venir aux lèvres les fragments d'un poème inséré dans l'un des chapitres d'*Also sprach Zarathustra*: ■

«.. Et me voici déjà / Moi, l'Européen /
«Je ne puis faire autrement, que Dieu m'aide / Amen».

Michel NOREY

* * **Lectures complémentaires* :

Jean-Marie Domenach. *Le retour du tragique*. Seuil, éd. 1967.
George Steiner. *La mort de la tragédie*. Seuil, éd.
Miguel de Unamuno. *Le sentiment tragique de la vie*. Gallimard, éd.
Carl C. Jung. *Aspects du drame contemporain*. La Colombe, éd. 1948.
Serge Doubrovsky. *Corneille ou la dialectique du héros*. Gallimard, éd.
Thomas Carlyle. *Les héros. Le culte des héros, et l'héroïque dans l'histoire*. Armand-Colin, éd. 1908.
Fabrice Laroche. *Soleil noir et tragédie*, in *Cahiers universitaires*. janvier-février 1967 (numéro 30), pp. 49-53.



La plus vieille enceinte de l'Acropole : le «mur des Pélasges». Construit vers 1200 av. J.C., pour repousser l'assaut des Peuples de la mer.

entretien

L'énigme de l'Atlantide a toujours excité les imaginations. Romanciers, historiens, archéologues ont produit à son sujet les thèses les plus contradictoires, et souvent les plus extravagantes (Léo Frobenius. *Mythologie de l'Atlantide*. Payot, éd. ; Alexandre Bessmertny. *L'Atlantide*. Payot, éd. ; Eugène Broerman. *Genèse atlantidienne*. Aulard & cie, éd. ; George Poisson. *L'Atlantide devant la science*. Payot, éd. ; Denis Saurat. *L'Atlantide et le règne des géants*. Denoël, éd. ; A. Braghine. *L'énigme de l'Atlantide*. Payot, éd. ; Léonard Saint-Michel. *Aux sources de l'Atlantide*. Marcel-Boin, éd., etc..). Tous ces ouvrages, que la rigueur scientifique conduit à rejeter les uns après les autres, ne doivent pourtant pas empêcher de poser le problème sur des bases sérieuses, et sans idée préconçue. C'est ce qu'a fait le pasteur Jürgen Spanuth, auteur de *L'Atlantide retrouvée*, résolvant du même coup un problème historique très ancien.

Il est généralement admis qu'au début de l'âge du bronze européen, vers 1800 av. J.C., ceux que l'on appelle les «peuples de la hache de combat», rameau de population indo-européenne, quittèrent brusquement l'Europe centrale, et firent irruption dans la région nord-est de la zone de civilisation mégalithique, c'est-à-dire au Danemark et dans le Schlesvig-Holstein. Ils soumirent sans peine la population autochtone, auteur d'une belle culture néolithique, et créèrent avec elle la civilisation nord-européenne de l'âge du bronze telle que nous la connaissons par l'histoire et l'archéologie. Les «peuples de la hache de combat» imposèrent leur langue, leur technique et leurs coutumes (sépultures individuelles notamment) ; les autochtones les firent bénéficier des lointaines relations commerciales qu'ils avaient nouées depuis 2400 avant notre ère.

Cette civilisation fut longtemps florissante. S'étendant sur tout le pourtour occidental de la Baltique, elle provoque encore aujourd'hui l'admiration. Les «peuples de la hache de combat», ancêtres des Celtes et des Germains, excellaient en particulier dans le travail des métaux. C'est de cette époque que datent le chariot de Trundholm (dans l'île de Seeland), dont le disque solaire est recouvert de feuilles d'or d'une extrême minceur, et les célèbres *Lures*, instruments à vent deux fois courbés, d'environ deux mètres de long, dont il a toujours été impossible de faire des copies. Ils étaient aussi de remarquables navigateurs. Les gravures rupestres du district de Bohus-län, en Suède méridionale, représentent avec une grande précision les navires élancés sur lesquels ils «cabotaient» le long des côtes de

l'ouest européen. Ainsi que le prouve le grand nombre des tumuli, la région était alors fortement peuplée. Ses habitants vivaient principalement de l'exportation de l'*ambre*, qu'ils extrayaient en grandes quantités sur les rivages de la mer du nord, puis échangeaient contre de l'or et de l'argent dans les pays d'Europe méridionale, et jusqu'en Egypte et en Syrie. Le climat, humide et tempéré, favorisait les échanges. Toute la Scandinavie jusqu'à la hauteur du cercle polaire, était recouverte de forêts.

L'archéologue norvégien Johannes Bronsted (*The Vikings*. Penguin books, éd. ; *Die grosse Zeit der Wikinger*. Karl-Wachholtz Verlag, éd.) parle de l'âge du bronze nord-européen comme d'une «époque de grandes découvertes». Son collègue allemand Schwantes y voit une «période énigmatique». Le terme n'est pas excessif. En effet, vers 1250 av. J.C., cette civilisation disparaît brusquement. Ce centre d'activités intenses est soudainement «stérilisé», comme englouti. Pour quelle raison ? Les Celtes, a-t-on dit, étaient devenus suffisamment puissants pour bloquer les routes commerciales vers le sud, et le commerce de l'ambre périclita. On a aussi allégué de brutales modifications de climats : sécheresse d'abord, puis refroidissement progressif au cours de l'âge du fer (à partir de 800 av. J.C.). Mais, comme le souligne le professeur F.J. Los, «aucun de ces arguments ne peut expliquer sérieusement, à lui seul, l'extinction soudaine d'une civilisation naguère florissante» (*The Northlander*, Vol. XIII, numéro 1. Amsterdam, février 1970).

L'explication la plus intéressante est fournie par Jürgen Spanuth, dont, à certains égards, les travaux constituent une véritable révélation.

Né le 5 septembre 1907 dans l'Obersteiermark autrichien, Jürgen Spanuth a fait ses études à l'école primaire (1913-17) et au lycée (1917-26) de Leoben, puis les a poursuivies, à partir de 1926, aux Universités de Berlin, Vienne, Kiel et Tübingen. En 1931, il devient professeur de théologie, d'histoire ancienne et d'archéologie à Wiener Neustadt. Deux ans plus tard, le 1er avril 1933, il devient pasteur de la petite ville de Bordelum, en Frise du nord. Il commence alors à étudier le problème de l'Atlantide, et fait de nombreux voyages (Grèce, Crète, Asie mineure, Egypte et Afrique du nord, Sicile, Corse, Sardaigne, mais aussi Danemark, Suède et Norvège) au cours desquels il essaie de retrouver les traces des premières migrations indo-européennes, et celles des grands voyages des Peuples du nord. Il a publié successivement *Das enträtselte Atlantis* (Stuttgart, 1953), *Und doch : Atlantis enträtselt* (Stuttgart, 1955), *Atlantis* (Tübingen, 1965).

Das enträtselte Atlantis a été traduit en 1955 chez Plon, où il est malheureusement épuisé. *Atlantis*, gros volume de 676 pages, est publié par les éditions Grabert : *Deutschen Hochschullehrer-Zeitung*. Postfach 308, Tübingen (36,-DM). Jürgen Spanuth travaille actuellement sur le texte d'un nouveau volume, à paraître en français aux éd. de la Vie claire. Il a prononcé, le 11 juin dernier, une conférence à Paris sur le thème : *l'Atlantide retrouvée*.

---

voir page 96.

JÜRGEN SPANUTH REPOND AUX QUESTIONS DE NOUVELLE ECOLE



Nouvelle Ecole : La plus grande partie de votre existence a été consacrée à ce problème de l'Atlantide sur lequel, depuis des siècles, tant de choses ont déjà été écrites. Comment se pose-t-il aujourd'hui ?

Jürgen Spanuth : Comme vous le savez, nous tenons le récit de l'Atlantide du grand philosophe Platon. Celui-ci rapporte dans deux de ses dialogues, le *Critias* et le *Timée*, que l'histoire en parvint en Grèce par l'intermédiaire du législateur Solon, auteur des premières lois démocratiques du monde, et que celui-ci en eut connaissance par des papyrus et des inscriptions murales, au cours du voyage qu'il effectua en Egypte de 570 à 560 av. J.C.

Dans ma dernière année de lycée, j'avais eu à traduire les dialogues de Platon. A l'époque, et bien longtemps encore après, je considérais cette histoire de l'Atlantide comme une fiction sans aucun fondement historique. D'ailleurs, selon Platon, les événements en question se seraient déroulés huit ou neuf mille ans *avant* Solon, et je savais très bien que l'histoire de l'Atlantide ne pouvait pas avoir eu lieu à une date aussi reculée, puisque rien de ce à quoi elle fait allusion n'existait encore. Par exemple, dans le récit, il est question d'une ville nommée Athènes, d'une forteresse située sur l'Acropole d'Athènes, de la première enceinte construite autour de cette forteresse, de l'installation d'un puits à l'abri des remparts, d'Etats grecs, de temples égyptiens, d'inscriptions et de textes sur papyrus, de la présence des Libyens en Afrique du nord, etc.. Il est également indiqué que les Atlantes avaient des armes de cuivre et d'étain, c'est-à-dire de bronze, et même de fer, qu'ils disposaient d'une flotte de plus de 1 200 vaisseaux, de chars de guerre, d'une cavalerie. Il est bien évident que tout cela ne pouvait exister au 9ème ou au 10ème millénaire avant notre ère.

Après avoir terminé mes études, en 1933, j'avais commencé à rassembler des textes parallèles de l'Antiquité proche-orientale, dans l'espoir d'y trouver des compléments ou des confirmations des indications historiques figurant dans l'Ancien Testament. Je m'aperçus alors que les événements relatés dans le second Livre de Moïse, la captivité et l'Exode du peuple juif, avaient jusque là été placés par erreur au 15ème siècle av. J.C. Ce texte rapporte en effet que le peuple d'Israël eut à construire les villes de Ramsès et de Pithon, pour en faire des «greniers» destinés à Pharaon (Moïse, II, 23). Or les fouilles effectuées à Pithon, et les trois chants sur «La construction de la belle ville de Ramsès», prouvent que ces deux villes furent construites sous le règne de Ramsès II (1300-1230 av. J.C.). Il fallait donc que les Israélites fussent encore en Egypte à ce moment-là. Et comme il est indiqué par ailleurs que Ramsès II mourut peu de temps avant l'Exode (Moïse, II, 23), celui-ci, ainsi que les «dix plaies d'Egypte» qui le précédèrent, ne put avoir lieu qu'après la mort de Pharaon, soit après 1230 av. J.C.

les fresques de Medinet Habu

Je me mis alors en devoir d'étudier toutes les inscriptions et tous les papyrus de l'époque. C'est ainsi que je découvris les inscriptions que Ramsès III avait fait graver sur le temple royal de Medinet Habu. Mis au jour dans l'ancienne Thèbes, entre 1927 et 1936, par des chercheurs de l'Institut oriental de l'Université de Chicago, ce temple avait été construit durant la période allant de 1200 à 1168 av. J.C. Le texte des inscriptions et des bas-reliefs fut publié de 1934 à 1954. En les étudiant, je m'aperçus qu'ils recoupaient étroitement, non seulement le second Livre de Moïse, mais surtout le récit que Solon recueillit en Egypte en 560 av. J.C., et qui fut repris par Platon dans le *Critias* et le *Timée*.

Les bas-reliefs de Medinet Habu corroborent en effet, jusque dans ses moindres détails, l'histoire de l'Atlantide. Ils montrent que cette histoire ne s'est pas déroulée, comme le prétend la légende, huit ou neuf mille ans avant Solon, mais durant le dernier tiers du 13ème siècle avant notre ère. C'est à cette époque, vers 1220 ou 1210, que fut édifiée la première enceinte de l'Acropole d'Athènes, et qu'un puits fut creusé à l'intérieur de cette enceinte ; vers cette époque aussi que de graves catastrophes naturelles obligèrent les «Atlantes» à entreprendre le long voyage à travers toute l'Europe et le Proche-Orient, qui devait s'achever par l'affrontement spectaculaire au cours duquel l'Egypte de Ramsès III repoussa l'invasion des Peuples de la mer, des Libyens et des Tyrrhéniens. Compte tenu du récit de Platon, des inscriptions de Medinet Habu, de la concordance parfaite des textes et de la chronologie, il ne faisait plus aucun doute que l'histoire de l'Atlantide, et celle des Peuples de la mer dont les Egyptiens eurent à subir les assauts, étaient intimement liées. En 1953, je réunis ces conclusions dans un premier volume intitulé *Das enträtselte Atlantis*, qui fut traduit en français deux ans plus tard sous le titre de *L'Atlantide retrouvée*.

la «neuvième courbe»

Nouvelle Ecole : Jusqu'à ce jour, d'innombrables ouvrages ont été consacrés à l'Atlantide. On a situé l'Atlantide dans toutes les parties du monde. Quels sont les arguments précis qui vous incitent à placer la patrie des Atlantes dans l'Europe du nord ?

Jürgen Spanuth : Tous les ouvrages auxquels vous faites allusion sont essentiellement nourris de spéculations. Ils ignorent ou ne tiennent pas compte des inscriptions de Medinet Habu, qui constituent en quelque sorte le «modèle d'origine» du récit de Solon, et dont la découverte est seule susceptible d'apporter une solution scientifique au problème posé. C'est pourquoi l'on ne peut que les considérer comme des oeuvres d'imagination, dépourvues de toute valeur.

Le rapprochement des textes de l'époque de Ramsès III et du récit de l'Atlantide proprement dit, montre que ce royaume, qui «s'étendait sur de nombreuses îles et parties du continent» (*Timée*,25), est bien le même que celui dont les bas-reliefs de Medinet Habu disent qu'il comprenait «les îles et parties du continent situées dans le nord le plus lointain, tout au bord du «Grand cercle d'eau», aux confins de la terre». Sous le nom de «Grand cercle d'eau» (*sin-wur*), les anciens Egyptiens désignaient la mer qui, comme un immense fleuve circulaire, entourait selon eux le cercle des terres habitées. Dans leur cosmologie, ce cercle était divisé en dix «courbes», c'est-à-dire en dix segments, correspondant plus ou moins à nos degrés de latitude. De la dixième courbe, les Egyptiens disaient que «le soleil s'y couche à minuit» ; de la neuvième, que «le jour le plus long y dure dix-sept heures». Or c'est à la hauteur du 54ème degré de latitude nord que le jour le plus long de l'année dure effectivement dix-sept heures. D'après les Egyptiens, les Peuples de la mer (ou «Peuples de la mer du nord») étaient les «peuples de la neuvième courbe», et cette «neuvième courbe» correspond, dans la géographie moderne, aux régions situées entre le 52ème et le 58ème degré de latitude nord : Allemagne du nord, Danemark, Scandinavie méridionale. Si l'on s'en tient aux indications de l'époque de Ramsès III, les Atlantes étaient donc bien originaires de ces régions.

Les peintures murales et les sculptures de Medinet-Habu ne sont pas moins révélatrices. Doués d'un grand sens de l'observation, d'un goût prononcé pour la reproduction poussée jusque dans ses moindres détails, les artistes égyptiens ont représenté les «peuples de la neuvième courbe» la tête ornée de casques à cornes ou de couronnes à rayons, armés de boucliers et d'épées à poignée droite, tous objets en usage vers 1200 avant notre ère en Europe du nord, et là seulement. Ces objets nous sont familiers : des milliers d'originaux en ont été retrouvés par les archéologues ; en Scandinavie, des centaines de dessins rupestres attestent leur emploi. Que l'on se réfère aux descriptions écrites ou aux fresques, les Peuples de la mer du nord ressemblent en tous points aux populations ayant habité l'Europe du nord au 13ème siècle av. J.C. Qu'on les désigne sous le nom de «Celtes» ou de «Germains» n'a guère d'importance, puisqu'à cette époque les deux rameaux n'étaient pas encore séparés. Les préhistoriens suédois et danois contemporains réservent le terme de

«Germains» aux ancêtres des habitants de l'Europe du nord qui, à partir de 200 av. J.C., se désignèrent (et furent désignés) comme tels. Mais Pytheas de Massilia (Marseille), qui visita ces régions vers 350 av. J.C., donnait encore le nom de «Celtes» à ses habitants. Dans ces inscriptions, Ramsès III nomme d'ailleurs les trois groupes principaux constituant les Peuples de la mer du nord. Il les appelle les *Phrs*, les *Saksar* et les *Denen*. L'opinion a souvent été avancée selon laquelle ces inscriptions constitueraient la première désignation écrite des *Pheresioi*, c'est-à-dire des trois plus anciennes tribus des Germains : les Frisons, les Saxons et les Danois.

l'ambre de Basileia

Nouvelle Ecole : Dans ce cas, où serait donc située la capitale du royaume atlante, la célèbre Basileia ?

Jürgen Spanuth : Si le royaume insulaire de l'Atlantide (car nulle part il n'a été question d'un *continent* atlantidien) se confond bien, comme il est probable, avec les îles et les régions du nord de l'Europe, alors l'*île royale*, celle que Ramsès III appelle «la principale de leurs villes», et que le récit de l'Atlantide désigne sous le nom de Basileia, peut être facilement localisée.

Platon nous indique que le château royal était situé au milieu de l'île, à cinquante stades de distance de la mer de quelque côté que l'on se tournât. Basileia devait donc avoir un diamètre minimum égal à cent stades, soit à 18,4 kilomètres. Il nous est indiqué par ailleurs qu'elle se trouvait «à l'embouchure de grands fleuves», «abritée par un rocher très haut, qui surgissait de la mer comme découpé au couteau». De ce rocher, les habitants de Basileia extrayaient des minéraux rouge, noir et blanc, et du cuivre prêt à être fondu. Dans l'île elle-même, ils tiraient de la terre, en de nombreux endroits, une substance dont le grand-prêtre égyptien Sonchis de Thèbes dit à Solon qu'«aujourd'hui l'on n'en connaît plus que le nom, à savoir l'*oreichalkos* (orichalque), mais qu'elle avait autrefois, après l'or, la valeur la plus élevée pour les hommes de ce temps». L'orichalque «rayonnait comme le feu», «les murs, les piliers et le sol du temple en étaient recouverts» ; «on l'appliquait dans de l'huile», et «elle fondait facilement». Traduisant en grec, à l'intention de Solon, les anciennes inscriptions du temple de Ramsès III, le grand-prêtre Sonchis choisit le mot d'*oreichalkos* pour désigner cette substance dont il ne connaît plus que le nom. Mais il n'est pas difficile de comprendre que l'«orichalque» était en réalité de l'*ambre jaune*, matière «extraite de la terre, en de nombreux endroits», sur la côte ouest de l'Eiderstedt. A l'âge du bronze, l'ambre avait effectivement «la valeur la plus haute après l'or». Elle était exportée dès 2400 av. J.C., depuis les rivages de la mer du nord jusqu'en Grèce et à Babylone, pour y être échangée contre de l'or. On peut facilement la faire fondre, et même la dissoudre dans de l'huile pour l'appliquer comme un vernis. Aujourd'hui encore, dans le nord de l'Allemagne, de vieilles légendes disent qu'un *Glastempel*, un *Glasburg*, est englouti dans la mer au large de Héligoland (*glas*, *glaesum*, est l'ancien nom désignant l'ambre jaune).

Comme il n'y a que deux endroits au monde où l'on a extrait de l'ambre jaune, le littoral du Schlesvig-Holstein et la Prusse orientale, mais que les gisements de Prusse ne furent découverts qu'au début de notre ère, force est bien de conclure que Basileia n'a pu se trouver qu'au «pays de l'ambre des Anciens» (*Bernsteinland der Antike*). Les fleuves dont les dialogues de Platon rapportent qu'ils se jetaient dans la mer près de Basileia sont la Weser, l'Elbe, l'Eider et la Hever (cette dernière, qui traversait autrefois la côte ouest du Schlesvig-Holstein, ayant aujourd'hui disparu dans la mer). L'embouchure commune de ces fleuves se situait à l'endroit où ils se jetaient dans la mer du nord, juste au sud de Heligoland. Le rocher à l'abri duquel se dressait la forteresse royale n'est autre que le rocher de Heligoland qui, aujourd'hui encore, «surgit de la mer comme découpé au couteau», et contient des mineraux rouge, noir et blanc, ainsi que du cuivre prêt à être fondu. Ainsi que l'ont établi des recherches approfondies, ce cuivre était déjà extrait et travaillé dès 2400 av. notre ère. Il était, avec l'ambre jaune, le principal objet d'échanges exporté par les populations d'Europe du nord. A partir du foyer de Heligoland, de nombreux objets étaient fabriqués : haches, bracelets en spirale, poignards, perles, etc..

Le *Timée* indique aussi que la mer dans laquelle Basileia a sombré, est «encore aujourd'hui inexplorable et impraticable, car la vase accumulée à peu de profondeur est une gêne considérable» (*Timée*, 25 d). De même, on lit dans le *Critias* : «Maintenant encore, (Basileia) reste engloutie dans la mer par suite de tremblements de terre. Celui qui voudrait naviguer d'ici à la mer située de l'autre côté, se verrait opposer une masse de vase impénétrable, freinant toute progression comme un obstacle invincible». Les mots «encore aujourd'hui» (*Kai nyn*) et «maintenant encore» (*nyn de*), que l'on trouve dans ces deux passages, se rapportent évidemment à l'époque de rédaction, c'est-à-dire à l'époque de Platon. Mais comment Platon pouvait-il savoir que l'endroit qu'il décrivait était toujours impraticable, à cause d'une «masse de vase freinant toute progression ? » La réponse à cette question constitue une intéressante confirmation de ce que nous savons déjà. En effet, quelques années avant que Platon ne commence à rédiger le *Critias* et le *Timée*, l'explorateur grec Pytheas de Massilia était revenu des régions avoisinant la mer du nord. Durant son voyage, qui visait à déterminer les limites septentrionales de l'*Oikuménè*, il avait recherché la «patrie de l'ambre jaune», et c'est ainsi qu'il était arrivé dans les environs du rocher de Heligoland, dont il nous a d'ailleurs laissé une excellente description : situé à l'embouchure de l'Eridanos (l'Elbe, ou l'Eider), en pleine «région de l'ambre jaune», à une journée de bateau de la côte. On y extrait et on y travaille le cuivre. C'est là, ajoute-t-il, à l'abri du rocher qui surplombait Basileia, que s'étend une «partie de la mer qui semble faite d'air, de terre et d'eau, et qui n'est ni praticable, ni explorable».

Heligoland

La mer de vase que décrit Pytheas ne peut être que les bas-fonds de la côte occidentale du Schlesvig-Holstein, bas-fonds qui, en 1650, s'étendaient jusqu'aux parages de Heligoland, et qui seraient «aujourd'hui encore impraticables et inexplorables», si des signaux marins et des phares n'indiquaient aux navires la présence de chenaux étroits et tortueux. C'est donc bien des écrits de Pytheas que Platon tirait son information. De même lorsque le *Critias* précise que «celui qui voudrait naviguer d'ici (c'est-à-dire de la mer du nord) à la mer située de l'autre côté (c'est-à-dire à la Baltique), se verrait opposer.. comme un obstacle invincible» (*Critias*, 108 e) : avant le séisme qui provoqua la disparition de Basileia, il était aisé de passer «d'une mer à l'autre» en empruntant le cours de l'Eider, de la Treene ou du Schlei ; après la catastrophe, il n'en était plus question. La mer avait accumulé une sorte de digue de 25 kilomètres de long et de 10 mètres de haut à l'embouchure des fleuves, et l'Eider dut, pendant plus de deux mille ans, modifier son cours pour aller se jeter dans la mer du nord à la hauteur de Sylt (c'est en 1362 que l'Eider submergea l'obstacle, et regagna son ancien lit).

Lorsque j'eus fait toutes ces observations, il ne me restait plus qu'à faire sur place les vérifications qui s'imposaient. En 1953, j'entrepris donc une exploration sous-marine dans la région en question. Je ne fus pas déçu, bien au contraire. A cinquante stades, c'est-à-dire à 9,2 kilomètres derrière le rocher de Heligoland, les hommes-grenouilles retrouvèrent les restes de l'enceinte et les ruines de Basileia. Les débris des remparts entourant le temple et la forteresse furent reconnus, ainsi que différents autres bâtiments. De nombreuses dalles, qui recouvraient la place située devant le temple et le château, ont été ramenées à la surface. J'ai publié leurs photos. On a pu établir que le matériau avec lequel elles avaient été fabriquées provenait d'une mine de l'âge du bronze, située au nord de la région d'Alborg, au Danemark. Ces plaques furent donc transportées sur plus de 400 kilomètres, par voie de terre et par voie d'eau.

l'itinéraire indo-européen

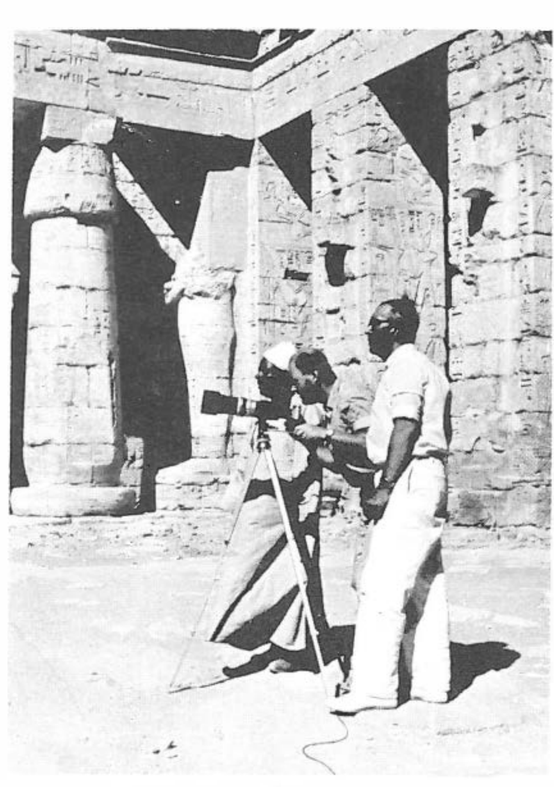
Nouvelle Ecole : Vous avez beaucoup utilisé, dans vos travaux, les indications contenues dans les textes anciens. Quelle valeur peut-on leur attribuer ?

Jürgen Spanuth : Les inscriptions que Ramsès III a fait graver à Medinet Habu, avec les fresques qui les illustrent, sont considérées, selon l'expression du prof. Friedrich Bilabel,

comme des «textes du plus grand intérêt historique». Parfaitement authentiques, il ne semble faire aucun doute qu'elles soient en tous points dignes de confiance. En ce qui concerne le récit fait par Platon, ce n'est qu'un compte-rendu, incomplet comme tous les comptes-rendus. Vous savez d'ailleurs qu'il s'arrête au beau milieu d'une phrase, «car la mort l'empêcha d'achever cet ouvrage entrepris tardivement» (Plutarque. *Solon*, 32, 1). En outre, le fait que le mot égyptien *ana*, qui désigne l'ambre jaune, n'ait pas été traduit par *elektron*, mais par *oreichalkos*, montre que le grand-prêtre de Thèbes éprouvait quelques difficultés à traduire en grec l'ancien texte égyptien. Cependant, il est remarquable que ces deux sources se corroborent si étroitement, alors que les inscriptions de Medinet Habu n'ont été découvertes que très récemment. Toutes ces indications sont vérifiables, et par conséquent véridiques.



Jürgen Spanuth,
juillet 1970.



Avec le photographe E. Fries,
dans la 2ème cour de Medinet Habu.

Nouvelle Ecole : Avez-vous pu établir l'itinéraire suivi par ces populations du nord de l'Europe entre le moment où elles furent contraintes de quitter la région de Heligoland, et celui où nous les voyons ressurgir avec les raids des «Peuples de la mer du nord» contre l'Empire égyptien ?

Jürgen Spanuth : Les inscriptions de Medinet Habu, le récit de l'Atlantide, sont très clairs sur ce point. Partis du Schlesvig-Holstein, les Atlantes traversèrent l'Europe vers le sud. Ils envahirent la Grèce, occupèrent tous les Etats grecs, à l'exception d'Athènes et de l'Attique, puis passèrent en Asie mineure. Un autre rameau suivit un chemin différent, et se rendit en Libye en passant par la Sicile et l'Italie. Les chroniques rapportent d'ailleurs que les Peuples de la mer du nord attaquèrent l'Egypte aussi bien à l'est, à partir de la Palestine, qu'à l'ouest, à partir de la Libye, avec l'aide des Siciliens et des Sardes.

Au cours de plusieurs voyages d'études, j'ai particulièrement étudié les traces de leur passage. Nous savons, pour en avoir retrouvé de nombreux originaux en Suède, au Danemark et en Allemagne du nord, et pour les avoir vus représentés sur les murs de

Medinet Habu, quels étaient les casques, les armes, les vêtements, les bateaux, les chars de guerre, dont les Peuples de la mer du nord se servaient au 13ème siècle avant notre ère. Or ces objets ont été retrouvés tout le long du trajet parcouru par les Atlantes : en Europe du nord bien sûr, le long de l'Elbe et de l'Oder, puis du Danube, en Grèce, en Crète, à Rhodes, à Chypre, en Asie mineure enfin, sur la côte syro-palestinienne et jusqu'aux confins égyptiens. Des fouilles en ont aussi mis au jour sur l'itinéraire «occidental», le long de la Saale et de l'Inn, à la hauteur du col du Brenner, en Italie, en Sicile, en Sardaigne, en Afrique du nord. Tous ces objets proviennent sans aucun doute du secteur nord-européen, et remontent à 1200 av. J.C. On peut les voir dans les musées et dans de nombreuses collections privées.

Les travaux que j'ai entrepris depuis vingt ans m'ont permis d'arriver aux conclusions suivantes. A partir de 1250 av. J.C., tous les pays d'Europe, d'Asie mineure et d'Afrique du nord connurent une vague de chaleur et de sécheresse désastreuse, qui provoqua la famine en de nombreux endroits. Poussés par la faim, les populations partirent à la recherche de terres plus hospitalières. Les Peuples de la mer du nord, c'est-à-dire les Atlantes, se mirent en route vers 1250 av. J.C. Etant descendus vers le sud, ils s'installèrent d'abord à la hauteur des Alpes orientales, où se trouvaient de nombreux lacs, et dans les régions situées entre le Danube et le Theiss, en Hongrie, qui étaient restées riches en eau.

catastrophes

Vers 1220 av. J.C., le monde civilisé fut le théâtre de terribles catastrophes naturelles : éruptions volcaniques et tremblements de terre. Le volcan de l'île de Théra (Santorin) entra en éruption, provoquant un gigantesque raz-de-marée, où certains spécialistes voient encore aujourd'hui la plus terribles des catastrophes jamais survenues dans l'histoire de l'humanité. Cette éruption ravagea les grandes civilisations existant à l'époque : la civilisation minoenne en Crète et dans les îles voisines (1), celle des Hittites en Asie mineure, en Grèce le royaume mycénien. L'Egypte, qui était alors à l'apogée de sa

(1) L'âge d'or de la civilisation crétoise (minoenne) date d'environ 1500 av. J.C. La Crète fait alors partie des «grandes puissances», au même titre que l'Egypte du Nouvel Empire, les Hittites, Babylone et le Mitanni. Elle domine tout le trafic maritime dans la partie orientale de la Méditerranée. Les palais deviennent à cette époque de plus en plus luxueux et raffinés, les villas se multiplient, la densité du peuplement s'accroît. Des colonies prospèrent à Rhodes, à Théra, à Cythère, à Kéos, à Milet. A l'extrême fin du Minoen récent I, cette civilisation disparaît brusquement, dans des circonstances catastrophiques que Jürgen Spanuth n'est pas le seul à identifier à l'éruption du volcan de Théra, et au raz-de-marée qui s'ensuivit. Cette éruption, analogue à celle du Krakatoa (qui ravagea et modifia complètement la configuration du détroit de la Sonde en 1883), est attestée par la géologie et l'océanologie. Les découvertes archéologiques de Santorin, en 1967, avaient déjà attiré l'attention : les ruines des maisons se trouvaient enfouies sous une masse de cendres volcaniques. Vers l'intérieur, l'île principale présente une falaise presque continue, de plus de 250 mètres de haut, dont le relief correspond à ce que les vulcanologues appellent une «caldera», c'est-à-dire un cratère effondré au-dessus d'une poche de magma épuisée par les éruptions. Les dimensions de ce cratère (dix kilomètres de diamètre), l'ampleur de l'effondrement, permettent d'évaluer l'importance de la catastrophe : séismes, stérilisation des terres par retombée des cendres (une couche de 10 cm suffit à empêcher l'exploitation d'un champ durant des années), destruction des bâtiments, vagues gigantesques hautes de plusieurs dizaines de mètres déferlant sur les côtes nord et est à 160 ou 200 km/h.

A l'exception de celui de Cnossos, tous les palais, les villes et les villages de Crète furent détruits. Ils ne furent jamais reconstruits. Les cités furent abandonnées. Quelques lustres plus tard, une nouvelle civilisation fait son apparition, sur la partie ouest de l'île. Mais son style n'a rien de commun avec la vie mercantile et fleurie des anciens Crétois. Au «Minoen récent I», succède un «Minoen récent II» beaucoup plus imposant, avec des efforts vers le grandiose inconnus auparavant (ce que les spécialistes appellent le «style palatial»). Le mode de fabrication des poteries change, lui aussi. L'atmosphère générale devient plus rude, plus guerrière. Les textes sont rédigés dans une écriture, le linéaire B, qui s'est révélée être du grec très ancien. Les «Peuples de la mer» ont succédé aux Crétois.

puissance, fut également frappée (2). De la Macédoine jusqu'au delta du Nil, en passant par la mer Egée, la Palestine et la Syrie, les populations furent décimées. Peu après, de nouveaux bouleversements (tremblements de terre, raz-de-marée) provoquèrent l'engloutissement de Basileia (3). Les Peuples du nord se remirent alors en route. Quittant le territoire de l'actuelle Hongrie, les uns se dirigèrent vers la Grèce, les autres vers l'Italie. En Grèce, ils n'eurent pas grand mal à triompher de la résistance qui leur fut opposée. Les châteaux-forts de Mycènes et de Tyr avaient été détruits par les tremblements de terre, et leur défense n'était assurée que par des murailles de style cyclopéen érigées dans la plus grande hâte ; ils tombèrent rapidement. Mais les envahisseurs ne purent prendre la

---

La catastrophe de l'archipel de Théra a souvent été associée au récit de l'Atlantide. Certains auteurs ont même identifié Basileia avec l'antique métropole de Santorin. Cette idée, suggérée dès le début du siècle par K.T. Frost, sur la base des découvertes de Sir Arthur Evans (*The Times.* 19 février 1909), fut reprise en 1939, puis en septembre 1969, lors d'un Congrès international qui s'est tenu a Athènes (Norman Hammond. *Cretan Clues to Atlantis*, in *The Times.* 15 septembre 1969). C'est également la thèse soutenue par trois livres récents : James W. Mavor. *Reise nach Atlantis.* Verlag Fritz Molden, éd. Wien & München, 1969 ; J.V. Luce. *The End of Atlantis. New Light on an Old Legend.* Thames & Hudson, éd. London 1969 ; (trad. all. : *Atlantis.* Gustav Lübbe Verlag, éd. Bergish Gladbach, 1969 ; trad. fr. : *L'Atlantide redécouverte.* Tallandier, éd. 1970) ; A.G. Galanopoulos & Edward Bacon. *Atlantis* (trad. fr. : *L'Atlantide. La vérité derrière la légende.* Albin-Michel, éd. 1970). M. Henri de Saint-Blanquat, auteur d'un article sur *L'Atlantide en Crète* (*Sciences & Avenir.* septembre 1969), a présenté ces ouvrages à la télévision le 6 février 1970. Leur intérêt est certain en ce qui concerne les circonstances de l'éruption du volcan. Mais leurs conclusions générales restent extrêmement hasardeuses (note N.E.).

(2) La Bible porte témoignage de l'événement, avec l'épisode des «dix plaies d'Egypte». «Un cataclysme a effectivement ravagé l'est de la méditerranée à l'âge du bronze, écrit M° Raymond Christinger. Ce serait là, subsidiairement, l'explication du franchissement de la mer, à pied sec, par Moïse» (*Journal de Genève.* 9 mai 1970) (note N.E.).

(3) On peut raisonnablement penser que la chute, ou le passage à proximité de la terre, d'une comète de fortes dimensions fut la cause de toutes ces catastrophes. La mythologie grecque raconte l'histoire de *Phaeton*, dont le chariot solaire «tomba sur terre, à l'embouchure du fleuve Eridanos». Cette légende peut être rapprochée de certains poèmes de l'Edda scandinave (la Völuspa), qui parlent de la destruction d'*Asgard*, la demeure des dieux, provoquée par la chute de *Fenrir* (le loup *Fenris*) à l'embouchure d'un grand fleuve. En plusieurs pages très denses (*Atlantis*, pp. 160-219), Jürgen Spanuth montre que cce mythe, né dans le Schlesvig-Holstein, garde le souvenir lointain de la ruine de Basileia. L'Eridanos des auteurs classiques n'est autre que l'Eider, qui se jetait dans la mer du nord non loin du rocher de Heligoland jusqu'à ce que l'Atlantide fût recouverte par les flots. Selon l'Edda, le niveau de la mer baissa de nouveau par la suite, laissant à découvert une partie de Basileia. On connaît en effet une île, nommée Utland (i.e. *Atland*), qui était située à l'est de Heligoland, et qui disparut à l'époque médiévale. «Au sud de cette île, une fosse (59 mètres) au fond de la mer, montre l'endroit où tomba Fenrir..» (F.J. Los. *Atlantis*, in *The Northlander.* Vol. XIII, numéro 1)

Une thèse analogue (perturbations par une comète, peut-être la planète Vénus) est soutenue par Me Charles Ferri-Pisani, membre du comité directeur et président de la commission juridique nationale de la Fédération Française d'Etudes et de Sports Sous-Marins (FFESSM). Dans un rapport (inédit) présenté à l'occasion du dernier symposium de géologie sous-marine, à La Havane, il écrit : «Les Grecs nous disent que lorsque Helios confia les rênes du Char solaire à Phaeton, celui-ci s'approcha si près de la terre que celle-ci se dessécha et s'embrasa. Notons au passage que les soeurs de Phaeton furent changées en peupliers, *et que leurs larmes devinrent de l'ambre*, que l'on récolte en abondance sur les bords de l'Eridan, donc sur les rives de la Baltique» (p. 31) (note N.E.).

forteresse située sur l'Acropole d'Athènes, protégée, elle aussi, par un «mur cyclopéen», le «mur des Pélasges». Conduits par le roi Kodros, qui perdit la vie dans la bataille, les Athéniens se défendirent avec succès. «Cet acte héroïque surpassa tous les autres en importance et en force, lorsque le vieil Etat (Athènes) stoppa l'énorme puissance représentée par cette armée, et sauva sa liberté» (*Timée*, 24). Les Ioniens, premiers Grecs arrivés dans la péninsule, restèrent maîtres d'Athènes et de l'Attique, tandis que les Peuples de la mer s'emparaient de toutes les autres régions. Ces nouveaux arrivants, les habitants d'Athènes les appelèrent *Doriens*, du nom de la tribu des *Dori* ou des *Douri*, dont la patrie originelle se trouvait sur les rivages de la mer du nord, entre l'Elbe et la Weser. A l'époque de l'empereur Auguste, l'historien Timagène, puisant ses renseignements «dans toutes sortes de livres», écrivait encore : «Les Doriens habitaient autrefois les régions côtières de l'océan. Puis un jour, ils quittèrent les îles éloignées et les régions situées au-delà du Rhin pour descendre jusqu'ici (en Grèce), ayant été chassés de leurs foyers par des inondations et des guerres ininterrompues. Après la chute de Troie (début du 13ème siècle av. J.C.), toute une partie d'entre eux vint s'installer ici, pour y peupler des terres inhabitées».

Mais la majeure partie des Peuples du nord poursuivit sa marche en avant. Grâce à une flotte construite près du golfe de Corinthe, à Nauraktos, ils entreprirent l'occupation du Péloponèse, de la Crète, de Chypre et de Rhodes. Puis, ayant gagné l'Asie mineure et soumis l'empire hittite, ils allèrent jusqu'à Karkemisch, sur les bords de l'Euphrate, traversèrent la Palestine et la Syrie, et arrivèrent enfin aux frontières de l'Egypte. C'est là, disent les inscriptions de Medinet Habu, qu'ils installèrent leur camp et se préparèrent à la bataille.

l'invasion des «peuples de la mer»

Pendant ce temps là, les autres groupes atlantes qui s'étaient dirigés vers l'Italie, étaient arrivés en Afrique du nord en passant par la Sicile. Il est très probable qu'ils avaient aussi occupé la Sardaigne, puisque selon les inscriptions de Ramsès III, ayant attaqué l'Egypte a l'ouest, ils avaient sous leurs ordres les *Lebou* (Libyens), les *Sequelesa* (Siciliens ou Sicules), les *Sardana* (Sardes), et d'autres tribus encore qui s'étaient alliées à eux.

Les premières attaques des Peuples de la mer eurent lieu sous le règne du Pharaon Setho II (1210-1205 av. J.C.). Mais c'est durant la cinquième année du règne de Ramsès III (1200-1168 av. J.C.), que se livra l'affrontement le plus terrible et le plus violent. Venant de Palestine et de Libye, attaquant aussi sur les côtes, les Peuples de la mer du nord (Atlantes) entreprirent une invasion en règle, selon un plan concerté. C'est cette bataille



1192, av. J.C. : la bataille immortalisée sur les bas-reliefs de Medinet Habu. Les hommes du nord portent le bouclier rond et la couronne à rayons ; les Egyptiens, le bouclier oblong. D'après «Earlier Historical Records of Ramses III» (The University Chicago Press, éd. Chicago).

La bataille navale.
Remarquer les casques à cornes des «Atlantes», la forme caractéristique de leurs vaisseaux (étraves perpendiculaires, têtes de cygne à la proue et à la poupe).

gigantesque (4) que nous rapportent les inscriptions de Medinet Habu et le récit de Platon. On lit dans le *Timée* : «Les rois (des Atlantes) tenaient sous leurs ordres la Libye jusqu'à l'Egypte, et l'Europe jusqu'à Tyr. Concentrant et unifiant leurs forces, ils se proposaient de soumettre votre territoire (la Grèce) et le nôtre (L'Egypte) ainsi, d'ailleurs, que tout territoire situé entre le détroit de la mer (les colonnes d'Hercule, c'est-à-dire le détroit de Gibraltar), et cela au cours d'une seule campagne militaire» (*Timée*, 25 b). La riposte de Ramsès III fut immédiate. Lançant tous ses guerriers dans la bataille, le pharaon parvint à repousser l'attaque en même temps sur les deux fronts nord et ouest, et sur les embouchures du Nil. Non seulement il arrêta les envahisseurs, mais il fit aussi de nombreux prisonniers, les fit interroger et consigner leurs récits. Les fresques de Medinet Habu montrent les Atlantes captifs, à qui le pharaon a fait couper la main, interrogés par les scribes et les dignitaires égyptiens. Par leur intermédiaire, les Egyptiens apprirent quantité d'informations sur leur patrie d'origine, l'itinéraire qu'ils avaient suivi, les projets qu'ils avaient. L'ensemble fut inscrit sur les bas-reliefs et les papyrus du temple-palais pharaonique, et ce sont ces indications que Solon, avec l'aide du grand-prêtre Sonchis, rapporta d'Egypte à Athènes en 560 av. J.C. (*Timée*, 22 a, 26 d ; *Critias*, 108 d). Le récit fut ensuite communiqué par Solon à l'un de ses amis, Dropides, qui le transmit à son petit-fils, Critias le jeune. «Ces annotations, déclare celui-ci, se trouvaient entre les mains de mon grand-père. Elles se trouvent maintenant entre les miennes, à moi qui les ai étudiées dans mon enfance avec tant de soin» (*Critias*, 113 b).

---

(4) Il est évidemment difficile d'estimer le nombre des combattants en présence. Selon le récit de Platon, le royaume de l'Atlantide ne comptait pas moins de 60 000 *districts*, chacun d'entre eux comprenant cent foyers placés sous l'autorité d'un chef militaire. Six districts devaient fournir un char de guerre, cent hommes pour l'armée, et quatre pour la navigation. Au total, le roi aurait donc disposé de 10 000 chars de guerre, de 1200 navires et d'un million d'hommes. Ces chiffres peuvent paraître exagérés, et le sont peut-être. Il ne faut pourtant pas en tirer de conclusion hâtive. Une population de six ou sept millions de personnes, même à l'époque, n'a rien d'invraisemblable. On lit dans l'Ancien Testament que le roi Salomon disposait de 40 000 chevaux de trait (pour ses chars de guerre) et de 12 000 chevaux de selle ; à la même époque, les royaumes d'Israël et de Juda pouvaient mobiliser respectivement 800 000 et 500 000 hommes. Au cours des seules batailles de Vercellae et d'Aquae Sextiae (102 et 101 av. J.C.), 340 000 Germains furent tués, et 140 000 faits prisonniers.

Il n'est d'ailleurs pas sans intérêt de remarquer que ce type d'organisation est de conscription s'est longtemps maintenu en Allemagne du nord et en Scandinavie. A l'époque des Vikings et jusqu'à la fin du Moyen-âge, les armées étaient constituées par des contingents de cent hommes, que devaient fournir trois, quatre ou six *districts* (danois *haeret*, suédois *hundari*, frison *harde*) (F.J. Los. *Atlantis. The Earliest Kingdom of the Teuton*, in *The Northlander*. Vol. XIII numéro 4-5) (note N.E.).

Le récit de l'Atlantide que nous a transmis Platon se rapporte donc bien à ces années décisives qui se déroulèrent aux alentours de 1200 av. J.C. Les catastrophes naturelles qui s'y trouvent décrites sont celles qui provoquèrent l'effondrement des civilisations minoenne, hittite et mycénienne, et n'en laissèrent subsister que «des traces minuscules» (*Timée*, 23 c). Et ce sont bien les «peuples de la neuvième courbe» qui, ayant quitté l'Allemagne du nord, le Danemark et la Scandinavie, vinrent combattre Ramsès III sur son propre terrain. Là encore, la concordance des textes est remarquable. «Les terres des peuples de la neuvième courbe étaient brûlées par la chaleur, disent les inscriptions de Medinet Habu, leurs forêts et leurs champs étaient comme désséchés» ; c'est alors que «le besoin des bouches (la faim) se fit sentir, et qu'une grande détresse saisit les esprits». Peu après, probablement vers 1220 av. J.C., «la mer du monde éclata, et une grande vague avala les îles et les villages des Peuples de la mer du nord», «la principale de leurs villes, *neter-aa* (*heiligesland*, terre sacrée), fut recouverte par les flots» (Medinet Habu). «Plus tard (c'est-à-dire après la sècheresse et la chaleur), écrit Platon, vint une période de tremblements de terre et d'inondations. L'île royale s'enfonça dans la mer, et fut soustraite à la vue» (*Timée*, 25 d).

parenté mystérieuse

La «longue marche guerrière» des Peuples de la mer du nord suivit les vieilles routes commerciales par lesquelles, depuis environ 2400 av. J.C., les hommes du nord exportaient jusqu'en Egypte l'ambre jaune qu'ils extrayaient dans la région de Heligoland. Le chemin était donc tout tracé à l'avance. De même, lorsqu'ils eurent été repoussés par les troupes de Ramsès III, les Atlantes se replièrent sur le même itinéraire. Une partie d'entre eux s'installa sur la côte palestinienne ; il s'agissait de la tribu des *Pheres*, que l'on appelle aujourd'hui les Philistins (suivant la prononciation hébraïque, *Pheles*, du mot *Pheres*). Le papyrus Wen-Amun (environ 1095 av. J.C.) nous apprend que les *Sakar* ou *Saksar* se fixèrent sur la côte ouest de la Syrie. Les *Denen* s'installèrent à Chypre, tandis que les *Dori* (les Doriens) colonisaient le Péloponèse, la Crète, Rhodes et les îles de la mer Egée. D'autres enfin demeurèrent en Afrique du nord. Toutes les descriptions que nous en possédons les représentent comme des hommes de haute taille, à la peau blanche, aux cheveux blonds et aux yeux bleus, traits «caractéristiques de la race nordique», pour reprendre les termes employés par le Français Henri Lhote dans son étude sur les peintures rupestres découvertes au Sahara (*A la découverte des fresques du Tassili*, édition allemande. 1958, p. 162).

Les Peuples de la mer qui avaient été défaits en Libye se fixèrent en Italie et dans les régions avoisinantes, pour y créer la «civilisation des Terramares». Ombriens (*Ambrones*), Cimbres et Teutons : ces tribus sont déjà mentionnées en Italie (Herodote, I, 94 ; Pline, 14, 12), *bien avant* les «invasions barbares» qui menacèrent Rome à partir de 113 av. J.C., et furent repoussés en 102 et 101 près d'Aquae Sextiae, en Provence, et de Vercellae.

En Grèce, une nouvelle civilisation se mit à prospérer sur les ruines de Mycènes et de Cnossos : «Un nouveau monde hellénique naquit du chaos» (T.B.L. Webster. *From Mycenae to Homer.* London, 1958, p. 379). Des guerres incessantes opposèrent Athènes et les Doriens, qui s'expliquent par le fait, également mentionné dans le récit de l'Atlantide (*Timée*, 24, 25), que les Peuples de la mer avaient occupé et soumis tous les autres Etats grecs, alors qu'à Athènes (et dans tout l'Attique), la population ionienne pouvait à juste titre se considérer comme «autochtone». Ainsi s'explique aussi la parenté, souvent remarquée et pourtant longtemps restée mystérieuse, entre Doriens et Germains (Hans Lüdemann. *Sparta.* Leipzig & Berlin, 1939, p. 11). Les Spartiates gardèrent d'ailleurs longtemps le souvenir de leurs origines, de cette époque où «des inondations et des guerres ininterrompues» ne les avaient pas encore obligés à quitter les «îles éloignées et les régions situées au-delà du Rhin» (Timagène). Plusieurs siècles *avant* que l'*Oikuménè* n'englobât la Grèce, la Crète, l'île de Chypre, les côtes d'Afrique du nord, la Sicile et l'Italie du sud, une étroite communauté de civilisation liait déjà les différents rameaux issus de la souche des Peuples de la mer, et c'est probablement l'existence de cette communauté qui facilita par la suite la naissance de l'*Oikuménè*.

Nouvelle Ecole : Si Platon et Solon ont fidèlement retranscrit les indications qui leur venaient des sources égyptiennes, comment se fait-il que le *Critias* et le *Timée* utilisent le terme d'«Atlantes», et d'«Atlantide», là où les Egyptiens semblent ne parler que de «Peuples de la mer» ?

Jürgen Spanuth: Les textes du temps de Ramsès III parlaient, très exactement, de «Peuples des îles et des parties du continent au bord du grand cercle d'eau», ou «à l'extrême-bord du grand cercle d'eau» (*sin-wur*), ou encore de «Peuples de la neuvième courbe». Mais les scribes ont également utilisés le mot *Haunebou*, et c'est ce terme que les Grecs ont traduit par *Atlantes*. Aujourd'hui, on rend le première expression par «Peuples de la mer du nord», ou «Peuples du nord et de la mer», ou encore (c'est la moins bonne traduction, car elle élimine toute indication de provenance) «Peuples de la mer» (5).

Europe du nord

Nouvelle Ecole : L'Europe du nord est-elle vraiment la seule partie du monde où les objets représentés à Medinet Habu aient été couramment employés ?

Jürgen Spanuth : L'Europe du nord a connu une civilisation de type élevé jusqu'au milieu du 13ème siècle avant notre ère. Dès 2400 av. J.C., l'Allemagne du nord et la Scandinavie méridionale apparaissent comme un centre culturel et commercial particulièrement actif. Des objets en cuivre fabriqués près de Heligoland, d'importantes quantités d'ambre jaune, probablement aussi des fourrures, étaient régulièrement exportés vers le sud et vers l'ouest (Asie mineure, Egypte, Grèce, Espagne, France, Grande-Bretagne), puis échangés contre de l'or et de l'argent, des perles de verre égyptien, toutes choses que l'on ne pouvait pas se procurer sur place. Les fouilles que l'on a entreprises dans ces régions sont donc très riches, et fournissent une abondante documentation. Dans les tombeaux et les tumuli datant de l'âge du bronze nord-européen, on a retrouvé une foule d'objets de type très particulier, et dont, effectivement, l'usage *simultané* n'existait à cette époque en aucun autre endroit : casques ornés de cornes, couronnes à rayons (avec bandeau frontal en laine nattée, en bronze ou en or), boucliers ronds, épées et poignards à poignée droite et soie plate, bateaux dont les deux étraves (toujours perpendiculaires à la proue et à la poupe) étaient décorées d'une tête de cygne, charrettes à boeufs à roues pleines, chars de guerre, etc.. Tous ces objets sont représentés avec la plus grande précision sur les bas-reliefs de Medinet Habu, et contrastent avec les armes, les vêtements, la coiffure, les navires des Egyptiens.

«Terra sancta»

Nouvelle Ecole : Quelles ont été les réactions provoquées par la publication de vos travaux ?

Jürgen Spanuth : Depuis la parution de mon premier livre, en 1953, j'ai reçu plus de 16 000 lettres, émanant souvent de savants et de spécialistes en différents domaines. La très grande majorité de ces correspondances appuyaient avec enthousiasme les thèses que j'ai développées. *Das enträtselte Atlantis* a été traduit en français, en espagnol et en anglais, ce qui m'a valu de nouvelles lettres de soutien. Dans certains cas, j'ai également obtenu l'appui des autorités. Je crois donc pouvoir dire que mes travaux ont contribué à éclairer cette période sombre (*dunklen Jahrhunderte*) qui, à partir de 1350 av. J.C., entoure encore la protohistoire de notre civilisation.

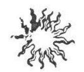
Nouvelle Ecole : Depuis 1953, avez-vous entrepris de nouvelles recherches sous-marines dans la région de Heligoland ?

---

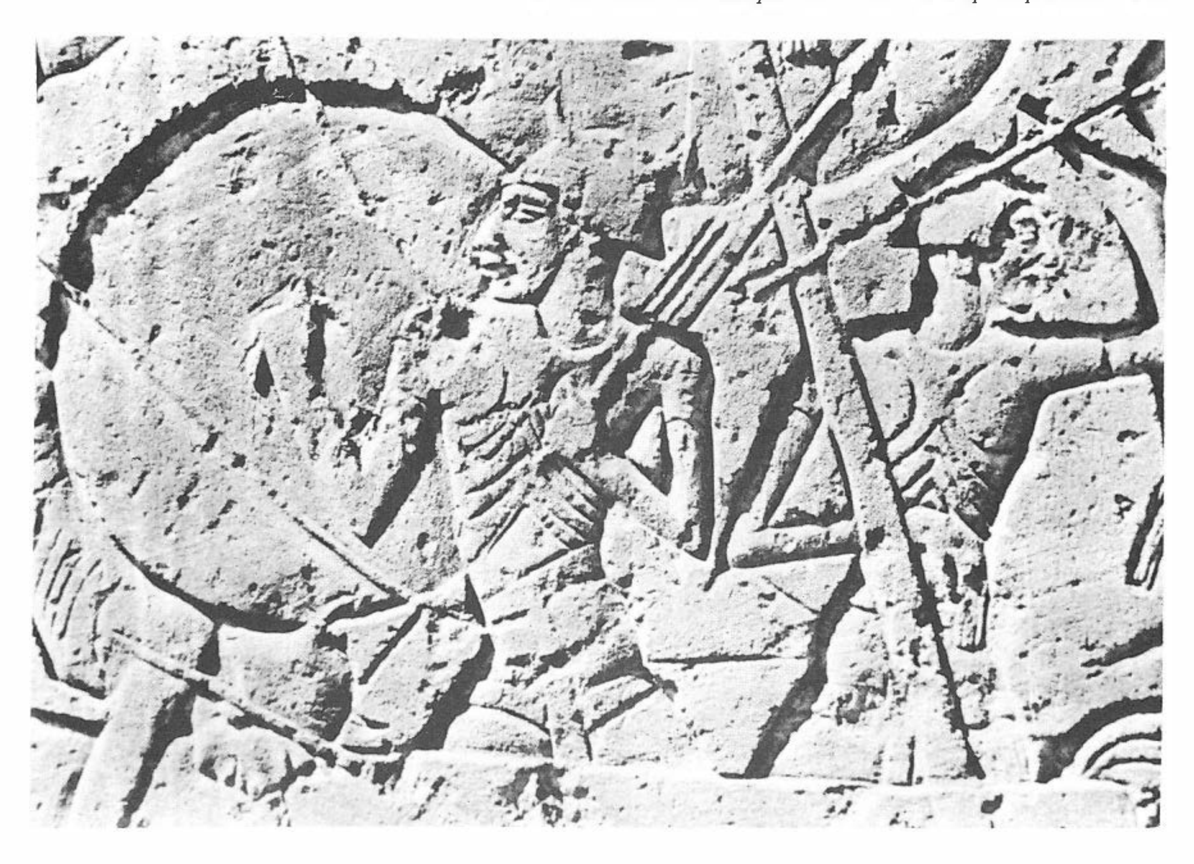
(5) Jürgen Spanuth propose le terme de *Nordmeervölker* plutôt que celui de *Nord- und Seevölker* (note N.E.)

Jürgen Spanuth : Comme je l'ai déjà indiqué, c'est après avoir réalisé que les inscriptions de Medinet Habu recoupaient exactement le récit de Platon, que j'ai entrepris mes premières recherches sous-marines, exactement à cinquante stades (9,2 kilomètres) à l'est de Heligoland. C'est ainsi que j'ai pu retrouver les restes des remparts de l'antique Basileia. D'après les textes égyptiens, la «principale des villes» des Peuples de la mer est dénommée *neter-aa*, c'est-à-dire «terre sacrée», et le récit de l'Atlantide donne le même nom à Basileia : *hiera chora*, «terre sacrée». Le caractère religieux de Basileia s'explique d'ailleurs facilement, puisque c'est là que se trouvait le temple le plus important du peuple atlante, celui où les dix vice-rois devaient se rendre alternativement tous les cinq ou six ans. Depuis l'âge du bronze, le nom est d'ailleurs resté le même. Heligoland, c'est *heiliges land*, la «terre sacrée» ; on disait, vers l'an 1000 : *Terra sancta.*

Les fouilles sous-marines au larges de Heligoland ont été très fructueuses. Mais je ne pense pas en entreprendre d'autres maintenant. Il faudrait pour cela de moyens financiers, dont je ne dispose malheureusement pas. ■



Deux hommes du nord à bord de leur vaisseau.
Boucliers ronds et casques à cornes d'Europe septentrionale.



courrier

Présentation.

De M. Robert Blanché, agrégé de philosophie, docteur ès Lettres, professeur honoraire à la faculté des Lettres de Toulouse, membre correspondant de l'Institut, auteur de «La méthode expérimentale et la philosophie de la physique» (Armand-Colin, éd.), «La science actuelle et le rationalisme» (PUF, éd.), «Structures intellectuelles», «Raison et discours» (J. Vrin, éd.) membre du comité de patronage de NOUVELLE ECOLE, à Toulouse :

«J'apprécie la haute tenue de votre revue. Elle le révèle déjà à la seule présentation, qui tranche sur le mauvais goût devenu à la mode. Les photos, en particulier, sont très belle».

Robert BLANCHE

une courbe en cloche.

Du professeur Louis Rougier, agrégé de l'Université, docteur ès Lettres, ancien président du 1er Congrès international de philosophie scientifique et du Colloque Walter-Lippmann, professeur honoraire à la faculté des Lettres de Caen, membre du comité de patronage de NOUVELLE ECOLE, à Paris :

«Toute affaire cessante, j'ai lu d'un trait tout ce qui se rapporte à l'empirisme logique et à ses prolongements, dans le dernier numéro de *NOUVELLE ECOLE*. Vous avez brossé de ce courant d'idées le panorama le plus pertinent, le plus étendu que je connaisse. La bibliographie, qui a dû demander tout un travail d'équipe, est vraiment exhaustive et j'en ai retenu plus d'un titre. L'ensemble du numéro, par son contenu, sa présentation, son illustration, est vraiment digne de tout éloge. Vous êtes en train de réaliser la revue d'idées que j'appelais de mes voeux depuis des lustres.

«Je voudrais aussi vous faire une suggestion. Je trouve qu'une série d'articles pourraient être consacrés à démystifier le dogme de l'égalité naturelle, et surtout de la possibilité de jamais la réaliser. Pareto a établi que les revenus individuels, quel que soit le type de société, se répartissent suivant une courbe en cloche, ce qui prouve que la possibilité de réaliser une égalité de conditions est une impossibilité économique. Dans le même ordre d'idées, je trouve dans un article de Maurice Allais (*Revue d'économie politique*, 1968) qu'une comparaison faite entre les Etats-Unis et le Ruanda-Urundi, dont le niveau de vie est 90 fois plus faible, montre que l'inégalité des revenus est tout-à-fait comparable, exemple qui illustre l'existence de régularités statistiques vérifiables en économie».

Loi Louis ROUGIER

demi-ton en trop.

Du Dr. Paul Thauziès, chirurgien-dentiste, diplômé de la faculté de Médecine de Paris et de l'école de chirurgie dentaire et de stomatologie, à Paris :

«Votre revue est excellente. Un léger reproche toutefois : sans tomber dans la vulgarisation, vous pourriez la concevoir un demi-ton au-dessous de ce qu'elle est. Il m'a fallu lire très, très attentivement les articles consacrés à Russell pour me faire une idée de la pensée de ce philosophe.

«Ce n'est pas mon cas, mais vous risquez de décourager, parfois, le lecteur si souvent bombardé d'une foule de revues et de publications qui ne valent certainement pas la vôtre».

Paul THAUZIES

*** *D'une façon générale, les articles de NOUVELLE ECOLE sont conçus pour être lus par un public cultivé, mais non spécialisé. Certains sujets, cependant, sont plus difficiles que d'autres à exposer. Un début d'initiation, sur le plan du vocabulaire notamment, est parfois indispensable. Mais nous ne pouvons pas nous permettre de laisser de côté des questions sur lesquelles on nous atend. Nous*

remédions au problème par une plus grande diversité (voir le présent numéro). Notre programme ne prévoit pas plus d'un numéro «philosophique» par an. N.E.

«Isrunen»

Du commandant Henry Soulard, à Toulon :

«Je suis fort heureux d'avoir eu en mains le numéro 9, sur l'écriture runique. L'étude d'Alain de Benoist m'a vivement intéressé. En ce qui concerne le passage sur les «runes secrètes», il aurait été curieux de voir figurer les *Isrunen*, qui s'inscrivent en signes binaires. Klaus Dürrell en parle assez longuement, dans son *Runenkunde*».

Henry SOULARD

une grande joie

De M. G.H. Bousquet, ancien professeur à la faculté (française) de Droit d'Alger, professeur honoraire à la faculté de Droit de Bordeaux, membre du comité de patronage de NOUVELLE ECOLE, à Bordeaux :

«Toutes mes félicitations pour votre remarquable numéro sur l'empirisme logique. Cela m'a fait plaisir de voir une photo de l'Université de Vienne, où j'ai fait des études en février-juin 1924 ! A cette époque, je prisais beaucoup les ouvrages de Vaihinger, qui sont maintenant bien oubliés. Vous citez aussi l'américain Stallo (page 21), que j'estime également. Peut-être aurait-il fallu parler, à côté de Mach et d'Avenarius, d'A. Binet (*L'âme et le corps*) qui, sur certains points, eut des positions identiques aux leurs. L'*Histoire de la mécanique*, de Ernst Mach, était d'ailleurs admirable.

«Je vois aussi que s'est fondé dans votre entourage un cercle Vilfredo-Pareto. C'est pour moi une grande joie, et je ne saurais vous dire combien je suis heureux de voir se développer un courant tel que le vôtre. Je me demande souvent ce que deviendra *NOUVELLE ECOLE* dans quelques dizaines d'années. Vous avez l'avenir devant vous».

G.H. BOUSQUET

creuset

De M. Robert Mercier, écrivain, auteur du «Retour d'Apollon» (La Colombe, éd.), à Courlon-s/Yonne :

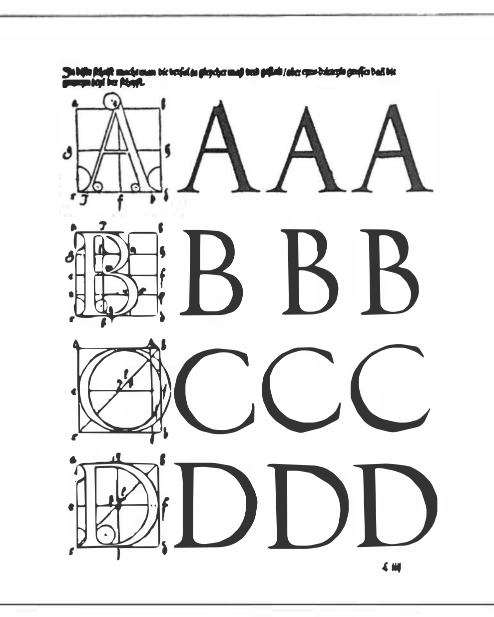
«La bonne, très bonne impression que j'ai eue de votre revue, se confirme à la lecture du numéro 11, et je suis entièrement de l'avis de Jules Monnerot, qui voit en vous une école de pensée sans précédent peut-être depuis l'Action française. *NOUVELLE ECOLE* constitue un remarquable instrument de travail pour tout chercheur, et cette utilité pratique s'ajoute à la valeur idéologique.

«A présent, je comprends mieux quel est votre objectif et votre rôle, qui est celui d'un creuset philosophique. On ne peut évidemment vous suggérer une orientation religieuse préférentielle, puisque vous vous placez sur le plan de la connaissance et de la philosophie (..)

«Toutefois, je crois qu'il serait intéressant d'ouvrir un jour un débat sur l'apollinisme et le dionysisme, dans la perspective de la fin du cycle chrétien, et d'un retour au vieux dualisme du monde antique, fortement influencé par l'aryanisme asiatique d'une part, et les Scandinaves d'autre part (..) Le culte de Vesta (le feu) est d'origine iranienne. Or, les Zoroastriens ont eu beaucoup de contacts avec les peuples et religions nordiques. Il conviendrait sans doute d'exhumer une vieille thèse citée par un ouvrage de Payot, consacré aux Normands et établissant la filiation Balder-Apollon, et de faire une distinction entre l'odinisme ordinaire et la religion nordique. Car l'odinisme classique donne raison à Loki contre Balder, du moins est-ce mon impression (..)

«Mais il convient surtout de ne pas faire une industrie de tous les systèmes et conceptions fantaisistes sortis du cerveau des occultistes depuis deux siècles : affreux salmigondis, dont rien ne peut sortir au point de vue pratique, si ce n'est le détraquement mental d'un certain nombre d'esprits pleins de promesses. Nous sommes à une époque de clarification et de simplification intellectuelle et spirituelle. L'hyper-intellectualité doit céder le pas à une intellectualité en contact avec la vie».

Robert MERCIER



Vikings & Varègues

Du professeur Stig Wikander, professeur de sanscrit et de grammaire indo-européenne comparée à l'Université d'Upsala (Suède) :

J'ai lu avec beaucoup d'attention les trois derniers numéros de votre revue, qui contiennent une information riche et variée, en même temps qu'ils défendent des idées intéressantes et indépendantes.

«Peut-être pourriez-vous publier l'an prochain une étude sur «Vikings, Varègues et Arabes», ou sur un sujet analogue ? Je m'occupe depuis longtemps des sources orientales (arabes, persanes et autres) de l'époque des Vikings. Suite à de récents voyages en Espagne et en Amérique du Sud, je crois être arrivé à des résultats nouveaux, notamment en ce qui concerne la distinction radicale entre Vikings (flibustiers) et Varègues (commerçants organisés en compagnies, en Europe orientale et en Asie). J'ai d'ailleurs l'intention de publier un recueil (en anglais) de tous les écrits des auteurs orientaux. Cela donnera lieu à des études de détail sur ce grand sujet».

Stig WIKANDER



LIVRES RARES / LIVRES EPUISÉS / LIVRES A VENDRE

L'administration de *NOUVELLE ECOLE* met en vente, régulièrement, des ouvrages susceptibles d'intéresser ses lecteurs, mais qu'il leur serait impossible de se procurer en librairie. Il s'agit en effet de livres rares, édités à compte d'auteur, ou épuisés depuis longtemps chez l'éditeur. Sans refléter nécessairement notre point de vue, ils n'en présentent pas moins un intérêt certain.

Sauf exception, nous sommes en possession d'un seul exemplaire pour chaque ouvrage. Celui-ci sera expédié au lecteur dont la demande nous sera parvenue la première. Ne pas envoyer d'argent au moment de la commande : le règlement devra être fait sur facture, au moment de la livraison.

Les livres proposés pour ce numéro sont les suivants :

ARGUILLIERE. *Qu'est-ce que le Gallicanisme ?* / Beauchesne .... 5,00 F
Robert ARON & Arnaud DANDIEU. *La révolution nécessaire.* / Grasset. 296 pages. 1939 .... 23,00 F
BLANLEIL. *Les grands poètes anglais.* / Beauchesne .... 10,00 F
Marcel BOLL. *Les quatre faces de la physique. Explications concrètes.* / Rieder. 335 pages. 1939 25,00 F
P.L. COUCHOUD. *L'Apocalypse.* /Rieder. 221 pages. 1930 .... 20,00 F
L. CUENOT. *Invention et finalité en biologie.* / Flammarion. 259 pages. 1941 .... 25,00 F
GURIAN. *Le Bolchevisme.* / Beauchesne .... 18,00 F
HEIM. *Coutumes et droit héraldique de l'Eglise.* / Beauchesne .... 23,00 F
de LAMARZELLE. *L'anarchie dans le monde moderne.* / Beauchesne .... 8,00 F

Guy HERAUD & Henri BRUGMANS. *Philosophie du l'ethnisme et de fédéralisme.* / Théoricien du régionalisme, professeur à la faculté de Droit de Strasbourg, Guy Héraud est l'auteur de «Peuples et langues d'Europe» et de «L'Europe des ethnies». Il publie ici le texte d'une conférence prononcée en Belgique, pour le 30ème anniversaire de l'Institut Jules-Destrée. 48 pages. Liège, 1969 .... 4,00 F

Race et science moderne. / Sept brochures en anglais (publiées aux Etats-Unis par l'IAAEE), totalisant 160 pages : «An Inquiry Concerning Racial Prejudice» (Charles C. Josey), «Racial Differences in Mental Growth and School Achievement» (R. Travis Osborne), «Zoological Subspecies of Man» (Raymond Hall), «Race and Psychology» (Henry R. Garrett), «On The Nature of Prejudice» (A. James Gregor), «Ethnic Group Differences» (Stanley D. Porteus), «The Control of Evolution in Man» (C.D. Darlington. 25,00 F

Jacques de MAHIEU. *Précis de biopolitique.* / Ancien recteur de l'Université argentine, directeur de l'Institut des Sciences de l'homme de Buenos Aires, Jacques de Mahieu donne une nouvelle dimension à la biopolitique. Il s'interroge sur l'avenir biologique de la civilisation occidentale. 124 pages. Montréal, 1969 .... 11,00 F

Alain de BENOIST & Jean-Luc MARION. *Avec ou sans Dieu. L'avenir des valeurs chrétiennes.* / Selon un récent sondage de l'IFOP, 58 p. 100 des jeunes Français déclarent croire «en ce que les chrétiens appellent la Trinité». Ce dialogue dit leurs raisons de croire et leurs raisons de douter. 135 pages. Beauchesne, 1970 .... 9,50 F

LIGEARD. *La théologie scolastique et la transcendance du surnaturel.* / Beauchesne .... 9,50 F
Thierry MAULNIER. *La pensée marxiste.* / Fayard. 223 pages. 1948 .... 20,00 F
Antoine MEILLET. *Les langues dans l'Europe nouvelle.* / Payot. 496 pages & cartes.1928 .... 35,00 F
NEYRON. *Le gouvernement de l'Eglise.* / Beauchesne .... 10,00 F
Henri POINCARE. *La science et l'hypothèse.* / Flammarion. 291 pages. 1920 .... 25,00 F
Léon de PONCINS. *Le Portugal renaît.* / Beauchesne .... 20,00 F
Ernest RENAN. *Vie de Jésus.* Calmann-Lévy. 552 pages. 1910 .... 25,00 F
RIBAUD. *Un été au Japon boréal.* / Beauchesne .... 12,00 F
SAULZE. *Le momisme matérialiste en France.* / Beauchesne .... 8,00 F
Dr. VAN DER ELST. *Phénomènes naturels et phénomènes nerveux.* / Beauchesne .... 6,00 F

NOUVELLE ECOLE

promotion

* Près de 20 p. 100 de nos lecteurs nous ont déjà retourné le questionnaire qui se trouvait encarté dans le dernier numéro de *NOUVELLE ECOLE*, (numéro 13). C'est un pourcentage non négligeable, compte-tenu du rendement moyen de ce genre de sondages. Les réponses sont extrêmement intéressantes, et souvent pertinentes ; elles dressent le véritable portrait de ceux qui nous lisent. Que ceux qui n'ont pas encore répondu, le fassent sans tarder. L'ensemble des résultats fera l'objet d'une analyse dans notre prochain numéro.

* De grandes orientations se dégagent des réponses reçues. Elles portent sur la présentation aussi bien que sur le fond. Nous avons déjà commencé à en tenir compte : reliure moins fragile, meilleure harmonie des rubriques, etc.. A partir de ce numéro, pour répondre à un voeu quasi-unanime, nous indiquons également au dos de la revue le sujet traité et la date de parution.

* La prospection se poursuit. Elle doit encore s'intensifier au cours des mois qui viennent. Sous la direction de Jean-Yves Le Gallou, directeur de la promotion, des campagnes «spécialisées» ont été entreprises courant janvier, en direction des bibliothèques municipales et des professeurs de philosophie. Une autre, menée en collaboration avec la Librairie Centrale de Poche (36, avenue des Etats-Unis), concerne une ville-test : Clermont-Ferrand.

notre prochain numéro

* Le numéro quinze de *NOUVELLE ECOLE* (mars-avril 1971) paraîtra dans le courant du mois de mars. Il sera en grande partie consacré au thème «Langues et littératures celtiques», et comprendra notamment des études de Goulven Pennaod (*Langues et littératures celtiques*) et Jean-Claude Rivière (*Du gaulois au français*). On y trouvera également le texte d'un entretien avec Jean Rostand, sur l'avenir de la biologie et la sélection naturelle, l'analyse des derniers ouvrages de Jacques Monod, François Jacob et André Lwoff (Michel Norey), l'itinéraire, la bibliographie, et les rubriques habituelles.

des liens plus étroits

* Le comité de rédaction de la revue étudie dorénavant avec attention toutes les propositions de collaboration qui pourront lui être faites. Les textes doivent être frappés à la machine (double interligne, marge assez large, 1500 signes par page) et tenir compte des conventions typographiques utilisées dans la revue. Les manuscrits non insérés ne seront pas rendus.

* La série des dîners-débats organisés par *NOUVELLE ECOLE*, inaugurée l'année dernière, va reprendre bientôt. Nos abonnés seront informés directement des dates, des sujets traités et du nom des personnalités invitées. En outre, un «banquet annuel de *NOUVELLE ECOLE*» aura lieu désormais tous les ans, le premier mardi du mois de mars. Il permettra aux lecteurs de rencontrer les principaux animateurs de la revue, et d'être mieux tenus au courant de nos projets.

une édition belge

* Ainsi que nous l'avions annoncé, *NOUVELLE ECOLE* disposera à partir du prochain numéro d'une édition belge plus spécialement destinée à nos lecteurs d'outre-Quiévrain. En plus des textes de l'édition française, cette édition comprendra quelques pages supplémentaires d'information, et un cahier publicitaire différent. Sauf mention particulière de leur part, nos abonnés belges la recevront automatiquement. Le tirage s'élèvera à 4 000 exemplaires. Les bureaux seront installés à l'adresse suivante : 10, rue Guillaume De Muylder / 1160 - Bruxelles.





grece



NOUVELLE ECOLE n'est l'organe d'aucune association, d'aucun mouvement. Mais elle entend laisser s'exprimer dans ses colonnes les organisations dont les préoccupations rencontrent les siennes. C'est le cas notamment du Groupement de Recherche et d'Etudes pour la Civilisation Européenne (GRECE), qui dispose dans notre revue d'une tribune régulière. Ses animateurs la rédigent en toute liberté, c'est-à-dire sous leur seule responsabilité.



la campagne d'adhésions

* La première campagne d'adhésions de l'année 1971 bat son plein. Elle est dirigée par le Secrétariat Administratif & Financier (SAF) de l'association, qui est chargé de superviser les parrainages et d'examiner les candidatures. Comme il a déjà été indiqué, un parrainage administratif peut être envisagé, dans certains cas, par simple délégation.

* La brochure de présentation de l'association est encore disponible. Elle comprend un entretien avec le président du Groupement, Roger Lemoine, le texte complet du règlement intérieur et des statuts, ainsi qu'une étude détaillée sur l'organisation et le fonctionnement. Elle est envoyée sans frais, sur simple demande auprès du SAF : GRECE-SAF. B.P. 277 - R.P. /13 - Aix-en-Provence (permanence téléphonique le samedi de 15 à 17 h. : (91) 26 18 57).



formation / information

* Le bulletin trimestriel *Eléments* a fait paraître son premier numéro (hiver 1970), qui a été automatiquement envoyé à tous les adhérents à jour de leur cotisation. Au sommaire : une étude de la Commission des traditions (Odal), sur les fêtes du solstice d'hiver, et différentes informations publiés par les deux secrétariats. Le second numéro (printemps 1971), à paraître le 15 mars, contiendra notamment un projet de découpage régional (Jean Mabire et Jean-Claude Valla), et une explication de texte portant sur Nietzsche, commentée par Michel Norey.

* Des fiches périodiques de formation sont également prévues, à l'initiative du Secrétariat Etudes & Recherche (SER), au moins une fois par mois. La première est sortie début février avec un *Itinéraire doctrinal* dû à Michel Norey, et une courte bibliographie de travail.



travaux en cours

* Une conférence sur «La crise de l'Université», prononcée le 29 janvier à Lyon par le Secrétaire Etudes & Recherche, Jean-Claude Valla, a marqué la naissance officielle du *Cercle Galilée* (3, place du Change / 69 - Lyon 5). Dirigé par Pierre Vial, professeur agrégé d'histoire, ce Cercle tiendra d'ici à la fin de l'année un certain nombre de réunions-débats. La première aura lieu le 5 mars, sur le thème «Réalités du sous-développement» (conférence de Jean-Yves Pequay). Un séminaire régional est également prévu pour le mois de mars.

* A Lille, le 9 décembre 1970, s'est constitué le *Cercle Stamkunde* (terme choisi en référence à un article figurant dans l'ouvrage de l'abbé Jean-Marie Gantois *De Zuidelijkste Nederlander.* Wilrijk, 1967), dont le directeur est François-Xavier Dillmann, et le secrétaire Gérard Landry. Le Cercle prend en main le secteur «animation culturelle» de l'association pour le nord de la France. Il fournira à la fin de l'année une étude sur les runes aux Pays-Bas français (en particulier la région de Lille, et les arrondissements du Westhoek), et participera aux travaux de la Commission des traditions.



à Paris

* Organisé d'abord sous une forme expérimentale, le *Groupe «Cadres et élites»* (animation : Philippe Martin et Gérard Choffée) s'est constituéen Cercle correspondant de l'association. Des réunions de travail ont eu lieu les 1er, 14 décembre 1970, 11, 25 janvier, et 8 février 1971. A la suite de chaque réunion, un compte-rendu est expédié aux participants.

* Un séminaire régional, placé sous la direction de Hubert Demirleau, Maître de Recherche pour la région Paris/Ile de France, aura lieu le 21 février, dans les locaux de la Faculté Autonome d'Economie & de Droit (FACO). Il portera sur le thème «Les Indo-Européens» (conférence d'Alain de Benoist, projection de diapositives).

* A l'Institut d'Etudes Politiques (IEP), les deux laboratoires de recherche dépendant du *Cercle Vilfredo-Pareto* (direction : Jean-Yves Le Gallou) ont achevé les travaux qu'ils avaient entamés sur «La politique des revenus» et «Les éléments constitutifs de l'Europe». Un troisième a commencé les siens, sur «La circulation des élites». Cinq séances de formation ont eu lieu dans les locaux de l'Institut (sur «Le hasard et la nécessité» de Jacques Monod, sur Pareto, Gustave Le Bon, etc..), ainsi qu'une conférence-débat avec M. Hervé Lavenir, ancien élève de l'ENA, conseiller technique au cabinet du secrétaire d'Etat auprès du Premier ministre.





pour s'abonner

Nom . . . . Prénom . . . .
Adresse . . . .
. . . .
Profession . . . . Age . . . .
souscrit un abonnement d'un an (six numéros) à NOUVELLE ECOLE,
à partir du numéro . . . .
et verse ce jour la somme de . . . . (1)
par . . . . (2)
A . . . . Le . . . .
Signature . . . .

---

(1) Abonnement normal : 50 F / abonnement de soutien : à partir de 100 F / étudiants (sur indication de leur année d'études) : 35 F / abonnement de propagande (deux exemplaires à chaque parution) : 70 F / Etranger : 60 F (étudiants : 40 F ; propagande : 80 F).

(2) Chèques bancaires à l'ordre de NOUVELLE ECOLE ; chèques, mandats et virements postaux à l'ordre de NOUVELLE ECOLE CCP Paris n°17 116 42. Les abonnés belges peuvent verser le montant de leur souscription (540 FB ; étudiants : 360 FB ; propagande : 720 FB) au compte n°413 343 de la Société Générale de Banque, agence d'Anderghem (CCP 2.61), au nom de M. Claude Vanderperren (spécifier : pour NOUVELLE ECOLE).

pour vos amis

Donnez-nous le nom et l'adresse des personnes de votre entourage susceptibles d'être intéressées par NOUVELLE ECOLE. Nous leur ferons parvenir l'un de nos prochains numéros.

Nom . . . . Prénom . . . .
Adresse . . . .
. . . . Profession . . . .
Nom . . . . Prénom . . . .
Adresse . . . .
. . . . Profession . . . .
Nom . . . . Prénom . . . .
Adresse . . . .
. . . . Profession . . . .

A renvoyer à NOUVELLE ECOLE. Boîte postale n° 129-07, PARIS 7.

"NOUVELLE ECOLE" A PUBLIE

NUMERO 1 (épuisé) : *Rome et la Judée* (Gilles Fournier), *Le LSD et les altérations du stock héréditaire*, (Alain de Benoist), *L'Hérédité psychologique*, *Le puzzle génétique dans les ghettos*, *Une mise au point sur l'existence de Dieu* (Louis Rougier), *Placebos et « médicaments miracles »*, *Marxisme et religion*, etc. .

NUMERO 2 (épuisé) : *De la langue à la structure : procès du langage* (Alain de Benoist), *Linguistique et sciences humaines* (Giorgio Locchi), *Nicolas Marr et la linguistique soviétique* (Jean-Claude Rivière), *Une éthique de la connaissance* (Jacques Monod), etc. .

NUMERO 3 (épuisé) : *Race, sélection et caractères psychiques*, *Différenciation raciale et anthropologie physique*, *Le processus biologique de formation raciale* (Donald Swann), *Moïse était-il Egyptien ?* (Alain de Benoist), *Un aggiornamento du judaïsme*, *Les thèses de Marcuse*, *Sur l'origine de l'univers*, *Protestantisme et capitalisme*, *Les aberrations chromosomiques*, etc. .

NUMERO 4 (épuisé) : *Réflexions sur la question des valeurs* (Gilles Fournier), *Le judaïsme, morale et religion* (Julien Lebel), *Le probabilisme et la contraception* (Alain de Benoist), *Des signaux dans l'espace : les pulsars* (Jacques Vernin), *Du nouveau sur les Etrusques ?*, *Les deux sens du mot « gift »*, *A-t-on retrouvé les reliques de l'apôtre Pierre ?*, etc. .

NUMERO 5 (épuisé) : *Réalités du sous-développement* (Jean-Yves Péquay), *Démographie mondiale : l'horizon 2000* (Alain de Benoist), *Les continents à la dérive* (Jacques Vernin), *Festival de Bayreuth 1968* (Hans-Jürgen Nigra), *L'Eglise et la polygamie*, « Le singe nu » de Desmond Morris, etc. .

NUMERO 6 (épuisé) : *Le Moyen-Age : panorama général* (Pierre Vial), *La faillite de la Scolastique* (Louis Rougier), *Noël et le solstice d'hiver* (Jean Mabire), *L'histoire commence à Lepenski-Vir* (Yves Esquieu), *La biosphère en danger* (Jacques Vernin), *Les plus anciens fossiles* (Pierre-Henri Reboux), *L'« Université Nouvelle »* (Alain Lefebvre), *Acquisitions récentes en hématologie*, « Le cheval dans la locomotive » d'Arthur Koestler, etc. .

NUMERO 7 (épuisé) : *Biologie du problème racial : génétique et comportement* (Wesley Critz George), *Synthèse de l'ADN et recréation du vivant* (Pierre Henri Reboux), *Les navires vikings* (Jean-Jacques Mourreau), *La caste des idéocrates*, « Le nouvel Etat industriel » de John K. Galbraith (Philippe Milliau), etc. .

NUMERO 8 (épuisé) : *Pour la liberté sexuelle* (Yves de Saint-Agnès), *Les mutilations sexuelles* (Alain de Benoist), *A la découverte de l'océanographie* (Pierre Vial), Une journée d'études sur la civilisation européenne à l'Ecole HEC, bibliographie, etc. .

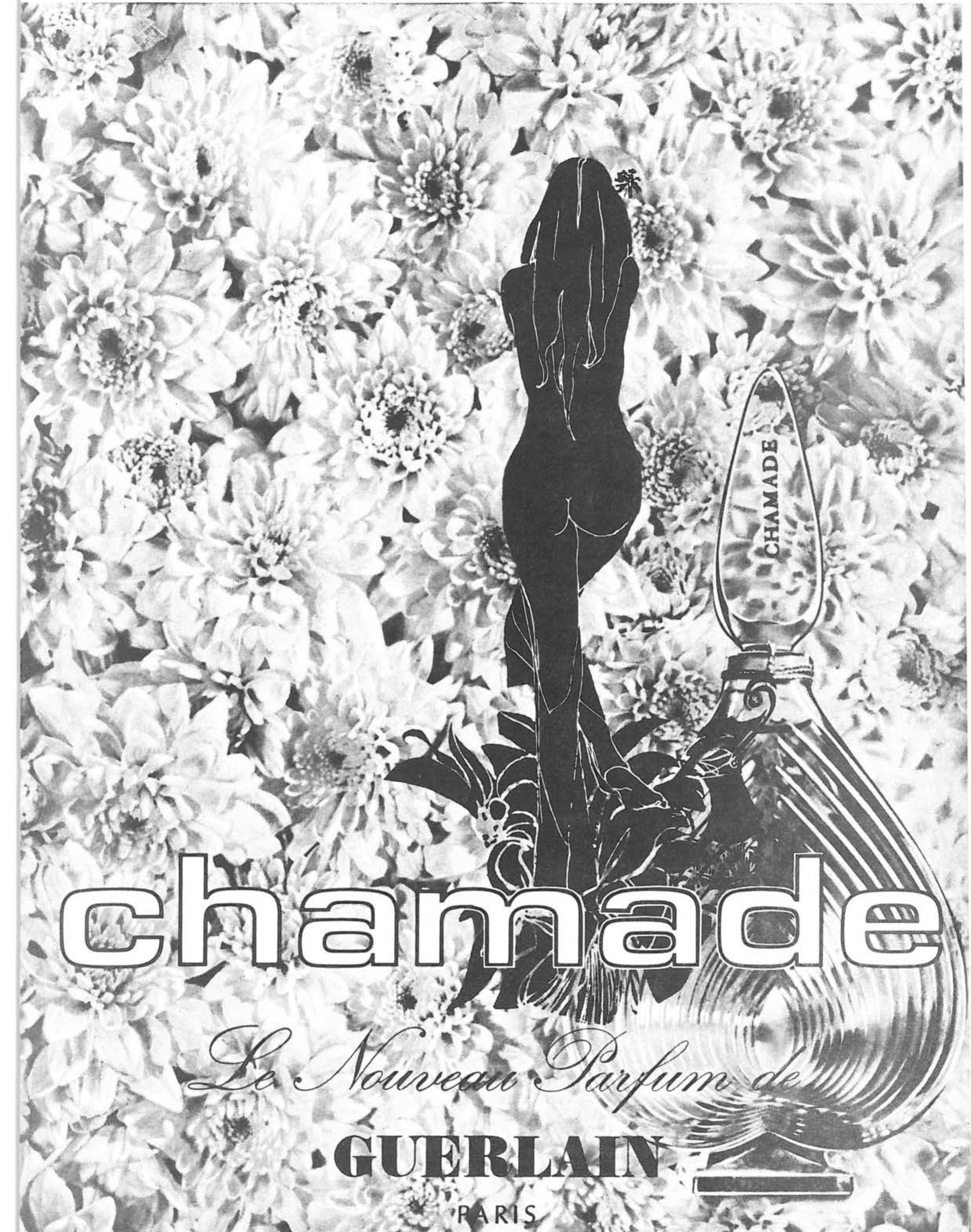
NUMERO 9 (épuisé) : *Ecriture chinoise et science moderne* (Guy Brossolet), *L'écriture runique* (Alain de Benoist), entretien avec le professeur Rougier, bibliographie, groupes d'études, etc..

NUMERO 10 : *Le problème de l'avortement* (Jean-Claude Valla), *Fouilles archéologiques en France et en Europe du nord* (Yves Esquieu), *Les greffes d'organes* (Roger Vétillard), *Intégration scolaire et psychologie raciale* (Alain de Benoist), *Les Occidentaux malades de la peste ?* (Pierre Lance), « La Sociologie de la révolution » de Jules Monnerot, entretien avec le professeur Dumézil, etc. .

NUMERO 11 (épuisé) : *La condition féminine dans l'Antiquité et au Moyen-Age* (Jean-Claude Bardet), «Le vocabulaire des institutions indo-européennes» d'Emile Benveniste (Giorgio Locchi), entretien avec le professeur Maurice Maurois, signes des temps (Jean-Jacques Mourreau), bibliographie, etc..

NUMERO 12 (épuisé) : *Hommage à Bertrand Russell* (Louis Rougier, Robert Blanché, Marcel Boll), *Stonehenge* (Jean-Jacques Mourreau), *Le nouveau calendrier liturgique* (Alain de Benoist), « L'administration au pouvoir » de Charles Debbasch (Michel Norey), entretien avec Stéphane Lupasco, bibliographie, courrier, signes des temps, etc. .

NUMERO 13 : *L'empirisme logique et le « Wiener Kreis »* (Alain de Benoist), *Du sens des énoncés* (Louis Rougier), *Bertrand Russell et le Cercle de Vienne* (Philippe Devaux), « L'homme et la technique » d'Oswald Spengler (Giorgio Locchi), la science politique en Italie (Antonio Lombardo), bibliographie, courrier, etc. .



CHAMADE
chamade
Le Nouveau Parfum de
GUERLAIN
PARIS
Draeger



copyright Studio Gullers AB / Stockholm.

HISTOIRE ● PHILOSOPHIE ● SCIENCES ● ECONOMIE ● DROIT